

futuribles

JANVIER

- *L'emploi dans le monde*
- *Tiers-monde, sururbanisation ?*
- *Comprendre l'opinion publique*
- *Technologie et formation*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle de l'Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, France – Tél. (1) 222 63 10+

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Bertrand de Jouvenel, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Éléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Massé, Aurelio Peccei, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Annick Boïco, Christine de Guébriant, Catherine Torre David

Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, Tél. 222 63 10

abonnements-diffusion

Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, Tél. 222 63 10
Telex : FECPAR 201 220 F

| | | |
|-----------|--------------|--------------------------|
| Un an | France | 340,00 FF (TVA 4% incl.) |
| | C.E.E. | 340,00 FF |
| | Etranger | 375,00 FF |
| | Par avion | 450,00 FF |
| Le numéro | 40,00 FF TTC | |

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles.

Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© Association Internationale Futuribles 1984

Commission paritaire n° 56798 – ISSN 0337 307 X

Imprimerie A.M.P. Paris – Dépôt légal n° 830136 Janvier 1984

| | | |
|----------------|----|---|
| BIT | 3 | <i>Emploi : un diagnostic insuffisant, des politiques inadaptées.</i> |
| Guy Ankerl | 25 | <i>Sururbanisation dans le tiers-monde ?</i> |
| Eric Stemmelen | 65 | <i>Symboliques et structures dans l'opinion publique</i> |

Forum

| | | |
|--------------|----|---|
| Marcel Bayen | 49 | <i>Enjeux technologiques : la formation en priorité</i> |
|--------------|----|---|

Futur-Informations

| | |
|----|--|
| 82 | <i>Les nouvelles de la prospective</i> |
| 87 | <i>Les actualités prospectives</i> |

Bibliographie

| | |
|---|---------------------------|
| 92 | <i>Analyses critiques</i> |
| L. Mathis, <i>Gestion prévisionnelle et valorisation des ressources humaines</i> . E. Mossé, <i>Les riches et les pauvres</i> . G. Friedrichs, A. Schaff, <i>Microelectronics and Society, for Better and for Worse</i> . | |
| 100 | <i>Comptes-rendus</i> |
| 103 | <i>Vient de paraître</i> |

EUROPE 1995

MUTATIONS TECHNOLOGIQUES & ENJEUX SOCIAUX

Rapport de synthèse du programme FAST

Les sociétés industrielles se transforment profondément, sous l'influence des progrès scientifiques et technologiques. Une nouvelle croissance semble désormais possible, mais l'Europe n'en maîtrise pas encore toutes les conditions.

Ce rapport se fonde sur les recherches menées par cinquante équipes européennes de premier plan, et fait le point sur les changements en cours dans quelques domaines-clé comme les biotechnologies ou les technologies de l'information. Il montre leurs impacts possibles sur l'avenir des industries européennes, sur le travail, l'emploi et la vie quotidienne.

Ces mutations technologiques sont porteuses d'espoirs multiples. Mais l'innovation technologique seule ne suffit pas, elle doit s'insérer dans un processus plus vaste d'innovation sociale. En outre, aucun pays ne peut seul relever les défis contemporains : une coopération à l'échelle européenne s'impose.

Ce rapport nous le rappelle avec vigueur, et lance une série de propositions originales pour l'action.

Décembre 1983

100 FF. TTC (dont TVA 7 % = 6F54)

Emploi : un diagnostic insuffisant, des politiques inadaptées ?

Bureau International du Travail

Sous le titre Le travail dans le monde, le Bureau International du Travail (BIT) publie, pour la première fois en janvier 1984, un rapport faisant le point sur la situation actuelle et les perspectives, les analyses et les politiques concernant l'emploi.

Nous présentons ici, sous une forme très résumée, quelques-uns des points saillants qui ressortent de ce rapport pour ce qui concerne l'évolution du volume d'emploi et des rémunérations, le problème des travailleurs migrants, des femmes et des habitants des zones rurales déshéritées. Dans ce tour d'horizon, réalisé à l'échelle de la planète, une mention particulière est également faite de la situation de l'emploi dans les pays d'Europe orientale.

Dans leur diagnostic des graves problèmes d'emploi auxquels sont confrontés les pays industrialisés, les experts — tant nationaux qu'internationaux — ont peut-être laissé dans l'ombre certains aspects majeurs, estime le rapport que publie le BIT sous le titre *Le travail dans le monde* (1).

L'analyse d'une masse d'informations provenant non seulement de sources gouvernementales, mais aussi patronales et syndicales, permet d'avoir une vue d'ensemble de la situation du travail dans le monde. Au terme de cet exercice « on échappe difficilement à l'impression que la situation n'a pas fait l'objet d'une analyse systématique

(1) *Le travail dans le monde*. Une étude analytique, par le BIT, des questions d'emploi, de revenu, de migration et d'autres problèmes majeurs du monde du travail contemporain.

| Chômage dans la zone de l'OCDE | | | | | | | | | |
|---|------|--------|--------|------|------|--------|--------|--------|--------|
| Définitions nationales (1) | | | | | | | | | |
| | 1982 | 1983 | 1984 | 1982 | 1983 | 1984 | | 1985 | |
| | | | | II | I | II | I | II | I |
| <i>Taux de chômage</i> | | | | | | | | | |
| Etats-Unis | 9,7 | 9 1/2 | 8 | 10,3 | 10,2 | 9 | 8 1/4 | 8 | 7 3/4 |
| Japon | 2,4 | 2 3/4 | 2 3/4 | 2,4 | 2,7 | 2 3/4 | 2 3/4 | 3 | 3 |
| Allemagne | 6,9 | 8 1/2 | 9 1/4 | 7,4 | 8,2 | 8 3/4 | 9 | 9 1/4 | 9 1/2 |
| France | 8,0 | 8 1/4 | 9 1/4 | 8,1 | 8,2 | 8 1/2 | 9 | 9 1/2 | 10 |
| Royaume-Uni | 11,0 | 11 1/2 | 11 1/2 | 11,4 | 11,7 | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 |
| Italie | 9,1 | 10 | 9,3 | 9,3 | 10 | 10 | 10 1/2 | 10 1/2 | 10 3/4 |
| Canada | 11,0 | 12 | 11 | 12,3 | 12,4 | 11 1/2 | 11 | 11 | 10 3/4 |
| Total des pays ci-dessus | 7,9 | 8 1/4 | 7 3/4 | 8,3 | 8,5 | 8 | 8 | 7 3/4 | 7 3/4 |
| Autres pays de l'OCDE (2) | 10,2 | 11 3/4 | 12 3/4 | 10,6 | 11,4 | 12 | 12 1/2 | 13 | 13 1/2 |
| OCDE Europe | 9,5 | 10 1/2 | 11 1/4 | 9,8 | 10,4 | 10 3/4 | 11 1/4 | 11 1/2 | 12 |
| Total OCDE | 8,4 | 9 | 9 | 8,8 | 9,1 | 9 | 9 | 9 | 9 |
| <i>Niveau du chômage (millions)</i> | | | | | | | | | |
| Amérique du Nord | 12,0 | 12 1/4 | 10 1/2 | 12,9 | 12,8 | 11 1/2 | 10 3/4 | 10 1/2 | 10 1/4 |
| OCDE Europe | 16,0 | 18 | 19 1/4 | 16,6 | 17,5 | 18 1/4 | 19 | 19 1/2 | 20 1/4 |
| Total OCDE | 29,9 | 32 1/2 | 32 1/4 | 31,5 | 32,7 | 32 1/4 | 32 1/4 | 32 1/2 | 33 |
| I, II, correspondent aux semestres. | | | | | | | | | |
| (1) Les taux de chômage normalisés par l'OCDE afin de faciliter les comparaisons entre pays, sont des taux annuels. | | | | | | | | | |
| (2) Données annuelles détaillées dans le tableau suivant. | | | | | | | | | |
| Source : Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1983, n° 34. | | | | | | | | | |

en profondeur», commente M. Francis Blanchard, Directeur général du BIT.

Après s'être demandé si l'inefficacité des remèdes ne tient pas à des erreurs de diagnostic, il propose une analyse commune de la situation par tous les pays concernés, de concert avec des spécialistes de l'OIT et d'autres organisations telles que l'OCDE, le FMI, la CEE et le GATT.

Un tel diagnostic devrait déboucher sur une action concertée, indique le rapport qui met l'accent sur la margi-

nalisation — ressentie comme une «exclusion sociale» — des chômeurs et son caractère discriminatoire, découlant du fait que ce sont surtout les jeunes, les femmes, les travailleurs les moins qualifiés, les minorités raciales qui sont les plus exposés au chômage. Il remarque en outre que «si les compensations offertes aujourd'hui par la collectivité rendent moins sévère la condition des chômeurs par rapport aux années trente, elles n'effacent pas les stigmates d'une exclusion sociale d'autant moins sup-

Emploi: un diagnostic insuffisant, des politiques inadaptées

portée que la société dans l'ensemble est plus prospère».

Le Directeur général du BIT s'efforce de mettre en perspective la situation de l'emploi et du chômage dans les pays industrialisés. Notant que l'OCDE prévoit quelque 35 millions de chômeurs pour la fin de 1983, le rapport s'interroge: l'histoire se répète-t-elle? Le spectre des années trente et son cortège de fléaux sociaux vont-ils hanter de nouveau les nations qui comptent parmi les plus

prospères? Si les historiens ne s'entendent pas sur les raisons de la crise des années trente, il ne faut pas demander des miracles aux économistes d'aujourd'hui, fait observer le rapport, avant de constater qu'effectivement les explications qu'ils donnent de la crise actuelle ne s'accordent pas non plus.

«Concédonsons qu'il est fort malaisé, en pleine tourmente, de tirer au clair les raisons qui l'ont provoquée», remarque M. Blanchard.

Taux de chômage dans les autres pays de l'OCDE

Définitions nationales (1)

| | 1982 | 1983 | 1984 |
|------------------------------------|------|--------------------------------|--------------------------------|
| Autriche | 3,5 | 4 ³ / ₄ | 5 ¹ / ₂ |
| Belgique | 13,1 | 14 ³ / ₄ | 15 |
| Danemark | 9,9 | 10 ³ / ₄ | 11 ¹ / ₄ |
| Finlande | 5,9 | 6 ¹ / ₄ | 5 ³ / ₄ |
| Grèce | 5,8 | 6 ³ / ₄ | 8 |
| Islande | 0,7 | 1 | 2 |
| Irlande | 10,7 | 14 | 16 ¹ / ₄ |
| Luxembourg | 1,2 | 1 ¹ / ₂ | 1 ³ / ₄ |
| Pays-Bas | 10,0 | 13 ³ / ₄ | 16 |
| Norvège | 2,5 | 3 ³ / ₄ | 3 ³ / ₄ |
| Portugal | 7,6 | 9 | 11 ³ / ₄ |
| Espagne | 16,3 | 17 ¹ / ₂ | 18 ¹ / ₂ |
| Suède | 3,1 | 3 ¹ / ₂ | 3 ¹ / ₄ |
| Suisse | 0,4 | ³ / ₄ | ¹ / ₂ |
| Turquie | 14,5 | 16 | 17 |
| Total des pays européens ci-dessus | 10,6 | 12 | 13 |
| Australie | 7,1 | 10 ¹ / ₄ | 10 ¹ / ₂ |
| Nouvelle-Zélande | 5,3 | 6 ³ / ₄ | 8 ¹ / ₄ |
| Total des pays ci-dessus | 10,2 | 11 ³ / ₄ | 12 ³ / ₄ |
| <i>Pour mémoire :</i> | | | |
| OCDE Europe | 9,5 | 10 ¹ / ₂ | 11 ¹ / ₄ |
| CEE | 8,9 | 10 | 10 ¹ / ₂ |

Source: *Perspectives économiques*, OCDE, décembre 1983, n° 34.

Un changement fondamental

Les deux vagues de renchérissement du prix du pétrole, en 1973 et 1979, n'expliquent pas la situation, mais elles l'ont aggravée. Il y a eu le développement industriel «phénoménal» du Japon et la pénétration croissante de nouveaux pays industrialisés sur les marchés occidentaux, non seulement dans le secteur manufacturier, mais aussi dans la construction et les services.

A ces facteurs, pour ainsi dire exogènes, s'ajoutent des évolutions propres à la majeure partie des économies considérées. Ainsi, par exemple, le prix du travail s'élève plus vite que la productivité; les dépenses des administrations publiques et de la sécurité sociale occupent une part croissante dans le revenu national; les effectifs de la main-d'œuvre se gonflent dans le secteur des services où, alors que la productivité y augmente d'ordinaire plus lentement, les salaires suivent ceux du secteur manufacturier.

Peu d'experts, par conséquent, reprendraient aujourd'hui le jugement du

rapport McCracken publié en 1977, selon lequel la situation «s'explique pour l'essentiel par la conjonction exceptionnelle dans le temps d'une série d'événements malheureux qui ne se répètera sans doute pas à la même échelle». Quelque chose de fondamental s'est produit, qui ne semble pas avoir été mis en lumière, estime M. Blanchard.

Les gouvernements ont mis en œuvre une gamme impressionnante de mesures dont ils éprouvent qu'elles sont tour à tour inefficaces ou trop efficaces, fait observer le Directeur général du BIT. Inefficaces puisque, dans un premier temps, on a eu à la fois l'inflation et le chômage; trop efficaces puisque l'inflation, enfin maîtrisée dans de nombreux pays, s'accompagne d'un gonflement insupportable du chômage.

On peut se demander si le cadre théorique des analyses et les concepts utilisés n'étaient pas inadéquats. L'inefficacité des remèdes tient-elle à des erreurs de diagnostic? Ou n'est-on pas en présence d'une maladie nouvelle, une forme d'anémie pernicieuse qui fait se languir producteurs, matériels et capitaux?

La situation de l'emploi en France

En France, à la fin d'avril 1983, le nombre des demandeurs d'emploi, en données corrigées des variations saisonnières (2004100), a diminué de 0,5% par rapport à mars (2014300). En données brutes, les chiffres sont respectivement de 1949600 en avril, contre 2017100 en mars. La diminution atteint 3,3%.

En un an, d'avril 1982 à avril 1983, le chômage n'a augmenté en France que de 1,1%, contre 17,1% entre avril 1981 et avril 1982.

A titre de comparaison, ce taux s'élève à :

| | |
|--------|-------------------------|
| 9 % | en Allemagne de l'Ouest |
| 12,2 % | en Italie |
| 14,3 % | aux Pays-Bas |
| 13,8 % | en Belgique |
| 1,4 % | au Luxembourg |
| 12,3 % | au Royaume-Uni |
| 15,2 % | en Irlande |
| 10,2 % | au Danemark |
| 8,9 % | en France. |

Source : *Lettre de Maignon*, n° 61, mai 1984.

Les études «à chaud» opérées ces dernières années ne sont pas sans valeur, mais on n'est cependant pas assuré qu'elles aient mis à jour des facteurs importants qui étaient déjà à l'œuvre avant la crise et les mutations profondes qui s'opèrent dans le fonctionnement des économies et le comportement des individus et des groupes sociaux. Une analyse commune des «causes profondes du problème» par les pays et les organisations internationales concernés serait de la plus grande utilité, car on ne peut se prononcer sur la nature des solutions tant que les données du problème n'ont pas été élucidées. Ces solutions impliqueraient une réforme de la politique commerciale qui étudierait non seulement l'aspect macro-économique — comment libéraliser les échanges —, mais aussi les aspects micro-économiques — comment restaurer l'efficacité d'un système des prix qui a été profondément bouleversé depuis une ou deux décennies.

Un tel effort commun de diagnostic permettrait de suggérer des politiques cohérentes et concertées en matière de croissance, de prix, de flux des capitaux et de revenus. Les suggestions retenues pourraient alors être soumises soit à l'appréciation des différents pays, soit même à une conférence économique et sociale internationale, estime M. Blanchard.

Augmentation record des revenus dans le monde

Au cours des 20 années 1960-1980, le monde dans son ensemble a enregistré une augmentation sans précédent du

revenu par habitant de 65 %. Mais les nations les plus pauvres sont celles qui ont le moins bénéficié de la croissance, alors que les pays industrialisés progressaient à un rythme plus rapide que la moyenne, indique le rapport du BIT.

Les pays dont le revenu moyen par habitant était de 260 dollars en 1980 n'ont enregistré qu'une augmentation de 1,2 %, contre 3,6 % pour les pays industrialisés occidentaux.

Une croissance plus rapide

Pour les pays industrialisés à économie planifiée d'Europe orientale, le taux de croissance a été de 4,2 %. Les pays exportateurs de pétrole ont enregistré le taux record de 6,3 %.

Même si l'on tient compte du faible rythme de croissance de nombreux pays en développement, on arrive à un taux moyen de croissance du revenu par habitant de 2,8 % par an, ce qui représente une augmentation cumulative du revenu par habitant de 65 % sur une période de 20 ans.

Le rapport souligne que «rarement dans l'histoire, à supposer que cela ne se soit jamais produit, un pays quel qu'il soit a enregistré sur une aussi courte période une croissance aussi forte que celle qui a été réalisée par l'ensemble du monde».

Meilleure qualité de vie

D'une manière générale, il en est résulté une amélioration sensible de ce que le rapport du BIT appelle la «qualité de la vie». L'espérance de vie a augmenté presque partout. L'amélioration a été plus sensible dans les pays à faible revenu, où l'espérance de vie est passée de 42 ans en 1960 à

57 en 1980. La mortalité infantile a baissé et on constate une amélioration des rapports population-médecin et population-infirmier/ère.

Les progrès ont été tout aussi spectaculaires dans le domaine de l'éducation. Plus de 90 % des enfants des pays en développement fréquentent aujourd'hui l'école primaire contre 76 % il y a 20 ans. Le taux des inscriptions dans le secondaire a plus que triplé au cours de la même période et dans l'enseignement supérieur les inscriptions ont doublé.

Croissance inégale

«Les années 1960 et 1970 ont été une période de croissance très rapide, probablement sans précédent à l'échelle mondiale, mais cette croissance est loin d'avoir été uniforme», note le rapport. Onze pays, totalisant une population de 89,1 millions d'habitants, ont vu leur revenu par habitant diminuer entre 1960 et 1980.

Même si 100 pays ont enregistré une croissance de leur revenu par habitant, le niveau de vie de toute leur population ne s'est pas amélioré pour autant. La répartition a souvent été très inégale.

Relativement faibles dans les pays d'Europe occidentale, les inégalités étaient plus prononcées dans les pays en développement, le fossé étant le plus large en Amérique latine et le plus étroit dans la région regroupant l'Asie et le Pacifique.

Le BIT constate que parmi les plus pauvres des pays étudiés — Bangladesh, Inde, Népal, Malawi, Tanzanie et Sri Lanka — seul le Népal présentait une forte inégalité de revenus. Les données n'étaient pas disponibles pour la République populaire de

Chine et un certain nombre d'autres pays totalisant quelque 1 227 millions d'habitants en 1980.

Augmentation plus faible que prévu

La répartition des revenus dans certains pays s'est améliorée, alors que dans d'autres, l'inégalité s'aggravait. «Mais, répétons-le, la plus grande partie de la population mondiale a connu une augmentation du revenu, même si cette dernière a été moins importante que ne l'auraient justifié les taux de croissance réalisés.»

Des mesures ont été prises, tant par les pays en développement que par les pays développés, pour réduire l'inégalité des revenus. La réforme agraire, les entreprises productives en propriété coopérative, les dépenses gouvernementales, l'impôt direct et indirect sont parmi les mesures mentionnées, mais leur impact n'a pas toujours été uniforme et dans certains cas le fossé entre hauts et bas revenus s'est encore creusé, indique le rapport.

Les groupes cibles

Les planificateurs ont également essayé d'utiliser la méthode des groupes cibles, qui vise à remédier à la lenteur de la «percolation» des fruits de la croissance économique. Ces programmes permettent de dégager de l'investissement, des fonds de crédit et des emplois pour des personnes ou des zones géographiques notoirement pauvres. Pour le rapport, cette méthode exige beaucoup de talent administratif ; «elle encourage la dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics ; elle peut anesthésier l'effort personnel.»

Le BIT estime qu'il reste encore beaucoup à faire en matière de redistribution des revenus, surtout dans les pays en développement.

Les tendances salariales

Sur le front des salaires, le BIT a néanmoins constaté des tendances bien différentes entre pays développés et en développement. Dans la plupart des pays développés les salaires réels ont continué d'augmenter jusqu'à ces dernières années. Dans les pays en développement, «non seulement on constate des différences considérables de l'un à l'autre, mais encore les salaires réels ont souvent baissé, parfois de façon substantielle.»

Bien des pays du tiers-monde ont cherché à réduire les inégalités des revenus en introduisant un salaire minimum légal. La convention de l'OIT sur les méthodes de fixation des salaires minima de 1928 a été ratifiée par 95 pays, ce qui en fait un des instruments internationaux de l'OIT adopté par le plus grand nombre de pays.

Prudence

Mais le rapport reste prudent en ce qui concerne le contrôle des salaires. «Avec le temps, on a vu qu'il était périlleux de contrôler étroitement les salaires sur le marché du travail ou de chercher à susciter des changements majeurs dans la répartition du revenu en modifiant la structure des salaires. En particulier, on admet que si les salaires minimaux sont fixés à un niveau trop élevé, il sera difficile de réduire la pauvreté.»

«Malheureusement, conclut le rapport, en matière d'ajustement des

salaires minimaux, on a parfois poussé la prudence au point que leur valeur réelle a fortement baissé et qu'ils ont perdu tout caractère de pertinence, même comme moyen d'assurer un filet protecteur limité».

Les migrations internationales

En dépit de la crise économique, les migrants restent nombreux en Europe. Sur tout chantier français huit travailleurs sur dix sont Nord-Africains, Portugais ou Espagnols. En Belgique, près de la moitié de la production charbonnière est extraite par des mineurs étrangers. En République fédérale d'Allemagne, une automobile sur six est produite par des travailleurs des pays méditerranéens. En Suisse, le touriste est très souvent servi par des garçons italiens ou espagnols.

Un phénomène mondial

La migration pour l'emploi n'est pas une nouveauté et n'a rien de spécifiquement européen. Le BIT estime que le nombre des migrants actifs dans le monde entier atteint au moins 20 à 22 millions de personnes. En tenant compte des membres de leurs familles, on dépasse facilement le cap des 40 millions.

Mais même ce chiffre-là est un minimum, précise le rapport, car les statistiques fiables font défaut.

C'est aux Etats-Unis et en Europe occidentale que les travailleurs étrangers sont les plus nombreux (6,5 millions de part et d'autre de l'Atlantique). Mais on en compte aussi 4 millions en

Amérique latine, 2,8 millions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et 1,8 million en Afrique de l'Ouest.

Le rapport brosse un tableau d'ensemble des mouvements internationaux croissants de travailleurs et met en relief plusieurs problèmes qui devront être abordés aux cours des années quatre-vingt, notamment ceux des immigrants illégaux, des migrants de la deuxième génération et des travailleurs sous contrat.

Mouvements clandestins

Selon le rapport, le nombre des immigrants illégaux actifs aux Etats-Unis se situe entre 2,5 et 4 millions, mais c'est là une estimation très modérée. Certains indices montrent que l'immigration clandestine sévit à l'état endémique en Amérique du Sud et que le phénomène s'étend en Europe occidentale, au Moyen-Orient et en Afrique de l'Ouest. On ne dispose pas toutefois de chiffres exacts.

Les immigrants illégaux sont fréquemment exploités et victimes d'abus. Leur recrutement affaiblit le pouvoir de négociation des travailleurs locaux, pénalise les employeurs honnêtes qui se refusent à les embaucher et prive la collectivité d'impôts et de contributions à la sécurité sociale.

Certains mouvements clandestins, relève le rapport, tiennent aux «insuffisances de l'administration, qui peut trouver plus commode de les régulariser plus tard». Ainsi en France où, pendant de longues périodes, on a négligé de passer au crible les nouveaux arrivants, les gouvernements successifs se sont sentis obligés de «légaliser après coup la présence de travailleurs étrangers et de leurs pro-

ches qui (n'étaient pas) passés par les fastidieuses procédures officielles».

L'absence de réglementation ou de moyens administratifs, comme c'est le cas dans la plupart des pays d'Amérique latine, favorise aussi les mouvements clandestins.

Il en va de même des lacunes ou des contradictions de la loi dont, ajoute le rapport, «les Etats-Unis donnent un exemple parfait». S'il est illégal «d'y entrer en dehors des dispositions fixées par la loi de 1952 sur l'immigration et la citoyenneté», d'influents groupes de pression ont «réussi à faire jouer cette loi contre elle-même par un amendement qui rend légal l'emploi de migrants irréguliers».

Dans les cas où des lois claires sur l'immigration et l'emploi existent effectivement, elles sont sciemment contournées par les étrangers et certains employeurs n'en tiennent simplement aucun compte.

Les enfants des migrants

Selon les dernières estimations, on comptait 4,5 millions de migrants de la «deuxième génération» âgés de 25 ans ou moins dans les principaux pays d'immigration d'Europe occidentale. Leur nombre augmente rapidement en raison du taux de natalité relativement élevé parmi les travailleurs étrangers et à la faveur de la réunion des familles.

Pour la plupart de ces jeunes, l'obstacle linguistique et les préjugés sociaux de la population locale rendent plus difficile l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle. Ainsi, un grand nombre de fils ou de filles d'immigrants se trouvent-ils réduits aux mêmes types d'emplois non qualifiés et sans avenir que leurs parents.

Emploi : un diagnostic insuffisant, des politiques inadaptées

| Effectifs de travailleur étrangers dans les pays d'immigration 1981 (milliers) | | | | | | | | | |
|---|----------|----------|---------|-----------|------------|----------|-------|--------|--|
| | Autriche | Belgique | France | Allemagne | Luxembourg | Pays-Bas | Suède | Suisse | |
| Algérie | | 3,2 | 382,1 | | | 0,2 | | | |
| Autriche | | | | 87,0 | | | | 19,5 | |
| Finlande | | | | 3,0 | | | 104,4 | | |
| Grèce | | 10,7 | | 132,2 | | 2,3 | 7,3 | 4,9 | |
| Italie | 2,1 | 90,5 | 157,6 | 316,1 | 9,2 | 10,5 | | 234,9 | |
| Maroc | | 37,3 | 171,9 | | | 40,2 | | | |
| Portugal | | 6,2 | 434,6 | 57,1 | 15,9 | 5,6 | | 9,3 | |
| Espagne | 0,2 | 32,0 | 128,9 | 85,9 | 1,0 | 12,7 | | 63,4 | |
| Tunisie | | 4,7 | 73,2 | | | 1,5 | | | |
| Turquie | 30,4 | 23,0 | | 637,1 | | 59,5 | | 22,7 | |
| Yougoslavie | 113,9 | 3,1 | | 357,7 | 0,7 | 8,4 | 23,0 | 34,3 | |
| Autres Pays CEE | 12,5 | 81,5 | 49,4 | 151,6 | 23,4 | 45,5 | 39,5 | 85,2 | |
| hors CEE | 17,2 | 40,0 | 194,2 | 254,2 | 2,0 | 52,1 | 59,3 | 40,9 | |
| Total | 176,3 | 332,2 | 1 591,9 | 2 081,9 | 52,2 | 238,5 | 233,5 | 515,1 | |

Note : L'absence de chiffres indique que la nationalité en question n'est pas comptée séparément.

Allemagne : Travailleurs salariés étrangers, y compris les frontaliers, à la date du 30 juin 1981. Les chiffres concernant les Autrichiens et les Finlandais sont des estimations.

Autriche : Permis de travail en cours.

Belgique : Estimation au 1^{er} janvier 1981. Les chiffres comprennent les chômeurs.

France : Estimation de la population active, y compris les chômeurs et les travailleurs indépendants, en octobre 1979. L'enquête sur l'emploi de l'INSEE d'octobre 1981, donne un chiffre total de 1 436,4.

Luxembourg : Etrangers ayant un emploi. Les chiffres comprennent 0,7 frontalier italien et 12,7 frontaliers des autres pays de la CEE.

Pays-Bas : Les travailleurs frontaliers ne sont pas compris. Estimation révisée, pour mars 1981 à partir d'une extrapolation des résultats de dénombrements de 1977 et 1979. Les chômeurs sont inclus.

Suède : Chiffres tirés des enquêtes sur la population active. Moyenne pour 1981.

Suisse : Titulaires de permis annuels ou d'établissements exerçant une «activité lucrative» au 31 décembre 1981.

Source : SOPEMI, OCDE, 1983. - *Système d'observation permanente des migrations* S.O.P.E.M.I. 1981. — OCDE. Direction des Affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'Education. 1983. — 166 p.

De plus, à l'heure où le chômage frappe durement les jeunes en Europe occidentale, les jeunes migrants sont particulièrement touchés. Le rapport indique qu'en France et en Suède, par exemple, le taux de chômage est deux fois plus élevé chez eux que chez les jeunes Français ou Suédois.

Migration contractuelle

Au cours des dernières années, on a assisté à une croissance spectaculaire de la migration contractuelle ou pour un projet. Les contrats sont notamment conclus entre les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient et plusieurs pays asiatiques comme la République de Corée, le Pakistan et les Philippines.

A la différence des travailleurs migrants qui ont pris d'assaut l'Europe occidentale au cours des années soixante — pour y rester dans bien des cas —, les migrants sous contrat souscrivent, avant leur départ, un engagement à des conditions précises limitant la durée de leur séjour à l'étranger généralement à une année ou à l'achèvement d'un projet déterminé.

L'Arabie saoudite, Bahreïn, l'Iraq, la Jamahiriya arabe libyenne, le Koweït, Oman et Qatar emploient des centaines de milliers de travailleurs sous contrat et leur nombre est encore appelé à augmenter.

La migration contractuelle évite aux pays hôtes de refaire l'expérience des pays d'Europe occidentale où le système d'immigration individuel a provoqué un certain malaise depuis que plusieurs millions de travailleurs migrants se sont établis à titre permanent.

Le système de la migration contrac-

tuelle convient aussi aux pays d'origine, principalement en raison de l'envoi régulier de devises. Au cours de la seule année 1981, par exemple, les salaires des travailleurs du bâtiment sud-coréens au Moyen-Orient ont atteint pas moins de 13 milliards de dollars.

Mais ce système soulève lui aussi certains problèmes. Pendant leur séjour au Moyen-Orient, les travailleurs asiatiques n'ont pas le droit de se syndiquer, les conditions de logement sont souvent inconfortables, les accidents du travail fréquents et les régimes de réparation peu satisfaisants.

La migration contractuelle «semble devoir durer et se répandre», selon le rapport du BIT. L'expansion des entreprises de la République de Corée en Afrique et en Asie le laisse déjà présager. Au Nigéria, elles ont négocié pour 170 millions de dollars de contrats d'hôtellerie, et en Asie pour plus d'un milliard de dollars de nouveaux contrats en 1981, contre moins de 300 millions en 1980.

L'Europe orientale à la croisée des chemins

Les pays d'Europe orientale se heurtent à des difficultés et parfois même à des obstacles insurmontables dans leurs politiques économiques et du travail.

Le rapport du BIT, fondé sur une analyse des données transmises par les États socialistes membres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), relève que la période du développement dit «extensif», fondé sur une augmentation de la production

par la croissance de l'emploi et des niveaux élevés d'investissements, est révolue. Désormais, le développement doit être intensif et chercher à accroître la productivité et à mieux utiliser les facteurs de production. L'industrialisation à tout prix n'est plus une politique viable dans cette partie du monde.

Faible productivité

Ce rapport, qui passe en revue et analyse les tendances dans les 150 pays membres de l'Organisation, montre que si la plupart des pays d'Europe orientale comptaient sur un accroissement de la main-d'œuvre et de la productivité, aucun de ces pays n'atteint les objectifs fixés. L'Union soviétique a réalisé à 91 % l'augmentation prévue de sa productivité, alors que les résultats des autres pays socialistes s'inscrivaient entre 67 % et 82 %, sauf la Pologne qui n'arrivait qu'à 28 % d'un objectif déjà modeste. Il ne faut dès lors pas s'étonner que le produit national brut soit inférieur aux prévisions dans tous les pays considérés.

Retraçant l'évolution de l'emploi depuis la Deuxième Guerre mondiale dans ces pays à économie planifiée, qui ont mis l'accent sur le plein emploi et l'industrialisation, le rapport souligne les effets de certains facteurs démographiques cruciaux et du transfert de main-d'œuvre de l'agriculture à l'industrie. Il met également l'accent sur la très forte participation des hommes âgés de 20 à 55 ans (97 à 99 %) et la participation plus faible chez les hommes de plus de 55 ans en raison des dispositions de sécurité sociale qui découragent l'emploi des retraités.

Les tendances démographiques

Le rapport note que la croissance démographique en Europe orientale s'est ralentie, ce qui se traduit par une insuffisance de main-d'œuvre et par une apparition croissante des femmes dans la vie économique active. En fait, le nombre des femmes actives a augmenté à un rythme bien plus rapide que celui des hommes au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. En République démocratique allemande et en URSS, par exemple, le nombre d'hommes et de femmes actives est pratiquement équivalent.

Si la population en âge de travailler augmente actuellement moins en Europe orientale (sans l'URSS) qu'en Europe occidentale, le rapport prévoit un renversement de tendance. La croissance la plus rapide devrait être celle de la Tchécoslovaquie, avec 2,7 % jusqu'en 1990 et 6,7 % entre 1990 et l'an 2000, à la suite des politiques natalistes des années soixante-dix. L'accroissement de la population en âge de travailler en Roumanie devrait passer de 3,3 % au cours des années quatre-vingt à 5,2 % au cours des années quatre-vingt-dix, les augmentations respectives prévues étant de 3,2 et 7,7 % pour la Pologne. Les augmentations les plus faibles seront celles de la Hongrie, de la Bulgarie et de la République démocratique allemande. Ce déclin démographique est considéré comme un facteur important de la pénurie de main-d'œuvre dans bien des pays.

Résoudre les problèmes

Il faut, selon le rapport, pallier cette pénurie de main-d'œuvre par l'intro-

duction de technologies nouvelles, par l'automatisation et par un accroissement des investissements. L'accent est mis sur une utilisation plus rationnelle de l'énergie et une consommation plus économique des matières premières. Toute solution aux différents problèmes décrits supposera, par conséquent, des transformations substantielles des mécanismes actuels de planification et de gestion.

Les pays d'Europe orientale se heurtent donc aujourd'hui à un problème de limites dans la croissance de l'emploi, dans les investissements, dans l'utilisation des facteurs physiques de production et dans le commerce extérieur. Les nombreux obstacles au développement intensif et à

l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la production semblent sérieux et, dans certains cas, présentent des contradictions insurmontables.

Pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre en mécanisant, voire en automatisant les processus de production, il faudra recourir à des investissements massifs, alors qu'un développement de la production intérieure supposera une utilisation croissante de matières premières et d'énergie.

«D'autre part, poursuit le rapport, les solutions qui visent à assouplir la gestion et la planification courantes, à donner plus de stimulants aux entreprises, à faire jouer la rémunération en fonction de l'efficacité, peuvent ne

Tendances de la population et évolution dans les principales parties du monde 1950-2000 (1)

| Année | Afrique | Amérique latine | Amérique du Nord | Asie de l'Est | Asie du Nord | Europe | Océanie | URSS |
|----------------------------|---------|-----------------|------------------|---------------|--------------|--------|---------|------|
| Population (millions) | | | | | | | | |
| 1950 | 219 | 164 | 166 | 673 | 706 | 392 | 13 | 180 |
| 1960 | 275 | 215 | 199 | 816 | 867 | 425 | 16 | 214 |
| 1970 | 357 | 283 | 226 | 981 | 1111 | 460 | 19 | 244 |
| 1980 | 469 | 368 | 246 | 1136 | 1422 | 484 | 23 | 267 |
| 1990 | 630 | 478 | 270 | 1274 | 1803 | 501 | 26 | 292 |
| 2000 | 828 | 608 | 290 | 1406 | 2205 | 520 | 30 | 312 |
| Taux de croissance (%) (2) | | | | | | | | |
| 1950-1960 | 2,3 | 2,7 | 1,8 | 1,9 | 2,1 | 0,8 | 2,2 | 1,7 |
| 1960-1970 | 2,5 | 2,8 | 1,3 | 1,8 | 2,5 | 0,8 | 2,0 | 1,3 |
| 1970-1980 | 2,8 | 2,6 | 0,8 | 1,5 | 2,5 | 0,5 | 1,6 | 0,9 |
| 1980-1990 | 3,0 | 2,6 | 0,9 | 1,1 | 2,4 | 0,3 | 1,4 | 0,9 |
| 1990-2000 | 2,7 | 2,4 | 0,7 | 1,0 | 2,0 | 0,4 | 1,2 | 0,7 |

(1) Régions développées : Amérique du Nord, Japon, Europe de l'Est, du Nord, du Sud et de l'Ouest, Australie, Nouvelle Zélande et URSS.

Régions les moins développées : toutes celles qui ne sont pas citées ci-dessus.

(2) Taux moyen annuel de croissance (exponentielle) pour chaque décennie. Source : Nations Unies

| Répartition de la population par classes d'âge pour le monde, régions les plus développées et régions les moins développées 1950-2000 (1) | | | | | | | | | |
|---|------------------------------|-------|------|------------------------------|-------|------|-------------------------------|-------|------|
| Année | Monde | | | Régions les plus développées | | | Régions les moins développées | | |
| | 0-14 | 15-64 | 65 + | 0-14 | 15-64 | 65 + | 0-14 | 15-64 | 65 + |
| | population (millions) | | | | | | | | |
| 1950 | 872 | 1 513 | 128 | 231 | 537 | 64 | 641 | 976 | 64 |
| 1960 | 1 122 | 1 747 | 158 | 270 | 595 | 80 | 852 | 1 152 | 78 |
| 1970 | 1 372 | 2 105 | 200 | 289 | 658 | 102 | 1 093 | 1 436 | 98 |
| 1980 | 1 546 | 2 611 | 258 | 260 | 742 | 129 | 1 286 | 1 870 | 129 |
| 1990 | 1 767 | 3 197 | 312 | 265 | 799 | 142 | 1 502 | 2 398 | 170 |
| 2000 | 1 958 | 3 846 | 396 | 274 | 831 | 167 | 1 684 | 3 014 | 229 |
| | pourcentage distribution (2) | | | | | | | | |
| 1950 | 34,7 | 60,2 | 5,1 | 27,8 | 64,6 | 7,6 | 38,1 | 58,1 | 3,8 |
| 1960 | 37,1 | 57,7 | 5,2 | 28,6 | 62,9 | 8,5 | 40,9 | 55,3 | 3,7 |
| 1970 | 37,3 | 57,2 | 5,4 | 26,5 | 63,8 | 9,7 | 41,6 | 54,6 | 3,7 |
| 1980 | 35,1 | 59,1 | 5,8 | 23,0 | 65,6 | 11,4 | 39,1 | 56,8 | 3,9 |
| 1990 | 33,5 | 60,6 | 5,9 | 21,9 | 66,3 | 11,8 | 36,9 | 58,9 | 4,2 |
| 2000 | 31,6 | 62,0 | 6,4 | 21,5 | 65,3 | 13,1 | 34,2 | 61,2 | 4,6 |

(1) Régions développées : Amérique du Nord, Europe, Australie, Nouvelle Zélande, URSS.
Régions moins développées : toutes celles qui ne sont pas citées ci-dessus.
(2) Distribution de la population totale par classe d'âge pour chaque groupes régionaux : en %.
Source : Nations Unies

pas être compatibles avec les principes généraux qui régissent le système économique et social de ces pays. L'Europe de l'Est semble donc se trouver à la croisée des chemins. Les décisions qui seront prises au cours des prochaines années détermineront son développement économique pour une longue période».

Les femmes au travail : combien, où, pourquoi ?

En vingt ans, de 1960 à 1980, la population active des pays de l'OCDE s'est très nettement féminisée. Ces deux

décennies ont vu des millions de femmes tourner le dos aux tâches ménagères et — certaines avec empressement, d'autres à contre-cœur, d'autres encore poussées par la nécessité — faire leur entrée dans le monde du travail.

Parallèlement, les taux de participation des hommes à la main-d'œuvre — et tout particulièrement des hommes âgés — ont décliné, parfois fortement, selon les données qui figurent dans le rapport du BIT.

Dans tous les pays de l'OCDE (sauf la Turquie), le taux général d'activité de la population de 15 à 65 ans est resté

stable, aux environs de 69 %. Cependant, dans la plupart des pays, la participation féminine à la main-d'œuvre s'est accrue, passant d'environ 45 % en 1960 à plus de 52 % en 1980, tandis que la participation des hommes s'abaissait de 93,7 % en 1960 à 85,5 % en 1980.

Femmes : le mouvement vient du Nord

La tendance des femmes à délaisser le foyer pour rejoindre le marché du travail a été davantage marquée dans les pays scandinaves. En 1980, 74,1 % des femmes faisaient partie de la main-d'œuvre en Suède, 70,8 % au Danemark, 67,1 % en Finlande et 63,2 % en Norvège.

Au Canada, la participation des femmes à la main-d'œuvre s'est élevée rapidement, le taux passant de 32 % en 1960 à 57,3 % en 1980.

On relève quelques exceptions à cette tendance générale, notamment en Australie, où le taux de participation féminine s'est légèrement abaissé (de 50,4 % en 1960 à 49,2 % en 1980), au Japon, où la baisse a été plus marquée (de 60,1 % en 1960 à 54,9 % en 1980) et en République fédérale d'Allemagne, où le taux est resté stable à 49,3 %.

Les hommes et l'âge de la retraite

Le rapport explique la forte diminution de la proportion des hommes dans la main-d'œuvre, en Europe occidentale, en évoquant les mesures qui leur permettent de prendre plus tôt leur retraite, de manière à libérer des emplois pour les jeunes. Par exemple, de 1970 à 1979, la participa-

tion des hommes de 60 à 64 ans tombe de 65 à 38 % en France et de 75 à 40 % en République fédérale d'Allemagne. Aux Etats-Unis et au Japon, la proportion des hommes dans la main-d'œuvre a également diminué entre 1960 et 1980, passant de 91,7 % à 85,4 % et de 92,2 % à 89,1 % respectivement. Cependant, fait remarquer le rapport, la tendance dans ces deux pays a été de reculer l'âge de la retraite obligatoire, qui a été fixé à 70 ans aux Etats-Unis, tandis qu'au Japon, des entreprises de plus en plus nombreuses le relèvent de 55 à 60 ans.

Les motivations des femmes

Bien des raisons poussent les femmes à travailler au dehors, constate le rapport. La principale est qu'elles bénéficient d'une instruction meilleure et veulent en profiter. En outre, les familles comptent moins d'enfants et, avec la mécanisation de la plupart des tâches ménagères, les femmes se trouvent libérées des fardeaux domestiques les plus pesants.

A ces facteurs, s'ajoute le fait que les femmes chefs de famille sont de plus en plus nombreuses — notamment en raison de l'augmentation du nombre de divorces —, et qu'elles n'ont pas d'autre choix que le travail salarié. Enfin, beaucoup de femmes encore ont rejoint la population active en raison de l'inflation et de l'érosion du pouvoir d'achat des salaires de leurs maris.

Le secteur des services, en croissance rapide, a été le principal pourvoyeur d'emplois pour les femmes, y compris d'emplois à temps partiel.

Au Japon, l'emploi des femmes pendant les années soixante et soixante-dix présente, par rapport aux autres

Toujours davantage de travailleurs âgés

Aujourd'hui dans le monde 27 % des travailleurs ont 45 ans ou plus. Cette catégorie représente un tiers de la main-d'œuvre des pays développés et un quart de la population active des pays du tiers-monde.

Le nombre total des travailleurs âgés — quelque 500 millions — est appelé à augmenter au rythme d'environ 8 millions par année jusqu'à la fin de la décennie, c'est-à-dire au même rythme que pendant la décennie précédente. Mais l'augmentation annuelle atteindra 13 millions au cours des années quatre-vingt-dix, quand la génération de l'immédiat après-guerre atteindra 45 ans. A la fin du siècle, indique M. James N. Ypsilantis, du Bureau de statistique du BIT, les travailleurs de 45 ans et plus seront près de 700 millions.

Nette progression

Actuellement, plus de la moitié des travailleurs âgés sont en Asie (55 %). On les trouve ensuite en Europe (15 %), en Afrique, en Amérique du Nord et en URSS (8 % chacun), en Amérique latine (5 %) et en Océanie (1 %).

En Asie, le nombre des travailleurs âgés devrait progresser de près de 50 % pour passer de 266 millions en 1980 à 396 millions en l'an 2000, soit une augmentation de 130 millions. En 20 ans, le nombre des travailleurs âgés augmentera de 65 % en Afrique (de 38 à 63 millions) et de 75 % en Amérique latine (de 26 à 45 millions). L'augmentation sera moins marquée en Amérique du Nord (30 %), en URSS (19 %) et en Europe (15 %).

L'Europe et l'Amérique du Nord compteront 14 millions de travailleurs âgés en l'an 2000, passant respectivement de 74 à 88 millions et de 37 à 51 millions.

L'augmentation sera de 7 millions pour l'URSS (44 millions au lieu de 37 en 1980) et de 1 million pour l'Océanie (4 millions au lieu de 3).

A la fin du siècle, c'est donc toujours l'Asie qui comptera le plus de travailleurs âgés de 45 ans et plus (près de 400 millions). Suivront dans l'ordre, l'Europe (88 millions), l'Afrique (63 millions), l'Amérique du Nord (50 millions) et l'URSS et l'Amérique latine (45 millions chacune).

La progression sera encore plus marquée au début du XXI^e siècle : elle atteindra 20 millions par an pendant les deux premières décennies. Ainsi en 2020, les travailleurs de 45 ans et plus seront environ 1100 millions, soit plus du double du nombre actuel. Par la suite, on devrait revenir à un rythme de croissance inférieur à 10 millions par an.

Seuls quelques pays

Il ressort cependant d'un rapport du BIT, soumis en juin dernier à la Conférence internationale du Travail, que seuls quelques pays industrialisés ont pris des dispositions propres à assurer l'égalité des chances et de traitement des travailleurs indépendamment de leur âge. Dans le tiers-monde, de telles mesures n'existent pour ainsi dire pas. Or, c'est justement là que le problème du vieillissement des travailleurs et du maintien de leurs compétences et de leur expérience au service du développement se pose avec une acuité toujours croissante.

«Les tendances démographiques sont irréversibles», souligne M. Ypsilantis. Il faut en tenir compte dès maintenant. Si des mesures énergiques ne sont pas prises dans les pays qui comptent une forte proportion de travailleurs âgés, une grande partie de la main-d'œuvre la plus compétente et la plus expérimentée s'en ira peu à peu gonfler les rangs de la population non productive des assistés.

Source : *Informations OIT*, volume 19, n° 2, mai 83

pays de l'OCDE, des caractéristiques et des tendances originales qui sont le reflet fidèle des traditions et des coutumes nationales. Une proportion

relativement forte de femmes participaient à la main-d'œuvre en 1960, mais la majorité d'entre elles étaient employées dans l'agriculture ; en

effet, les femmes prédominaient dans les activités agricoles auxquelles elles pouvaient se livrer tout en s'occupant de leur ménage et de leurs enfants. C'est ainsi, note le rapport, que le déclin du secteur agricole au Japon a

provoqué un déclin de la participation des femmes à la main-d'œuvre, notamment parmi les femmes âgées de 25 à 40 ans, pour lesquelles les travaux agricoles étaient la seule option possible.

| Chômage des jeunes dans certains pays de l'OCDE | | | | | | |
|--|--------------------|------|------|------|-------------------|-------------------|
| | Chiffres effectifs | | | | Prévisions | |
| | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
| <i>Taux de chômage des jeunes (1)</i> | | | | | | |
| Etats-Unis | 11,3 | 13,3 | 14,3 | 17,0 | 17 | 14 ^{1/2} |
| Japon | 3,4 | 3,6 | 4,0 | 4,4 | 5 ^{1/2} | 6 |
| Allemagne (2) | 3,4 | 3,9 | 6,5 | 9,5 | 12 ^{1/4} | 13 ^{1/4} |
| France (3) | 13,3 | 15,0 | 17,0 | 20,3 | 21,0 | 24 |
| Royaume-Uni (4) | 11,6 | 15,3 | 19,8 | 21,6 | 23 | 22 ^{3/4} |
| Canada | 13,0 | 13,2 | 13,3 | 18,7 | 20 ^{1/4} | 18 ^{1/2} |
| Italie | 25,6 | 25,2 | 27,4 | 29,7 | 33 ^{1/4} | 35 |
| Total des pays ci-dessus | 10,9 | 12,4 | 14,0 | 16,5 | 17 ^{1/2} | 16 ^{3/4} |
| Australie (5) | 12,2 | 12,3 | 10,8 | 12,9 | 17,9 | 18 ^{1/4} |
| Finlande | 12,8 | 10,0 | 10,9 | 11,7 | 13 ^{1/4} | 12 |
| Norvège | 6,6 | 5,4 | 5,8 | 8,1 | 11 ^{1/2} | 11 ^{1/4} |
| Espagne (6) | 21,2 | 28,5 | 33,7 | 36,9 | 40 | 42 ^{3/4} |
| Suède | 5,0 | 5,1 | 6,3 | 7,6 | 8 ^{1/2} | 8 ^{1/2} |
| Total des douze pays (7) | 11,3 | 13,1 | 14,8 | 17,3 | 18 ^{1/2} | 18 |
| <i>Nombre de jeunes chômeurs (en millions)</i> | | | | | | |
| Sept grands pays | 6,0 | 6,9 | 7,7 | 9,0 | 9 ^{1/2} | 9 |
| Douze pays | 7,0 | 8,1 | 9,1 | 10,6 | 11 ^{1/4} | 10 ^{3/4} |
| <p>(1) Agés de 24 ans au plus. Les données se rapportent à l'effectif total de la population active jeune pour tous les pays sauf le Canada et l'Australie où les personnes faisant partie des forces armées ne sont pas prises en compte dans la population active d'âge compris entre 15 et 24 ans. Dans le cas de la France et de l'Australie les chiffres pour 1983 sont des taux réels et non des estimations.</p> <p>(2) Les chiffres du chômage se rapportent aux chômeurs inscrits à la fin de septembre de chaque année. Les chiffres de la population active sont des moyennes annuelles établies à partir de diverses sources nationales y compris les enquêtes par sondages.</p> <p>(3) Les données se rapportent au mois de mars de chaque année sauf pour 1982 où les chiffres se rapportent à avril-mai. Les soldats du contingent sont inclus dans la population active d'âge compris entre 15 et 24 ans.</p> <p>(4) Les chiffres se rapportent au mois de juillet de chaque année et incluent les jeunes en fin de scolarité. Pour la population active les données sont estimées à partir de plusieurs sources dont l'étude sur la population active de la CEE et se rapportent au mois de juin de chaque année.</p> <p>(5) Les données se rapportent au mois d'août de chaque année.</p> <p>(6) Les données se rapportent au dernier trimestre de chaque année.</p> <p>(7) Ces pays représentaient en 1979 85 % environ de la population active jeune de la zone de l'OCDE.</p> | | | | | | |
| Source : <i>Perspectives de l'emploi</i> . OCDE. | | | | | | |

Les jeunes

On note également une baisse de la participation des jeunes filles à la main-d'œuvre au Japon, du fait qu'elles sont plus nombreuses à poursuivre des études supérieures ou secondaires. Ainsi, en 1980, 95,4 % des filles — contre 93,1 % des garçons seulement — étaient entrées dans le cycle secondaire.

Cette tendance à l'extension des études pour les deux sexes est également évidente en Europe occidentale où la participation des jeunes à la main-d'œuvre est tombée brutalement entre 1960 et 1980, du fait de la prolongation de la scolarité.

Il faut toutefois remarquer que les taux de participation des jeunes augmentent en Amérique du Nord et en Australie, car, bien que nombreux en classe, les jeunes, de plus en plus, ont en même temps un emploi.

Europe de l'Est

Dans les pays à économie planifiée de l'Europe de l'Est — où la plupart des gouvernements doivent faire face à une pénurie de main-d'œuvre —, les taux de participation à la main-d'œuvre «semblent tendus à l'extrême», constate le rapport.

Trait particulièrement frappant : la forte proportion de femmes actives si on la compare aux taux observés en Europe occidentale. Entre 70 et 80 % des femmes âgées de 25 à 55 ans travaillent en Europe de l'Est, avec dans certains cas des niveaux supérieurs à 90 %, selon les données disponibles les plus récentes. Ainsi par exemple, en 1975, 93 % des femmes entre 25 et 44 ans travaillaient en Bulgarie ; en 1980, le taux était de 91 % en Tché-

coslovaquie pour les femmes entre 25 et 49 ans ; en 1970, en URSS, 93 % des femmes âgées de 30 à 39 ans et 91 % du groupe d'âge de 40 à 49 ans faisaient partie de la population active. C'est seulement dans les pays scandinaves que les taux d'activité féminins de l'Europe occidentale approchent ceux de l'Europe de l'Est. Cette forte participation à la main-d'œuvre est rendue possible notamment par l'octroi de congés de maternité généreux et le grand nombre de crèches et de jardins d'enfants.

Comme en Europe occidentale, les taux d'activité des hommes âgés de plus de 55 ans varient, en Europe de l'Est, selon l'âge officiel d'admission à la retraite. En Hongrie, par exemple, la baisse du taux d'activité pour le groupe d'âge de 60 à 64 ans a été spectaculaire, passant de 81 % en 1949 à 13 % en 1980. Pour le même groupe d'âge, le taux est resté élevé en République démocratique allemande : 83 % en 1971. Cela s'explique par le fait que, dans ce pays, les retraités peuvent à la fois travailler et toucher leur pension complète.

En ce qui concerne la participation des jeunes à la main-d'œuvre, une tendance commune apparaît dans les deux parties de l'Europe, à l'Est comme à l'Ouest : les taux sont en baisse, ce qui est dû au développement de l'éducation et de la formation.

La pauvreté rurale

Dans le tiers-monde, la modernisation des techniques agricoles, la fragmentation des terres et la mécanisation ont provoqué, au cours des deux dernières décennies, l'exode de dizaines

Emploi : un diagnostic insuffisant, des politiques inadaptées

| Emploi et productivité | | | | | | | | | | |
|--|------|------|--------|-------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|
| Ensemble de l'économie, pourcentage de variation par rapport à la période précédente, taux annuels désaisonnalisés | | | | | | | | | | |
| | 1981 | 1982 | 1983 | 1894 | 1982 II | 1983 I | 1983 II | 1984 I | 1984 II | 1985 I |
| Etats-Unis | | | | | | | | | | |
| PNB | 2,6 | -1,9 | 3 1/2 | 5 | -0,6 | 3,3 | 7 1/2 | 4 1/4 | 3 1/2 | 3 |
| Emploi | 1,1 | -0,9 | 1 1/4 | 3 | -0,6 | 0,3 | 5 | 2 1/2 | 2 1/2 | 1 3/4 |
| PNB/Emploi | 1,5 | -1,0 | 2 1/4 | 1 3/4 | 0,1 | 3,0 | 2 1/2 | 1 3/4 | 1 | 1 |
| Japon | | | | | | | | | | |
| PNB | 3,8 | 3,0 | 3 | 4 | 4,3 | 1,7 | 4 3/4 | 4 | 3 | 3 |
| Emploi | 0,8 | 1,0 | 2 | 1 | 0,8 | 2,8 | 1 1/4 | 1 | 1 1/4 | 1 1/4 |
| PNB/Emploi | 3,0 | 1,9 | 1 1/4 | 2 3/4 | 3,4 | -1,1 | 3 1/2 | 3 | 1 1/2 | 1 3/4 |
| Allemagne | | | | | | | | | | |
| PNB | -0,3 | -1,1 | 1 1/4 | 2 | -1,8 | 2,2 | 2 1/4 | 2 | 2 | 2 1/4 |
| Emploi | -0,8 | -1,9 | -2 | -1/2 | -1,8 | -2,6 | -1/2 | -1/2 | -1/2 | -1/2 |
| PNB/Emploi | 0,4 | 0,7 | 3 1/4 | 2 1/2 | 0 | 4,9 | 3 | 2 1/2 | 2 1/2 | 2 1/2 |
| France | | | | | | | | | | |
| PNB | 0,4 | 1,9 | 1/2 | 0 | 0,6 | 1,2 | -1 | 1/4 | 3/4 | 1 1/2 |
| Emploi | -0,7 | -0,1 | -3/4 | -1 | 0,2 | -1,0 | -1 | -3/4 | -3/4 | -1/2 |
| PNB/Emploi | 1,1 | 1,9 | 1 1/4 | 1 | 0,4 | 2,3 | 0 | 1 | 1 1/2 | 1 3/4 |
| Royaume-Uni | | | | | | | | | | |
| PNB | -1,7 | 2,0 | 2 1/2 | 2 1/4 | 2,4 | 3,1 | 1 1/2 | 3 | 1 1/2 | 2 |
| Emploi | -3,6 | -1,7 | -3/4 | 0 | -1,9 | -0,5 | 0 | 0 | 1/4 | 1 1/4 |
| PNB/Emploi | 1,9 | 3,8 | 3 1/4 | 2 1/4 | 4,3 | 3,7 | 1 1/2 | 3 | 1 1/4 | 1 3/4 |
| Italie | | | | | | | | | | |
| PNB | 0,1 | -0,3 | -1 1/2 | 2 | -6,0 | -1,1 | 2 3/4 | 2 | 1 1/2 | 1 1/4 |
| Emploi | 0,5 | -0,4 | -1/4 | 0 | -0,8 | 0 | -1/4 | 0 | 0 | 0 |
| PNB/Emploi | -0,3 | 0 | -1 1/4 | 2 | -5,3 | -1,1 | 3 | 2 | 1 1/2 | 1 |
| Canada | | | | | | | | | | |
| PNB | 3,4 | -4,4 | 3 | 5 | -3,7 | 4,9 | 6 | 5 1/4 | 3 1/2 | 2 1/2 |
| Emploi | 2,6 | -3,2 | 3/4 | 3 | -4,1 | 1 | 5 | 2 1/2 | 2 1/4 | 2 |
| PNB/Emploi | 0,8 | -1,2 | 2 1/4 | 1 3/4 | 0,4 | 3,8 | 1 | 2 1/2 | 1 | 1/2 |
| Total des pays ci-dessus | | | | | | | | | | |
| PNB/PIB | 1,9 | -0,5 | 2 1/2 | 3 3/4 | -0,1 | 2,6 | 5 | 3 1/2 | 2 3/4 | 2 1/2 |
| Emploi | 0,3 | -0,6 | 1/2 | 1 1/2 | -0,6 | 0,4 | 2 1/4 | 1 1/4 | 1 1/4 | 1 |
| PNB/(PIB)/Emploi | 1,6 | 0,1 | 2 | 2 1/4 | 0,6 | 2,2 | 2 3/4 | 2 1/4 | 1 1/2 | 1 1/2 |
| OCDE Europe | | | | | | | | | | |
| PNB/PIB | -0,2 | 0,6 | 1 | 1 1/2 | -0,4 | 1,5 | 1 1/4 | 1 3/4 | 1 1/2 | 1 3/4 |
| Emploi | -0,8 | -0,8 | -3/4 | -1/4 | -0,9 | -1 | -1/2 | -1/4 | -1/4 | 0 |
| PNB/(PIB)/Emploi | 0,6 | 1,4 | 2 | 2 | 0,5 | 2,5 | 2 | 2 | 1 3/4 | 1 3/4 |
| Total OCDE | | | | | | | | | | |
| PNB/PIB | 1,7 | -0,3 | 2 1/4 | 3 1/4 | 0 | 2,3 | 4 3/4 | 3 1/4 | 2 1/2 | 2 1/2 |
| Emploi | 0,2 | -0,6 | 1/4 | 1 | -0,6 | 0,1 | 1 1/2 | 1 | 1 | 3/4 |
| PNB/(PIB)/Emploi | 1,5 | 0,3 | 2 | 2 1/4 | 0,7 | 2,2 | 3 | 2 1/4 | 1 1/2 | 1 1/2 |

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, 1983 (34)

En République de Corée, par exemple, la transformation du régime foncier et la redistribution de la terre ont été suivies par des innovations techniques et institutionnelles qui ont augmenté la productivité. L'expansion de l'éducation primaire dans les zones rurales et le développement de l'enseignement supérieur et secondaire qui a suivi ont doté la Corée d'une abondance de ressources humaines très instruites.

L'ambitieux programme du Gouvernement coréen prévoyant l'accélération de la croissance se fondait initialement sur une industrialisation à fort coefficient de main-d'œuvre, orientée vers le remplacement des importations. Cette politique a été modifiée par la suite pour faire place à un développement à fort coefficient de main-d'œuvre axé sur les exportations. «Cet effort, qui s'était appuyé sur d'importants apports de capitaux étrangers, a réussi en termes de croissance et de distribution», estime le rapport.

Une répartition inégale

Le BIT cite également l'expérience du Brésil qui a fait porter l'essentiel de son effort de développement sur le secteur urbain moderne, les exportations apparaissant comme une panacée immédiate.

Il n'y a eu aucune distribution initiale des revenus et des actifs dans les zones rurales, et les ressources humaines n'ont pas fait l'objet d'un développement égal.

Ce modèle a débouché sur un taux de croissance par habitant substantiel, mais les fruits de la croissance ont été très inégaux, selon les secteurs, les régions et les zones, urbaines et rurales, et aussi selon les ménages. Le

résultat est qu'il existe encore des différences considérables de bien-être économique entre les groupes de population.

Les mesures possibles

Le rapport mentionne une série de mesures qui pourraient être utilisées efficacement dans la lutte contre la pauvreté rurale dans les pays en développement.

Les pays avancés pourraient donner davantage d'importance à leurs programmes d'assistance économique au développement rural et en particulier de protection des pauvres.

Il est également nécessaire d'abaisser les barrières protectionnistes auxquelles se heurtent les exportations de matières premières et de produits manufacturés du tiers-monde, tels que les textiles, les chaussures et les articles en cuir.

Mais ces mesures internationales devraient être conçues comme n'allant pas au-delà de l'appoint nécessaire aux efforts que déploie le tiers-monde pour maîtriser le processus de développement, indique le rapport. L'objectif essentiel devrait être d'orienter le développement rural de telle manière que la croissance puisse bénéficier aux ruraux pauvres et aux sans-terre. Des changements institutionnels sont indispensables pour empêcher la concentration des terres et faire en sorte que les techniques nouvelles soient accessibles et, si possible, utilisées par tous.

Des techniques appropriées

Il faudrait également entreprendre un effort concerté pour promouvoir des techniques de production plus appro-

priées, dans le secteur moderne du tiers-monde.

L'intervention gouvernementale dans l'industrie, en matière de prix et de fiscalité, pourrait se révéler cruciale à cet égard, estime le rapport.

On devrait s'attacher à choisir des techniques et à chercher à produire des biens qui maximisent l'utilisation de la main-d'œuvre relativement peu qualifiée, en produisant en même temps des biens susceptibles de satisfaire les besoins des pauvres.

Beaucoup de produits plus simples et meilleur marché, souligne le rapport, sont aussi le résultat final de procédés impliquant un plus fort coefficient de main-d'œuvre. Ainsi des modifications de la demande peuvent augmenter le volume de l'emploi et faire «boule de neige».

Un secteur négligé

En dépit de ce fait, le rapport constate que le secteur de la petite industrie demeure relativement négligé. Cette méconnaissance relative est d'autant plus fâcheuse que l'emploi créé par l'ensemble des petites entreprises industrielles représente, dans un certain nombre de pays, de 50 % à 90 % environ de l'emploi total du secteur manufacturier (y compris le travail à temps partiel).

Le rapport sur le travail dans le monde constate que les pays pauvres ont tendance à croire qu'en matière de développement rural, ils doivent nécessairement choisir entre deux

stratégies aussi peu satisfaisantes l'une que l'autre : le radicalisme et le libéralisme.

«Trop souvent, une attitude radicale à l'égard du développement rural s'accompagne de prétentions excessives à l'autosuffisance dans le cadre de l'économie mondiale, ce qui entraîne une surprotection, une inefficacité de l'industrie et un taux général de croissance faible, limité par la pénurie de devises.». Inversement, les pays qui ont réussi à libéraliser les formalités d'importation, à établir un taux de change réaliste et à assurer une saine croissance de leurs exportations ont trop souvent méconnu la nécessité de modifier des structures internes et de faire une réforme agraire.

Ce qu'il faut changer

«En fait, ces deux modes d'action sont souvent considérés comme incompatibles sur le plan idéologique. L'un s'en remet au libre jeu des forces du marché, alors que l'autre appelle une redistribution de la propriété. L'un semble pouvoir bénéficier de l'appui international mais non pas l'autre.»

L'aide la plus efficace que puissent apporter les pays industrialisés est de libéraliser la structure de leurs importations, estime le rapport. Mais il est tout aussi indispensable qu'ils s'engagent à mettre en œuvre des programmes à long terme pour aider les pays en développement à surmonter les problèmes que pose la modification des structures dans les zones rurales.

Vient de paraître

DECENTRALISATION ET POLITIQUES SOCIALES

La crise de l'Etat providence nous conduit plus que jamais à s'interroger sur la relation entre l'économique et le social, sur les structures et le fonctionnement des systèmes de protection sociale en regard des dynamiques de la société civile.

Les réflexions menées au plan national, et a fortiori les mesures qui pourraient finalement être adoptées, doivent tenir compte des réalités observées sur le terrain. Et c'est là un premier mérite de cet ouvrage que de nous éclairer sur le nécessaire renouvellement des structures et des pratiques.

La loi de décentralisation et de répartition des compétences ouvre à cet égard de nouvelles perspectives, souvent prometteuses, parfois inquiétantes : elle interpelle les acteurs concernés : élus locaux, responsables administratifs, professionnels de l'action sanitaire et sociale, représentants d'usagers. Ils étaient réunis par le CEPES pour réfléchir à partir de leurs expériences sur le devenir des politiques sociales, la redistribution des rôles entre l'Etat et les collectivités locales, l'articulation de ces différents échelons entre eux et la société civile.

A l'heure du grand débat sur la décentralisation et sur la crise des systèmes de protection sociale, cet ouvrage collectif est riche d'enseignements et de propositions.

Parmi les principaux auteurs

Jean-Michel BELORGEY, Député de l'Allier

Françoise DREYFUS, Conseiller Technique au Cabinet du Ministre de la Santé

Marie-Thérèse JOIN-LAMBERT, Chef du Service des Affaires Sociales au Commissariat du Plan

Michel LUCAS, Chef de l'Inspection Générale des Affaires Sociales

Gérard MARTIN, Chargé de Conférences à l'IEP de Grenoble, Directeur du CEPES

Pierre MOUSNIER-LOMPRES, Inspecteur Général des Affaires Sociales

Paul THIBAUD, Directeur de la Revue ESPRIT

Jean-Emile VIE, Conseiller Maître à la Cour des Comptes

Jean-Pierre WORMS, Député de Saône et Loire

Un volume 387 pages — 96F TTC

Edition : CEPES — Association Internationale Futuribles

Diffusion : Association Internationale Futuribles 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

Tél. (1) 222 63 10

Sururbanisation dans le tiers-monde ?

Urbanisation rapide, problèmes et solutions

Guy Ankerl (1)

En l'an 2000, la moitié de la population mondiale vivra en ville, des villes parfois gigantesques, atteignant plusieurs dizaines de millions d'habitants...

Guy Ankerl dresse un panorama de ces perspectives en termes de croissance démographique et de déplacement de populations, de localisation, de dynamique spatiale et de densité humaine.

Il examine ensuite les conséquences qu'entraîne une telle urbanisation en termes d'habitat, d'activités, de disparités économiques et sociales... et évoque certaines solutions qui pourraient être adoptées pour faire face aux problèmes majeurs que soulève une telle évolution.

Depuis quelques décennies, nous sommes témoins d'un intérêt alarmiste pour les questions ayant trait au développement urbain. Ces inquiétudes peuvent s'expliquer par la conjugaison de trois phénomènes.

1. Selon les projections des Nations-Unies (2) à la fin du millénaire, *plus de la moitié* de la population mondiale vivra en ville, — situation qui existe déjà depuis plus de 30 ans dans le monde industrialisé.

2. Des agglomérations d'une *grandeur jamais atteinte auparavant* se développent à un rythme accéléré. En 1360 avant J.-C., Thèbes en Egypte a été la seule ville avec une population dépassant 100 000 habitants (3). Un peu plus de mille ans après, Rome, capitale de l'Empire, comptait plus d'un demi mil-

(1) Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.)

(2) *U.N. Patterns of Urban and Rural Population Growth*. — New York, 1980. Table 8.

(3) Chandler, T. ; Fox., G. — *3000 Years of Urban Growth*. — New York, 1974, Grauman, J.V. — «Orders of Magnitude of the World's Urban Population in History». — in *UN Population Bulletin*, n° 8, 1976. p. 32.

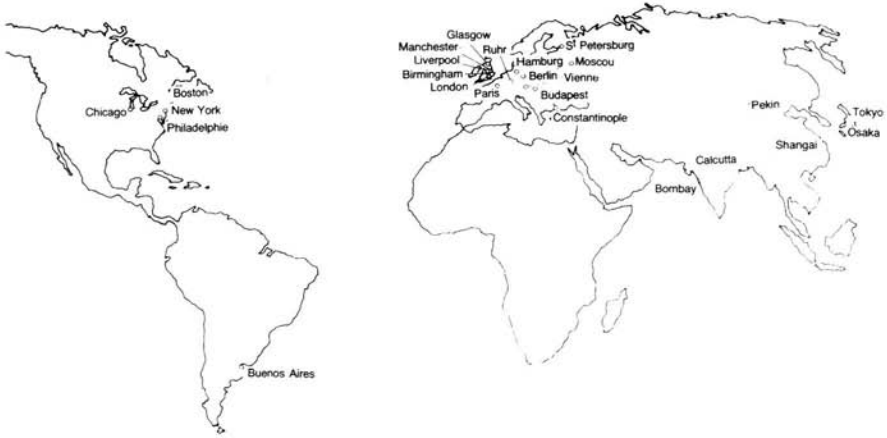
Carte 1 — Répartition géographique des 25 plus grandes villes du monde en 800



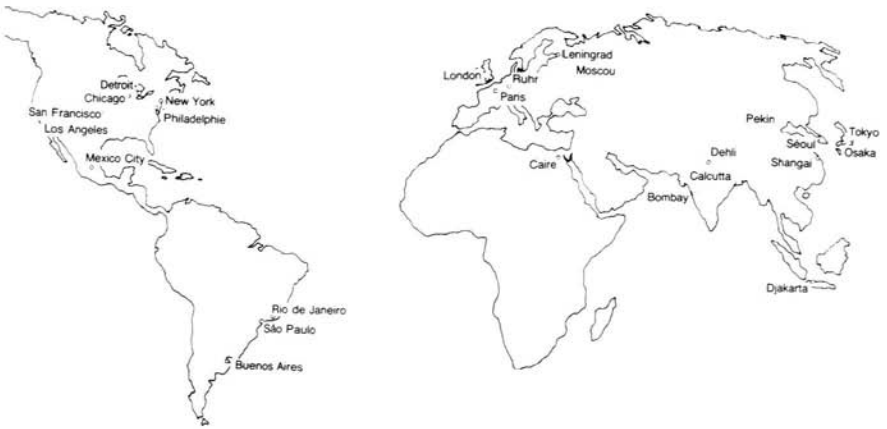
Carte 2 — Répartition géographique des 25 plus grandes villes du monde en 1850



Carte 3 — Répartition géographique des 25 plus grandes villes du monde en 1900



Carte 4 — Répartition géographique des 25 plus grandes villes du monde en 1968



Source : T. Chandler, G. Fox. — *3000 Years of Urban Growth*. — New York, 1974.

lion d'habitants. Deux mille ans plus tard, en 1800, la population de Pékin dépassait le million. Et depuis cette date l'accélération a été remarquable. En 1850, déjà, Londres comptait plus de 2 millions d'habitants (en 1900, plus de 5 millions) et, en moins de cent ans, la population de New York City a dépassé le seuil de 10 millions. Actuellement l'agglomération Tokyo-Yokohama a plus de 20 millions d'habitants. Cette prolifération des grandes métropoles est telle que l'on n'arrive plus à les désigner par un *nom*. Les statistiques des Nations-Unies ne mentionnent plus Dortmund, mais l'agglomération Rhin-Rhur. New York City est remplacé par la dénomination New York/Nord-Est de New Jersey, Tokyo par Tokyo-Yokohama, Le Caire par Caire-Giza-Imbaba et Bangkok par Bangkok-Thonburi.

3. Dans l'histoire récente — depuis la révolution industrielle, — c'est la première fois que *la plus grande métropole du monde* ne se situe pas dans l'aire de la civilisation occidentale. En effet, la population de Tokyo a dépassé celle de New York et il est prévu que dans une décennie Mexico — appartenant actuellement au tiers-monde — passe en tête. Or, depuis des temps immémoriaux ce sont les métropoles qui ont orienté les civilisations (par exemple Rome pour l'Empire romain). Pourtant une étude plus systématique de l'histoire nous enseigne que la prédominance des villes anglo-saxonnes ne s'étend que sur le dernier centenaire (et vers mille ans après J.-C. une ville hispanophone, Cordoue — sous émirat arabe — a déjà été la plus grande ville du monde). Pendant les trois derniers millénaires, la plus grande ville du monde n'a été située en Europe que durant quelques siècles dans l'histoire. La métropole du monde se situait la plupart du temps en Asie, notamment en Chine. Si l'on considère plus largement la répartition géographique des 25 plus grandes villes du monde, nous arrivons à une constatation similaire. Durant une centaine d'années seulement — depuis 1850 — la plupart de ces villes se sont situées en Europe.

En plus de l'intérêt du grand public pour le processus d'urbanisation, au cours des dernières décennies, la *recherche urbaine* s'est aussi intensifiée, mais en changeant fréquemment ses paradigmes (4).

Dans les années 50 — c'est-à-dire avant l'indépendance de la plupart des pays africains — l'explosion urbaine latino-américaine a été traitée dans la perspective d'une pathologie urbaine.

Au cours des années 60, dans les centres de recherche, une perspective plus optimiste s'imposait : les villes ont été considérées comme des pôles de développement et leurs problèmes ont été assimilés à une crise d'adolescence, c'est-à-dire à celle de la modernisation.

Puis, au cours de la dernière décennie, cette recherche a subi de plus en

(4) Butterworth, D. : Chance, J.K. — *Latin American Urbanization*. — Cambridge UK, 1981. p. 198.

plus l'influence de l'économie politique d'inspiration marxiste — et même léniniste (pensons aux cinq contradictions de l'impérialisme). Ainsi la *théorie de dépendance* a vu le jour en misant sur les notions du centre et de la périphérie. Dans cette optique globaliste, les métropoles des pays légalement décolonisés et d'économie dualiste se sont détachées de leur arrière-pays pour devenir, d'une part, de simples transmetteurs d'instructions des centres de décision nationaux et, d'autre part, des lieux où l'activité principale consiste à emballer les produits primaires à exporter et à tirer quelques profits de ces opérations. Bien entendu, le caractère foncièrement «échangiste» des villes — échange de marchandises et d'informations entre étrangers, la ville en tant que place de marché, son caractère tertiaire qui s'applique aussi aux villes pré-industrielles (5) — est bien saisi dans cette perspective.

Mais avant d'interpréter les phénomènes ou d'introduire un point de vue normatif qui permette d'évaluer le processus spontané, pour être en mesure de suggérer une réponse politique saine, il faut présenter les faits bruts de l'urbanisation, son état actuel et ses tendances.

L'urbanisation est-elle liée à une concentration urbaine accrue ? Qu'il s'agisse du monde plus ou moins industrialisé, de diverses aires de civilisation ou de grands ensembles géographiques (Afrique tropicale, Amérique du Sud tropicale ou tempérée), ou de pays ayant choisi la route du capitalisme ou la voie du communisme, les tendances sont-elles convergentes ou divergentes ?

Concepts et statistiques

Grâce aux Nations-Unies, nous disposons depuis 1980 d'abondantes statistiques sur l'urbanisation dans le monde ; mais les Nations-Unies acceptant la définition d'agglomération urbaine de chaque pays, et celles-ci étant différentes (définition souvent arbitraire puisqu'elle relève d'une fiction administrative) (6), toute comparaison internationale est discutable.

A toutes fins utiles, nous rappelons ici les traits sociologiques essentiels qui caractérisent une *place urbaine*.

1. Les places urbaines sont discernables par le fait qu'un certain *nombre de personnes* — au-dessus d'un seuil numérique établi — habitent (ou fréquentent) un endroit dans lequel la densité humaine est relativement élevée. En effet, si les habitats étaient répartis *uniformément* sur le globe, on ne pourrait faire de distinction entre la ville et la campagne.

2. A mesure que des nœuds de *concentration humaine se multiplient et s'agrandissent*, on parle d'*urbanisation*.

(5) Sjoberg, G. — *The Preindustrial City: Past and Present*. — New York, 1960.

(6) Ankerl, G. — «Spezifische Faktoren in Stadtsoziologischen Analysen». — in *Kölner Zeitschrift für Soziologie*, 3.26. septembre 1974. p. 572-4.

3. Ces *agglomérations* humaines permanentes engendrent — par leur densité et leur ampleur — un certain mode de vie où, selon la loi de la probabilité, des *gens divers et en grand nombre* se rencontrent ; ainsi l'homme est obligé de faire des *choix*, de sélectionner davantage ses fréquentations (sociales, professionnelles, voire intimes), ou au moins d'accepter une coexistence pacifique avec les gens qu'il ne connaît pas de *longue date*, ni par le lien de parenté ni par un commun lieu d'origine. Voilà le défi de la vie urbaine, un problème d'adaptation majeur pour les immigrants qui ont été préparés à vivre, par leur socialisation, en milieu rural.

Le processus d'urbanisation met en lumière deux aspects ayant une signification sociologique majeure. Il s'agit :

- du «nœud (ou agglomération) urbain» comme concentration humaine *relative* par rapport à des personnes vivant en habitats dispersés ;
- de l'ampleur du phénomène, en nombre *absolu*, de personnes rassemblées dans un espace géographique limité (à Tokyo-Yokohama, par exemple on trouve environ 20 millions de gens sur 400 km²).

En effet, il faut bien distinguer la *proportion relative* (%) de la population vivant en ville qui constitue l'*indicateur d'urbanisation* (caractéristique d'un *changement structural*) et la simple *croissance de la population urbaine* en terme absolu, car ces deux phénomènes ne sont pas nécessairement concomitants ou explicables par les mêmes causes et n'ont pas les mêmes conséquences sociales non plus. En réalité, l'accroissement de l'indicateur d'urbanisation est principalement imputable à l'exode rural (ce que l'on appelle aussi «la révolution de mobilité») (7), tandis que l'accroissement absolu de la population urbaine dans le tiers-monde est largement imputable à l'explosion démographique (dite aussi «révolution vitale») qui ne se limite pas seulement à la campagne. En ce qui concerne les conséquences sociales, il faut noter que la migration injecte plus d'étrangers, de diversité humaine dans la masse urbaine que la croissance démographique.

Les données fondamentales

Sur l'état actuel de l'urbanisation du tiers-monde, nous pouvons faire les constatations suivantes :

1. Alors que l'indicateur d'urbanisation dans le monde développé est actuellement de 70 % environ, en l'an 2000 il sera de 79 %, celui du tiers-monde est actuellement de 30 % environ et en l'an 2000 il passera à 44 %. La moyenne mondiale est actuellement de 40 % environ et en l'an 2000 elle sera

(7) Rogers, A. ; Williamson, J.G. . — «Migration, Urbanization, and Third World Development : an Overview». — in *Economic Development and Cultural Change*, avril 1982, Third World Migration and Urbanization a Symposium, p. 464.

de 50 %. Ainsi en l'an 2000, l'urbanisation aura atteint dans le tiers-monde le niveau que les pays actuellement développés ont eu en 1930 (8).

2. Le niveau d'urbanisation du monde *tricontinental* des pays en développement est relativement *très bas*, mais la *variation* au sein du groupe est considérable. L'Asie du Sud (24 %) et l'Afrique (29 %) sont effectivement les régions les moins urbanisées. Par contre, l'Amérique du Sud n'est pas seulement plus urbanisée que l'Amérique latine dans son ensemble, mais elle atteint (70 %) déjà maintenant le niveau d'urbanisation de l'Europe (69 %) et de l'Amérique du Nord (73 %), c'est-à-dire la moyenne du monde développé (l'Amérique du Sud au climat modéré dépasse même cette moyenne (82 %)).

3. En effet, la *variation de l'indicateur d'urbanisation* au sein d'un même continent est aussi très grande, notamment en Afrique tropicale entre l'Afrique centrale (34 %) et l'Afrique orientale (16 %) (en Afrique du Nord, l'indicateur est de 44 %).

4. La prospective indique donc que les taux d'urbanisation des mondes développés et en développement ont *tendance* à s'égaliser (la différence passe de 40 à 33 points), mais en même temps les grandes variations régionales persistent, car en Afrique tropicale par exemple l'Afrique centrale, déjà la plus urbanisée, s'urbanise encore plus rapidement que l'Afrique orientale pour-

Tableau 1 — Agglomérations d'au moins un million d'habitants en Afrique tropicale, par ordre d'importance, en 1980

| Ordre d'importance | Population (en million) | % de la population urbaine vivant dans la ville en question |
|-------------------------|-------------------------|---|
| 1. <i>Kinshasa</i> (1) | 3,09 | 28 |
| 2. <i>Lagos</i> | 2,50 | 17 |
| 3. <i>Accra</i> | 1,41 | 34 |
| 4. <i>Nairobi</i> | 1,28 | 58 |
| 5. Ilorin / Nigeria | 1,16 | 8 |
| 6. Kananga / Zaire | 1,10 | 10 |
| 7. <i>Dar es Salaam</i> | 1,08 | 51 |
| 8. Ado-Ekiti / Nigeria | 1,00 | 7 |

Source : Nations-Unis, U.N. Patterns, Table 48

(1) Les capitales sont en italiques

(8) Hay, Richard Jr. — «Patterns of Urbanization and Socio-Economic Development in the Third World: an Overview». — in *Third World Urbanization* (ed. by J. Abu-Lughod and R. Hay Jr.). Chicago, 1977. p. 74. *UN Patterns...* op. cit., pp. 16s. tables 48 et 49.

tant peu urbanisée, ainsi le *hiatus entre l'Afrique rurale et l'Afrique urbaine* s'accroîtra encore.

5. Parmi les 24 grands ensembles géographiques du monde (il y a 9 régions développées et 15 en développement), c'est en *Afrique centrale* où le processus d'urbanisation est le plus rapide (1980-2000), il est suivi par l'Afrique du Nord.

6. En divisant la population des villes principales par le nombre d'habitants vivant en ville (dans les pays ayant au moins 10 millions d'habitants), nous avons calculé la *concentration urbaine* qui s'avère particulièrement élevée en *Afrique orientale* (par exemple Dar-es-Salaam 51 %, Nairobi 58 %), et la concentration urbaine aura tendance à *augmenter* jusqu'à la fin du siècle (voir tableaux pages suivantes). (Notons à titre de comparaison que sur le plan mondial, parmi les pays qui comptent les plus grandes villes du monde — ces villes étant Tokyo, Mexico, Sao Paulo, New York et Shanghai —, le

| Tableau 2 — Croissance de l'indicateur d'urbanisation en Afrique tropicale (pourcentage d'accroissement) | | | | | | |
|--|---------------------------|------|----------------------|---|-----------|-----------|
| Région et pays | Indicateur d'urbanisation | | Croissance entre : | | | |
| | 1970 | 2000 | 2000-1970 [2]-[1] | 1970-1980 | 1980-1990 | 1990-2000 |
| | [1] | [2] | [3] | [4] | [5] | [6] |
| <i>Par région</i> | | | | | | |
| Afrique de l'Est (E) | 10,7 | 29,4 | 18,7 | 5,45 | 6,58 | 6,69 |
| Afrique de l'Ouest (W) | 17,2 | 35,9 | 18,7 | 5,02 | 6,36 | 7,27 |
| Afrique Centrale (M) | 25,2 | 51,6 | 26,4 | 9,21 | 9,28 | 7,91 |
| <i>Par pays</i> | | | | Densité de la population. Nombre de personnes au Km ² | | |
| | | | | 1970 | 1979 | |
| Malawi (E) | 9,2 | 68,0 | 58,7 | | | |
| Benin (W) | 16,0 | 54,4 | 38,4 | | | |
| 1. Zaire (M) | 30,3 | 56,3 | 26 | 9 | 12 | |
| 2. Ghana (W) | 29,1 | 51,2 | 22,1 | 36 | 47 | |
| 3. Tanzanie (E) | 6,9 | 25,0 | 18,1 | 14 | 18 | |
| 4. Nigéria (W) | 16,4 | 33,4 | 17 | 61 | 81 | |
| 5. Kenya (E) | 10,2 | 26,2 | 16 | 19 | 26 | |

Tableau 3 — Croissance de la population urbaine dans les 5 pays les plus peuplés de l'Afrique tropicale

| Pays et région | Population urbaine en millions | | Taux de croissance en % |
|----------------------------|--------------------------------|----------|-------------------------|
| | 1970 [1] | 2000 [2] | [3] = [2] / [1] × 100 |
| 1. Tanzanie | 0,92 | 8,51 | 924 |
| 2. Kenya | 1,15 | 8,13 | 710 |
| 2. Nigéria | 9,01 | 45,0 | 500 |
| 4. Ghana | 2,51 | 10,8 | 432 |
| 5. Zaïre | 6,56 | 27,8 | 425 |
| Total | 20,15 | 100,24 | 497 |
| Région la moins développée | 651 | 2 116 | 324 |
| Total mondial | 1 354 | 3 208 | 237 |

Mexique présente la concentration urbaine la plus élevée (30 %), mais jusqu'en l'an 2000, la concentration ne s'élèvera qu'au Japon et très légèrement, de 20 à 21 % (9).

Existe-t-il une sururbanisation ?

Après ce constat chiffré, la question qui se pose est la suivante : comment juger si de tels chiffres sont trop ou pas assez élevés pour le développement de tel ou tel pays ou groupe de pays ? Afin d'optimiser le processus du développement d'un pays faut-il accélérer ou ralentir le processus ?

Le problème se ramène à ceci : existe-t-il une *sururbanisation* et en plus une *survitesse d'urbanisation* ?

Si l'on considère que *tous* les pays développés ont un indicateur d'urbanisation au-dessus de 50 %, et ceci indépendamment de leur base culturelle — européenne, américaine ou japonaise — (un niveau nulle part atteint en Afrique tropicale mais souvent dépassé en Amérique latine !), il est clair qu'il n'y a pas de réponse toute faite à ces questions. Bien que nous ne puissions pas nous fonder sur une loi générale qui décrive une relation optimale étroite entre les niveaux du développement économique et d'urbanisation d'un pays,

(9) Taux d'accroissement de la population de la ville principale divisé par le taux de croissance de la population urbaine de quelques pays entre 1970 et 2000 : Japon 1,05, Kenya 1,25, Tanzanie 1,34 et Zaïre 1,45. Source : Ankerl, G. — *Rapid Urbanization and the Underprivileged in Tropical Africa*. — Genève, IIES, 1982. Table 5.

Tableau 5 — Taux de croissance de la population urbaine et de la métropole dans les 5 pays les plus peuplés de l'Afrique tropicale entre 1970 et 2000

| | Taux de croissance | | Croissance de la concentration urbaine [3] = [1] / [2] |
|-----------------------------|------------------------|---------------------------------|---|
| | de la métropole (en %) | de la population urbaine (en %) | |
| | [1] | [2] | [3] |
| 1. Kinshasa / Zaire | 615 | 425 | 1,45 |
| 2. Dar es Salaam / Tanzanie | 1 239 | 924 | 1,34 |
| 3. Nairobi / Kenya | 885 | 710 | 1,25 |
| 4. Accra / Ghana | 510 | 432 | 1,18 |
| 5. Lagos / Nigéria | 500 | 600 | 0,83 |

Tableau 6 — Indice de sururbanisation de deux villes

| Pays | Ville | 1970 | 2000 |
|---------|--------------------|------|------|
| Zaire | Kinshasa / Kananga | 3,30 | 2,56 |
| Kenya | Nairobi / Mombasa | 2,15 | 4,09 |
| Ghana | Accra / Kumasi | 2,15 | 2,74 |
| Nigéria | Lagos / Ibadan | 1,90 | — |
| | Ilorin | — | 2,00 |

Remarque : L'indice de deux villes du Nigéria comporte différentes villes en 1970 et en 2000 ; nous avons calculé également l'indice de quatre villes : Lagos (Ilorin + Ado Ekiti + Mushin) : 1,39 (1970) et 0,66 (2000).

on peut toutefois émettre l'hypothèse selon laquelle les deux phénomènes ne sont pas sans concomitance.

Or, s'il n'existe pas une corrélation obligatoirement décelable entre les niveaux d'industrialisation et d'urbanisation (10), les dépenses supplémentaires impliquées dans l'urbanisation en tant que changement structural — issues d'une migration massive (11) — peuvent indiquer une sururbanisation

(10) Hoselitz, B. F. — «Urbanization and Economic Growth in Asia». — in *Economic Development and Cultural Change*, octobre 1957, pp. 42-54.

(11) Linn, J.F. — «The Cost of Urbanization in Developing Countries». — in *Economic Development and Cultural Change*, avril 1982, pp. 625-48 et 479.

du point de vue économique. Dans le Janeway Lecture à la Woodrow School à Princeton en 1977, W. Arthur Lewis a eu raison de dire que «l'urbanisation est décisive, car elle est *tellement dispendieuse*» (12). En effet, il suffit de regarder les habitats abandonnés à la campagne puis les bidonvilles qui prolifèrent aux bords des villes pour le comprendre.

Ainsi pour se faire une idée, même approximative, des disproportions dans le développement des pays du tiers-monde, nous avons construit un *indice de sururbanisation* et un *indice de survitesse d'urbanisation* divisant en premier l'indicateur d'urbanisation et en second le taux d'accroissement de cet indicateur par le PNB ou le PIB par habitant. Après avoir effectué le calcul nous sommes arrivés aux résultats suivants :

1. *L'Afrique*, continent le moins urbanisé du globe, a l'*indice de sururbanisation* le plus élevé. Elle est suivie par l'Asie. Et à *mesure* qu'un grand ensemble géographique accuse un PNB ou PIB par habitant plus élevé, son indice diminue régulièrement (il s'agit de données des années 1978, 1979 ou 1980 (13)).

2. En calculant l'*indice de survitesse d'urbanisation* pour tous les pays ayant au moins 10 millions d'habitants, nous avons pu constater que sur la base du PIB par habitant, *tous* les pays appartenant à la catégorie des pays à *faibles revenus* ont un indice de survitesse *plus élevé* que n'importe quel autre pays plus développé.

A ce propos il est intéressant de relever que même les pays ayant un très haut indicateur d'urbanisation comme l'Argentine, en Amérique australe au climat modéré, ou comme le Vénézuéla, en Amérique tropicale, ont un indice de sururbanisation et de survitesse d'urbanisation moins élevé que les pays pauvres comme le Zaïre, la Birmanie, etc.

Quelles conclusions faut-il en tirer ?

Les pays les moins développés ont — en termes absolus — un niveau d'urbanisation très bas ; par conséquent un certain accroissement ultérieur de leur indicateur d'urbanisation pourrait — en principe — être considéré comme normal. Mais, vu les moyens économiques limités dont ils disposent actuellement pour faire face aux coûts de cette transformation structurale qu'est l'urbanisation, il est souhaitable que ces pays poursuivent une politique qui *ralentisse* — et éventuellement réoriente — le processus sans toutefois l'arrêter complètement.

Or, comme nous l'avons déjà mentionné, les experts sont unanimes pour dire que la *source* principale de l'urbanisation rapide dans le tiers-monde est la migration (plus précisément le transfert de la population rurale vers les vil-

(12) Lewis, W.A. *The Evolution of the International Economic Order*. — Discussion Paper n° 74, Princeton University, Woodrow Wilson School, 1977, p. 39.

(13) Ankerl, G. — *Rapid Urbanization... op. cit.*, Table 7

les). Cette migration massive surcharge le marché du logement urbain (si l'on peut parler d'un tel marché pour le sous-prolétariat des bidonvilles), le marché du travail (ou le secteur informel que nous appelons résiduel), ainsi que tous les services publics.

Développement et urbanisation

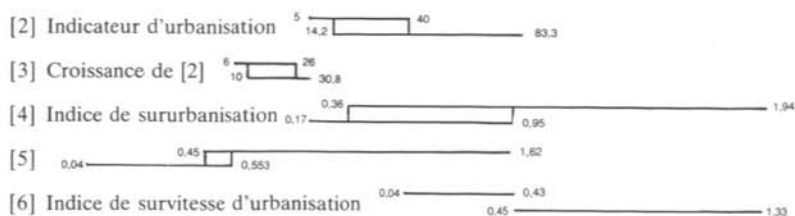
Mais au-delà de cette surcharge des villes, il existe un problème *plus général* de développement, qui englobe *autant* la ville que la campagne : les pays n'arrivent pas à faire face à l'accroissement de la population en général, notamment à effectuer des « investissements dits démographiques » pour

Tableau 7 — **Indice de sururbanisation et indice de survitesse d'urbanisation des pays à faible revenu et de ceux à revenu intermédiaire (pays ayant au moins 10 millions d'habitants) 1970-2000**

| Grand ensemble géographique, régions et pays | PNB per capita 1979 (ou 1978) | PIB per capita 1979 (ou 1978) | Indicateur d'urbanisation en 1980 | Croissance de [2] 1970-2000 | $\frac{[2]}{[1a]} \times 10$ | $\frac{[3]}{[1a]} \times 10$ | $\frac{[3]}{[1b]} \times 10$ |
|--|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | [1a] | [1b] | [2] | [3] | [4] | [5] | [6] |
| Monde | 2 110 | — | 39,3 | 14,0 | 0,19 | 0,066 | — |
| Afrique | 250 | — | 28,9 | 19,6 | 1,16 | 0,78 | — |
| Asie du Sud | 1 350 | — | 64,7 | 17,8 | 0,48 | 0,13 | — |
| Amérique latine | 1 350 | — | 64,7 | 17,8 | 0,48 | 0,13 | — |
| URSS | 3 700 | — | 64,8 | 19,4 | 0,18 | 0,05 | — |
| Europe | 5 680 | — | 68,8 | 13,2 | 0,12 | 0,02 | — |
| Amérique du Nord | 9 660 | — | 73,7 | 10,3 | 0,08 | 0,01 | — |
| Bangladesh | 90 | 118 | 11,2 | 14,6 | 1,24 | 1,62 | 1,24 |
| Ethiopie | 130 | 143 | 14,5 | 19,0 | 1,12 | 1,46 | 1,33 |
| Népal | 140 | 119 | 5,0 | 5,8 | 0,36 | 0,42 | 0,49 |
| Burma | 140 | 133 | 27,1 | 18,0 | 1,94 | 1,29 | 1,35 |
| Afghanistan | 170 | 241 | 15,4 | 17,0 | 0,91 | 1,00 | 0,71 |
| Vietnam | 130 | — | 22,8 | 18,1 | 1,75 | 1,39 | — |
| Indes | 190 | 184 | 22,3 | 14,4 | 1,17 | 0,76 | 0,78 |
| Sri Lanka | 230 | 183 | 24,0 | 18,7 | 1,04 | 0,81 | 1,02 |
| Chine (Populaire) | 320 | — | 20,0 | 15,0 | 0,63 | 0,47 | — |
| Pakistan | 260 | 257 | 28,2 | 16,2 | 1,08 | 0,62 | 0,63 |
| Tanzanie | 260 | 260 | 11,8 | 18,1 | 0,45 | 0,70 | 0,70 |
| Zaïre | 260 | 220 | 39,5 | 26,0 | 1,52 | 1,00 | 1,18 |
| Indonésie | 340 | 340 | 20,2 | 15,2 | 0,59 | 0,45 | 0,45 |

| Grand ensemble géographique, régions et pays | PNB per capita 1979 (ou 1978) | PIB per capita 1979 (ou 1978) | Indicateur d'urbanisation en 1980 | Croissance de [2] 1970-2000 | $\frac{[2]}{[1a]} \times 10$ | $\frac{[3]}{[1a]} \times 10$ | $\frac{[3]}{[1b]} \times 10$ |
|--|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | [1a] | [1b] | [2] | [3] | [4] | [5] | [6] |
| Kenya | 380 | 370 | 14,2 | 16,0 | 0,37 | 0,42 | 0,43 |
| Ghana | 400 | 900 | 35,9 | 22,1 | 0,90 | 0,55 | 0,25 |
| Egypte | 480 | 560 | 45,4 | 15,1 | 0,95 | 0,31 | 0,27 |
| Thaïlande | 590 | 480 | 14,4 | 10,0 | 0,24 | 0,17 | 0,21 |
| Philippines | 600 | 510 | 36,2 | 17,9 | 0,60 | 0,30 | 0,35 |
| Nigéria | 670 | 730 | 20,4 | 17,0 | 0,30 | 0,17 | 0,23 |
| Pérou | 730 | 670 | 67,4 | 21,6 | 0,92 | 0,30 | 0,32 |
| Maroc | 447 | 650 | 40,6 | 20,3 | 0,91 | 0,45 | 0,31 |
| Colombie | 1 010 | 890 | 70,2 | 21,2 | 0,70 | 0,21 | 0,24 |
| Corée du Nord | 1 130 | — | 59,7 | 22,9 | 0,53 | 0,20 | — |
| Turquie | 1 330 | 1 160 | 47,3 | 25,0 | 0,36 | 0,19 | 0,22 |
| Malaisie | 1 370 | 1 190 | 29,4 | 14,6 | 0,21 | 0,11 | 0,12 |
| Corée du Sud | 1 480 | — | 54,8 | 30,7 | 0,37 | 0,21 | — |
| Algérie | 1 590 | 1 250 | 60,9 | 30,8 | 0,38 | 0,19 | 0,25 |
| Mexique | 1 640 | 1 410 | 66,7 | 18,4 | 0,41 | 0,11 | 0,13 |
| Chili | 1 690 | 1 290 | 81,1 | 12,4 | 0,48 | 0,07 | 0,10 |
| Afrique du Sud | 1 720 | 1 590 | 49,6 | 12,5 | 0,29 | 0,07 | 0,08 |
| Brésil | 1 780 | 1 640 | 65,0 | 20,8 | 0,37 | 0,12 | 0,13 |
| Roumanie | 1 900 | — | 47,9 | 23,2 | 0,25 | 0,12 | — |
| Iran | — | 2 340 | — | — | — | — | — |
| Argentine | 2 230 | 2 590 | 82,4 | 10,0 | 0,37 | 0,04 | 0,04 |
| Yougoslavie | 2 430 | — | 42,3 | 19,1 | 0,17 | 0,08 | — |
| Venezuela | 3 120 | 3 020 | 83,3 | 13,5 | 0,27 | 0,04 | 0,04 |
| Espagne | 4 380 | 4 000 | 74,3 | 20,0 | 0,17 | 0,05 | 0,05 |

Variations (pays à faible revenu versus pays à revenu intermédiaire)



Source : Ankerl, G. — «Migration from Rural to Urban Habitat in Tropical Africa». — op. cit. pp. 532-3.

Tableau 8 — Indice de la qualité physique de la vie dans les années 1970 pour deux pays d'Afrique tropicale

| | Rurale | Urbaine | Supériorité urbaine en % |
|---------|--------|---------|--------------------------|
| Ghana | 28 | 54 | 93 |
| Libéria | 27 | 42 | 56 |

Source : Morris, D. — *Measuring the Condition of the World's Poor : the Physical Quality of Life Index.* — New York, 1979, p. 91

maintenir tout simplement le standard de vie d'une population croissance. Ce problème se manifeste dans les villes du tiers-monde d'une manière aiguë, car, contrairement à l'anathème que les inconditionnels de la campagne ont jeté sur les villes comme «tombeau de l'humanité», ces villes présentent des statistiques vitales souvent meilleures que celles de la campagne ; ainsi, contrairement à la situation dans les pays développés, l'*accroissement naturel* de la population y est plus élevé qu'à la campagne.

Pour cerner toute la problématique du développement urbain, il ne suffit pas de considérer les villes dans leur existence propre et leur dynamisme interne, mais il faut les insérer dans un *modèle global* de développement d'une société qui comprend métropole et campagne, permettant de comparer leur situation respective, de revoir l'interdépendance et l'*interaction* entre la campagne et les villes de diverses tailles. Sans cela, il serait trop sommaire d'imaginer que le transfert de n'importe quel problème — par exemple du chômage — de la ville à la campagne et vice versa pourrait le résoudre automatiquement. Par contre un modèle systémique doit montrer aux décideurs quelle localisation de la production et quelle répartition de la population permettent d'optimiser les solutions du point de vue du coût-bénéfice.

En effet, trois générations de modèles systémiques ont été élaborées sur le dynamisme démo-économique du développement. Il s'agit du travail de A. J. Coale et E. M. Hoover à Princeton en 1958 sur le développement en Inde (14), puis du modèle plus formalisé de A.C. Kelley, de J. G. Williamson et

(14) Coale, A.J., Hoover, E.M. — *Population Growth and Economic Development in Low-Income Countries: A Case Study of India's Prospects.* — Princeton University Press, 1958
 Kelley, A.C., Williamson J.G., Cheatham R.J. — *Dualistic Economic Development Theory and History.* — Chicago, 1972
 Adelman, I.; Robinson S. — *Income Distribution Policy in Developing Countries: A Case Study of Korea.* — Stanford University, 1978
 Sanderson, W.C. — *Economic-Demographic Simulation Models: a Review of their Usefulness for Policy Analysis.* — Luxembourg, IIASA, 1980.

de R. J. Cheetham (appelé aussi modèle KWC) à Chicago en 1972 (14) sur le développement des sociétés ayant une économie dualiste et, finalement, de l'étude de I. Adelman et de S. Robinson à Stanford (14) en 1978 sur le cas de la Corée du Sud. Si ces modèles de simulation ont mis en évidence certaines relations existantes entre l'urbanisation et ses sources (comme migration et croissance démographique) et révélé ses impacts économiques, ils ne nous ont pas indiqué quelle sera la tendance de l'urbanisation à *long terme*.

À défaut de prévision fiable sur les tendances de l'urbanisation à long terme, le terrain est devenu propice à des spéculations à connotations catastrophistes (fin du monde). Certaines critiques récentes (15) à cet égard sont parfaitement justifiées.

Les projections et estimations à moyen terme faites par les Nations-Unies, dans le cadre d'une vaste étude sur la fécondité dans le monde, puis par A. Rogers à l'Institut international d'analyse systémique appliquée de Luxembourg (Autriche), ou par N. Keyfitz à l'Université de Harvard, s'accordent et révèlent que la croissance démographique — source de l'augmentation de la population urbaine en général, et de celle des métropoles en particulier — va persister jusqu'à la fin du siècle, mais au lieu de s'accélérer, elle va *se ralentir* et ceci pratiquement sous toutes les latitudes et en tous lieux. L'apparition de ce mécanisme d'auto-régulation nous permet d'envisager le problème urbain comme étant essentiellement un problème à moyen terme, c'est-à-dire de *transition*.

Problèmes de la migration

Même si les mouvements démographiques évoqués vont plafonner dans quelques décennies, cette perspective ne doit pas ouvrir la porte à une politique de laisser-faire, de laisser-aller, car les problèmes actuels s'accumuleraient inévitablement et toute une génération risquerait d'être écrasée sous leur poids.

Les problèmes de la migration pèsent d'une manière insupportable sur les catégories sociales les plus défavorisées dans leur vie quotidienne. En effet, si quelqu'un ne peut pas s'accommoder d'un mode d'existence ou le transformer, il émigre. Mais, en abandonnant une série de problèmes derrière lui, il s'en crée de nouveaux, inconnus et insoupçonnés auparavant.

C'est le *ménage* (16) en tant qu'unité de *cohabitation*, lieu du partage des vivres et du budget qui est le point de départ de l'analyse sociologique de la

(15) Braillard, P. — *L'imposture du Club de Rome*. — Paris, 1982.

(16) Ankerl, G. — «Migration from Rural to Urban Habitat in Tropical Africa. — In *Mondes en Développement*, 1982 (107 n° 40, p. 515).

question. C'est dans le ménage que les charges individuellement insupportables s'amortissent en premier. Le ménage est englobé dans l'*habitat* qui comprend toute la «ville privée» que l'individu s'approprie en la parcourant régulièrement. Or, il est clair que le *paysage physique* (17) avec ses bâtiments étagés et entassés ainsi que le *paysage humain* avec son envahissement d'individus d'origine inconnue sont très différents des paysages de la campagne où le migrant a été socialisé, donc préparé à la vie. Ainsi il se dégage toute une problématique que nous pouvons appeler le «problème d'arrivée», d'intégration, d'enracinement après transplantation dans un autre type de terre. Il faut saisir le problème d'accueil et d'intégration des *immigrants de première génération* dans sa propre nature, car toutes les parties seraient mal servies si l'on acceptait un renversement des perspectives qui mette tout simplement et sans distinction les institutions urbaines au banc des accusés.

Sur le plan social, nombreux sont les migrants qui passent d'une misère à une autre, de la malnutrition à la campagne à la sous-alimentation dans les bidonvilles. En effet, pour évaluer d'une manière valable la situation des nécessiteux dans les villes, il faut la comparer à la situation régnant à la campagne.

Certes, la dislocation des liens familiaux et parentaux, ainsi que l'abandon de certaines fonctions sociales de la famille par les ménages — familiaux et non-familiaux (en groupe, ou des isolés) — obligent les individus à vivre sans filet de sécurité, et malheureusement ce phénomène *se renforce* avec la migration.

Si l'on regarde la situation du point de vue des plus démunis ce sont les personnes *dépendantes* — personnes âgées, handicapés, femmes et enfants abandonnés — laissées au village qui sont à considérer en priorité, parce que la migration est souvent entreprise par des adultes dans la force de l'âge et sans leur famille (et la migration à longue distance coupe la relation entre l'émigrant et son milieu d'origine). En l'absence d'institutions modernes de sécurité sociale, ce sont les personnes âgées — et handicapées — perdant leur statut de sages, d'anciens du village qui sont les plus désavantagées, tandis que les enfants sains — aux yeux des adultes — restent considérés comme un bon sujet d'investissement.

Pour appréhender, par les statistiques globales, la situation du *sous-proletariat* en ville, à la campagne ou par région, les données sur la mortalité infantile, sur l'espérance de vie ainsi que sur la scolarisation élémentaire (alphabétisation et «numeracy») sont les *meilleures mesures*, car aucun gouvernement ne peut les améliorer sans concentrer ses efforts de politique sociale sur le sort des couches sociales les plus défavorisées. Pour cette raison, malgré ses

(17) Ankerl, G. — *Experimental Sociology of Architecture*. — La Haye-Berlin- New York, 1983, 2^e éd. p. 387.

faiblesses conceptuelles et la difficulté technique de le mesurer (18), l'Index Qualité de la Vie Physique (IQVP) — propagé par l'UNICEF et son directeur James Grant — est un instrument important pour dresser le bilan du développement social d'un pays.

Mesures à prendre dans l'immédiat

Quelles mesures doivent prendre les collectivités, à divers niveaux, pour faire face aux problèmes immédiats et quelles sont les mesures à prendre à moyen terme pour ralentir et réorienter la migration ?

1. Le problème le plus apparent est l'*habitat*. Selon les villes et les régions, ainsi que les normes que l'on applique, 10 % à 90 % de la population vit dans les périphéries des villes du tiers-monde — souvent sur des terrains marécageux ou glissants, insalubres et sans équipements — dans des constructions improvisées.

Toute intervention maximaliste de nettoyage et de reconstruction à exi-

Tableau 9 — **Pourcentage de la population urbaine habitant dans les bidonvilles (et «quartiers spontanés»)**

| Ville | année | % | année | % | Nombre d'habitants en 1970 (en milliers) | Accroissement de la population entre 1960 et 1970 |
|---------------|-------|----|-------|----|--|---|
| Yaoundé | 1970 | 90 | | | 178 | (198) |
| Douala | 1970 | 80 | | | 250 | 144 |
| Ibadan | 1971 | 75 | | | 725 | 125 |
| Lomé | 1970 | 75 | | | 150 | (182) |
| Mombasa | 1970 | 66 | | | 256 | 158 |
| Kinshasa | 1969 | 60 | 1964 | 40 | 1 370 | 269 |
| Abidjan | 1964 | 60 | | | 1 190 | 180 |
| Dakar | 1971 | 60 | 1969 | 30 | 559 | 150 |
| Accra | 1968 | 53 | | | 754 | 190 |
| Ouagadougou | 1966 | 52 | | | 100 | 160 |
| Blantyre | 1966 | 56 | | | 148 | (150) |
| Dar es Salaam | 1970 | 50 | 1967 | 34 | 375 | 229 |
| Monrovia | 1970 | 50 | | | — | — |
| Nairobi | 1970 | 48 | | | 550 | 238 |
| Lusaka | 1967 | 48 | 1967 | 27 | 299 | (265) |

Les données entre parenthèses se réfèrent à la période 1970-1980.

Source : Ankerl, G. — «Urbanisation rapide et catégories sociales en Afrique tropicale (1970-2000)». — Genève, IIES du BIT, 1982. p. 21

(18) Ankerl, G. — *Rapid Urbanization...* — op. cit., pp. 44s.

gence élevée est irréalisable, vu l'ampleur quantitative du problème. Ainsi, il est préférable de partir du stock actuel des constructions et d'encourager les habitants, souvent désœuvrés, de ces quartiers incontrôlés à améliorer leur situation de logement par leur propre initiative et leurs efforts collectifs. Ceci peut être réalisé en leur octroyant un droit d'usage de leur terrain durant une génération (25 ans au moins, durée moyenne de ces constructions), en leur donnant des conseils techniques et des matériaux de construction à des conditions avantageuses et en dotant progressivement les quartiers d'un service public minimal (eau potable, drainage, canalisation, ramassage d'ordures, route cyclable, route et transport public, bus sanitaire, puis centre communautaire avec école et centre médical).

Ces activités renforceraient également les *associations de quartier* qui pourraient tisser de nouveaux liens de solidarité et remplacer en partie les liens fondés sur la parenté dans les villages.

2. En ville, la vie est fondée sur *l'usage général de la monnaie* ainsi l'assurance de pouvoir compter sur des *ressources* monétaires est de première nécessité. Bien entendu, la solution idéale serait d'absorber *tout désœuvrement* par de grands travaux (par exemple publics) ou par l'industrie — objectif qui n'est point atteignable dans l'immédiat. En réalité, ces solutions ne peuvent s'adresser à la grande masse des désœuvrés, souvent analphabètes et sans savoir-faire professionnel utilisable dans l'industrie. A nouveau, il faut souligner que le maintien du fonctionnement du secteur dit informel (que nous appelons *résiduel*) est une triste nécessité. En raison du marché du travail compartimenté de la grande industrie et de son exigence au niveau de la spécialisation, nous ne voyons d'autres possibilités de couvrir les besoins pécuniaires immédiats du sous-prolétariat que par son emploi dans le secteur résiduel qui exerce aussi une fonction de redistribution des revenus. Ce secteur est en soi un «pseudo-secteur tertiaire» qui absorbe dans les villes du tiers-monde autant de personnes — et même davantage — que les secteurs structurés (par exemple 66 % à Kumasi au Ghana, 50 % à Bouaké et 30 % à Abidjan en Côte-d'Ivoire). A cet égard il faut toutefois noter que, même dans un pays aussi hautement organisé que la Suède, le travail au noir (clandestin) (19) — donc incontrôlé et non taxé — atteint selon certains calculs

(19) Klatzmann, R. — *Le travail noir*. — Paris, Que sais-je, 1982.

Takar, G. — *Le marché du travail marginal et clandestin en France, au Royaume Uni et en Italie*. — Commission des Communautés Européennes, Etude 79/47.1980.

Simon, C.P. et Witte A.D. — *Beating the System: The Underground Economy*. — Boston, 1982.

Tanzi, V. ed. — *The Underground Economy in the US and Abroad*. — Lexington, Mass, 1982 (sur US, USSR, Royaume Uni, Italie, Norvège, Suède, Canada, Colombie, Australie et Israël)

Nihan, G. et Demol, E. — *Le secteur non structuré «moderne» de Yaoundé (Cameroun)*. — Genève, BIT, 1981

Gilbert, A et Gugler, J. — *Cities, Poverty and Development: Urbanization in the Third World*. — Oxford, 1982.

Carte 5 — Agglomérations urbaines de plus de 10 millions d'habitants en l'an 2000

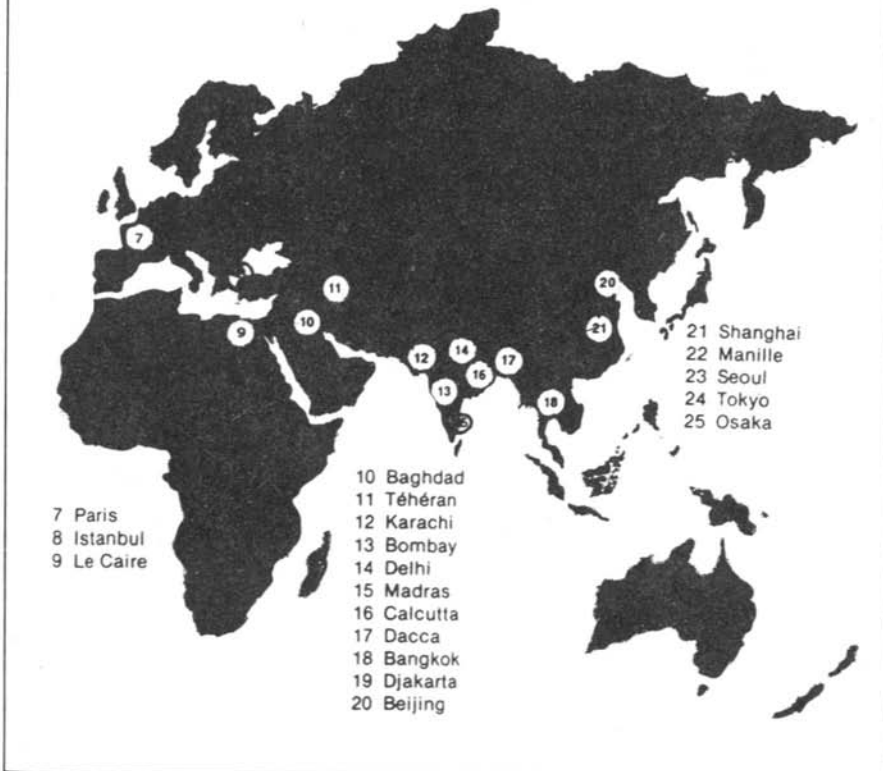


Source : *Urban, Rural and City Population, 1959-2000, as Assessed in 1978*, Department of International Economic and Social Affairs, Population Division, United Nations, New York, ESA / P / WP.66, 3 June 1980

plus de 10 % (13 % exactement) du produit national brut. (En France il est de 8 %, en Suisse de 6 %, aux Etats-Unis de 9-16 % en 1974.)

Si le chômage est le fléau numéro un du capitalisme développé de notre temps, qui fait perdre la main-d'œuvre formée à grands frais, le *désœuvrement* quotidien est un fléau encore plus grand dans les villes du tiers-monde. Faute de meilleures solutions, les autorités ne devraient pas harceler le secteur résiduel, mais plutôt le canaliser par des petits crédits *sélectifs*, accordés aux branches les plus productives, qui ne «dépennent» pas seulement la vie des pauvres, mais éventuellement les aident aussi à faire l'apprentissage d'un savoir-faire urbain.

Carte 5 — Agglomérations urbaines de plus de 10 millions d'habitants en l'an 2000



Politique à moyen et à long terme

La satisfaction des besoins quotidiens fondamentaux de la population urbaine est une tâche immédiate, mais l'élaboration d'une politique à moyen terme, qui *ralentisse et réoriente la migration*, est aussi indispensable. Pour savoir dans quelle agglomération il est plus approprié de résoudre les problèmes déterminés de l'emploi et de l'habitat, compte tenu de la situation historique donnée d'un pays, il est nécessaire de concevoir une *politique générale du développement*, dont *l'aménagement du territoire national* fait partie intégrante. En effet, la *cadence et la direction* des courants migratoires ne peu-

vent être optimalisées qu'à la lumière d'autres facteurs qui déterminent le développement général du pays, notamment par :

- le développement de la *productivité du secteur agricole* ;
- la localisation et l'aménagement des divers types d'*industrie* ;
- l'approvisionnement relatif des habitats en *service public*.

Une diminution de la population occupée dans l'agriculture est à prévoir (un phénomène corollaire de l'urbanisation), mais elle doit se produire parallèlement à l'accroissement de la productivité, donc sans diminution de la production agricole globale.

Villes et campagnes ont besoin d'une industrie intensive en main-d'œuvre, mais il est bien connu que les grands complexes industriels et autres industries annexes, ayant besoin d'une quantité élevée de main-d'œuvre, ne sont pas susceptibles de s'implanter à la campagne avec sa population dispersée. Les petites manufactures établies en zone rurale qui utilisent la technologie intermédiaire, et qui produisent souvent pour le marché local, sont susceptibles de ralentir l'exode rural. Toutefois, aucun investissement ne doit être fait sans que celui-ci ait une chance sérieuse de devenir rentable au moins à long terme.

L'utilisation rationnelle des ressources financières est également une considération importante pour la distribution des divers services sur le territoire national. L'agrément d'un environnement naturel moins pollué est un atout pour l'habitat rural, mais il serait illusoire de penser que, pour des *coûts raisonnables*, les services publics et d'autres agréments culturels accessibles en ville puissent être offerts à la campagne sur le *même niveau*. C'est un objectif qui n'a malheureusement été réalisé nulle part. Par contre, les techniques modernes ubiquitaires permettent de libérer les campagnes de leur isolement et de leur solitude comme Otavio Paz, Gabriel Garcia Marquez et Luis Gonzalez l'évoquent avec éloquence(20).

(20) Otavio Paz. — *Les labyrinthes de la solitude*. — Paris, 1982.

Gabriel Garcia Marquez. — *100 ans de solitude*. — Paris, 1967

Luis Gonzalez. *Les barrières de la solitude : histoire universelle de San José de Garcia, village mexicain*. — Paris, 1977 (partie IV : 25 ans de mutations, pp. 169-246.) écrit : « Les aspects positifs de la Révolution commencent à se faire sentir à San José. Les habitants n'arrivent pas à croire que la route, leur première route avancée... Depuis 1941 des centaines de manœuvres armés de pelles et de pics y trouvent du travail. Le bilan est positif : du travail, de bons salaires et beaucoup d'espoir placé dans cette nouvelle voie de communication... La radio était connue à San José depuis 1938, puisque David Sanchez, l'homme du progrès, en avait acheté une ;... le branchement sur l'usine hydroélectrique... Deux douzaine de radios et deux tourne-disques peuvent bientôt satisfaire tout le monde : c'est à ce moment aussi que le cinéma va s'implanter sérieusement : deux séances par semaine à partir de 1944... En 1948, San José de Garcia est rattaché au monde extérieur par un lien supplémentaire : le télégraphe. Si, pour les vieillards et les pauvres, la vie n'est pas modifiée encore, pour tous les autres commence à affleurer dans les esprits l'impression de vivre dans une prison, dans un monde étroit, rude et morose... Le premier téléviseur est arrivé à San José en 1965. »

Finalement, l'étude de l'urbanisation du tiers-monde sur les trois continents fait ressortir combien il est important de se libérer autant de notre manière de penser, relevant du système binaire, que de libérer la réalité régionale même de la *bipolarité* : métropole-campagne. Il faut donner la *priorité* au développement de *toute une gamme de villes (secondaires) de tailles petites et moyennes* afin de promouvoir un développement plus équilibré et surtout mieux réparti régionalement. Les gros bourgs, les chefs-lieux de dis-

Les grandes métropoles de l'an 2000 Problèmes et perspectives de développement

Une enquête de l'Association Internationale Futuribles

Il a fallu plus de trente siècles pour que la plus grande ville du monde passe de 100 000 habitants à 1 million. En 1975, parmi les six agglomérations millionnaires, quatre sont des capitales européennes (Londres vient en tête avec 4 millions d'habitants, puis Paris, Berlin et Vienne), les deux autres étant New York et Pékin. La liste des trente cinq villes les plus peuplées comportait, en 1875, dix huit villes européennes ; cent ans plus tard, elle n'en comporte plus que huit. Durant ce siècle, la plus petite de ces trente cinq agglomérations est passée de 300 000 habitants à plus de 4 millions. Ce mouvement simultané de concentration urbaine et de déplacement géographique est illustré par le fait que la population londonienne est restée à peu près stable au cours des trente dernières années, tandis que celles de Sao Paulo et de Mexico ont pratiquement quadruplé. Et le mouvement n'est point fini puisque, selon des estimations des Nations-Unies, sur les quinze villes les plus peuplées en l'an 2000, aucune n'est en Europe, mais douze appartiendront à des pays du tiers-monde : Mexico venant en tête avec... 31 millions d'habitants, suivi de Sao Paulo avec 25,8, puis de Tokyo (24,2), New York (22,8), Changai (22,7)... Paul Bairoch (1) argue qu'au-delà de 60 000 habitants, une ville apporte plus

d'inconvénients que d'avantages à ses habitants, et que ces inconvénients s'accroissent avec la taille de la ville. Pourtant les métropoles ne cessent de s'accroître et prennent des proportions inquiétantes : en 1975, il y avait 180 villes dans le monde de plus de 1 million d'habitants et on en prévoit 413 pour l'an 2000 dont 58 de plus de 5 millions (source INED).

Le gigantisme de ces nouvelles agglomérations, situées pour la plupart dans le tiers-monde, comporte de lourdes menaces tenant aux problèmes d'approvisionnement, de transport, de gestion urbaine, de régulations administratives et sociales... et d'environnement, qui ne peuvent être ignorées et nécessiteront sans doute l'adoption de politiques urbaines radicalement nouvelles.

Compte tenu de l'ampleur de ce phénomène et de l'importance de ses répercussions, l'Association Internationale Futuribles a entrepris une enquête qui porte simultanément sur les métropoles en forte croissance (telles Le Caire, Lagos, Mexico, Sao Paulo, Calcutta), et sur celles dont l'évolution passée et à venir s'est caractérisée par la constitution d'importantes mégapoles telles que Paris, Londres, New York, Tokio-Yokohama...

Les monographies ainsi établies sur l'avenir des grandes métropoles de l'an 2000 seront publiées dans la revue Futuribles entre mars et septembre.

(1) «Emploi et grandes villes : problèmes et perspectives», in *Revue Internationale du Travail*, vol. 121, n° 5, septembre 1982, pp. 555-571.

tricts, puis les villes de quelques centaines de milliers d'habitants constituent un réseau de centres d'attractions qui permettent de maintenir le contact *quotidien* avec l'environnement rural. Situées *dans l'arrière-pays*, elles permettent aussi de peupler l'ensemble du territoire national. En réalité, autant en Afrique et en Asie qu'en Amérique latine, ces villes de l'arrière-pays ne ressemblent pas à ces têtes de pont du néocolonialisme transnational que sont parfois les métropoles cosmopolites, — plus souvent villes portuaires.

Il est réconfortant de savoir qu'à la conférence du «Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population» sur la question de la population et l'avenir des villes, tenue en septembre 1980 à Rome, comme à la conférence régionale tenue en septembre 1982 à Colombo au Sri Lanka, les principaux conférenciers ont souligné cette priorité (21).

En considérant la littérature sur la répartition optimale de la population dans les agglomérations de diverses tailles, nous constatons que le débat est souvent obscurci par des attitudes doctrinaires dues aux préférences tout à fait personnelles du chercheur pour un certain type d'habitat, rural, urbain ou métropolitain. Or, chercher une *ville d'une grandeur idéale*, c'est rechercher la pierre philosophale. Un pays bien développé doit disposer d'un éventail complet de villes de grandeurs différentes et géographiquement bien réparties. Ainsi, dès que les centres mondiaux, avec un pouvoir de décision à large échelle, seront mieux répartis sur les 5 continents — ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui — il faudra accepter que les pays encore moins développés aient aussi — *à long terme* — *de grandes métropoles à vocation mondiale* sur leur territoire. Bien entendu, chaque pays doit pouvoir choisir le type de villes que sa situation historique exige, ainsi que la cadence et le mode de leur construction, mais il est indéniable que de maintenir de vastes régions dans le monde sans urbanisation notable équivaut aussi à renoncer à une *répartition géographique plus égalitaire* des centres de décision.

(21) Salas, Rafael M. — *Population and the Urban Future*. — Speech Series N° 58. — 1-4 septembre 1980. — New York, pp. 2-7.

L'intervention de la délégation chinoise à Colombo sur le développement des diverses villes chinoises au-dessous de 500 000 habitants ainsi que la contribution du professeur Ashishe Bose (Institute of Economic Growth de Delhi). In *Population, Bulletin du FNUAP*, octobre 1982, p. 2.

Voir aussi *Population*, décembre 1982, (vol 8. n° 12) pp. 1 et 3.

Enjeux technologiques : la formation en priorité

Marcel Bayen (1)

La période actuelle se trouve marquée par la troisième transformation de notre système technique. Celle-ci se caractérise par l'émergence de pôles de développement technologique qui diffusent à travers la totalité des secteurs industriels entraînant, telle une onde, une profonde mutation dans les matériels, les technologies et surtout les actes.

Seule une parfaite adéquation de notre appareil de formation avec les exigences de cette transformation du système technique, nous permettra de réussir les mutations en cours et d'assurer l'essor de nos industries.

Mais les obstacles restent pour l'instant très nombreux. Ils sont surtout d'ordre éducatif, avec un système scolaire qui n'a guère évolué depuis des années et un niveau de culture technique nettement insuffisant, mais aussi d'ordre sociétal avec une organisation du travail particulièrement démotivante et une conception moyenâgeuse de la hiérarchie, enfin d'ordre psychologique avec des comportements et des mentalités peu enclins à opérer des mutations.

En un mot, si dans l'ensemble, nous maîtrisons les technologies du XXI^e siècle, nous en sommes encore à vouloir les appliquer selon les principes du XIX^e siècle.

(1) Chef du département de la prospective scientifique et technologique, Centre de Prospective et d'Évaluation, Ministère de l'industrie et de la recherche.

Dans le cadre de la préparation du IX^e plan français, le Commissariat général au plan a confié à l'Observatoire Français des Technologies Avancées (OFTA) une étude sur les enjeux technologiques des années 1985-1990 (2), destinée à évaluer les capacités technologiques de la France dans les principaux secteurs de l'activité industrielle et à identifier les obstacles à la mutation technologique en cours.

Parallèlement, en vue du débat parlementaire sur la politique industrielle, le Centre de Prospective et d'Évaluation (CPE) du Ministère de l'industrie et de la recherche élaborait, en collaboration avec la société des Ingénieurs et Scientifiques de France, un rapport sur l'état de la technique (3) mettant en évidence l'impact des nouvelles technologies sur les habitudes de pensée et d'action des acteurs du développement industriel.

Ces deux études s'avéraient donc très complémentaires, la première mettant l'accent sur la mutation technologique en cours, la seconde s'intéressant plus particulièrement au comportement des individus face à cette mutation. L'analyse détaillée de leur contenu devait permettre de révéler une certaine convergence quant au constat de notre situation industrielle et aux moyens à mettre en œuvre dans le cadre d'une stratégie industrielle en cohérence avec nos aspirations.

Une stratégie industrielle autour de pôles de développement technologique

L'une des conclusions majeures vers laquelle convergent les deux études est l'existence de pôles autour desquels s'organise le développement technologique de la prochaine décennie. Il s'agit des matériaux, de l'énergie, de l'électronique et des moyens de communication, des biotechnologies, enfin de la productique.

Cette première constatation illustre la mise en œuvre d'un nouveau système technique à l'image de ceux que décrivait l'historien Bertrand Gille dans son histoire des techniques (4). Les pôles technologiques identifiés dans les deux études sont des facteurs de mutation prépondérants qui affecteront l'ensemble des secteurs industriels et qui concrétisent la troisième grande transformation du système technique, après celles qui affectèrent le Moyen-Âge avec l'invention de l'imprimerie, puis le XIX^e siècle avec la domestication de la vapeur.

(2) *Les enjeux technologiques des années 1985-1990*. — Paris, La Documentation française, juin 1983.

(3) «Rapport sur l'état de la technique». — *Science et Techniques*, numéro spécial, octobre 1983.

(4) *Histoire des techniques*. — La Pléiade n° 21, 1978.

Dans les différents domaines de la recherche ou de l'industrie, le phénomène de diffusion à partir des pôles technologiques ira en s'amplifiant et amènera une transformation progressive de l'ensemble des secteurs touchés, tant au niveau du développement technologique qu'au niveau de l'organisation du travail.

L'importance de ce phénomène est majeur. De même qu'au Moyen-Age, l'invention de l'imprimerie permit à la vérité de l'écriture de s'imposer à la vérité de l'Eglise et de mettre ainsi fin à l'inquisition, la troisième grande transformation du système technique que nous vivons actuellement et qui voit l'explosion des moyens de communication et des machines intelligentes repose le problème du rôle de l'homme dans la société et dans l'entreprise. Il se pose cependant la question de savoir combien de temps sera nécessaire pour réaliser les transformations indispensables à l'intégration de cette mutation et supprimer les nombreux obstacles qui se présentent (habitudes, mentalité, niveau de culture technique, rigidité de l'appareil de formation, poids de la hiérarchie...).

Une nouvelle matière première : l'intelligence

Quel que soit le pôle technologique considéré, la mutation liée à cette transformation du système technique repose sur une incorporation de plus en plus forte, dans les matériels ou dans les actes, de cette matière première que nous semblons redécouvrir aujourd'hui et qui s'appelle l'intelligence.

Ainsi, si jusqu'à ces dernières années, les recherches en informatique avaient pour principal objectif de concevoir des machines ayant une capacité mémoire de plus en plus grande, les recherches tendent aujourd'hui à favoriser les systèmes d'exploitation de ces machines, c'est-à-dire les logiciels. Il ne s'agit donc plus de fabriquer des «monstres» mais d'améliorer notre aptitude à exploiter les machines existantes, souvent sous-utilisées.

La maîtrise des décennies à venir passera sans conteste par la maîtrise des logiciels qui non seulement deviendront plus intelligents mais seront également capables de s'incorporer dans les circuits électroniques eux-mêmes, permettant ainsi à l'ordinateur d'accéder à une certaine autogestion (auto-réparation des circuits, intelligence artificielle...).

Les matériaux vont aussi incorporer plus d'intelligence. Après le règne de l'acier, seul matériau disponible de l'époque et face auquel l'homme devait se plier et adapter ses exigences, vient l'ère des nouveaux matériaux capables de répondre spécifiquement à nos besoins. On fera désormais des matériaux «sur mesure», en fonction des spécifications d'utilisation que nous aurons définies. Cette mutation dans le domaine des matériaux est tout aussi importante que celle qui touche l'informatique par ses nombreuses implications

dans les divers secteurs de l'industrie. Les résines, plastiques, céramiques, composites, verres métalliques, etc. prennent désormais la relève de l'acier pour répondre aux exigences de meilleure performance, d'économie d'énergie, d'adaptation à l'homme (design, ergonomie) et pour conditionner la réussite ou l'échec des produits de demain.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la pénétration de l'intelligence en robotique, tant il est évident que tout progrès dans la conception et l'utilisation des microprocesseurs ou dans la définition de matériaux plus adaptés aura un impact sur les performances des robots. Le robot de demain deviendra un «être doué de vision et de sens tactile, et qui sait, peut-être d'intelligence».

Les biotechnologies n'en sont qu'à leurs balbutiements et il faudra encore bien des années pour percevoir pleinement l'impact de l'exploitation de la matière vivante sur notre tissu industriel et nos comportements. La connaissance des mécanismes fondamentaux de la vie et des structures qui l'engendrent devrait permettre de mieux adapter aux besoins de l'humanité cette formidable usine que constituent les cellules vivantes. Les progrès dans le domaine de l'ingénierie génétique nous offriront sans doute les moyens de les rendre plus intelligentes afin qu'elles puissent pallier certaines de nos déficiences. Les quelques résultats obtenus dans le domaine des greffes de gènes ou dans celui du traitement moléculaire de l'information ne peuvent que nous renforcer dans cet optimisme.

Enfin, la révolution de l'intelligence, qu'a su identifier et mettre tout particulièrement en valeur le rapport sur l'état de la technique du CPE, ne s'arrêtera pas à la matière mais touchera également les actes. Ainsi, l'organisation du travail, encore très inféodée à la taylorisation, devra désormais prendre plus en compte le véritable capital productif d'un pays, c'est-à-dire les individus qui produisent. Il ne s'agit plus aujourd'hui de fonder le développement technologique sur le matériel ou sur le capital, mais de prendre en compte l'esprit de création et d'innovation inné en chaque individu, quelle que soit sa position hiérarchique, et d'accepter d'hypothéquer ce sans quoi l'homme ne serait pas l'homme : sa matière grise. Alors peut-être, pourrions nous partager cette pensée de Bergson : «La nature en nous dotant d'une intelligence essentiellement fabricatrice avait ainsi préparé pour nous un certain agrandissement...».

Un atout majeur : une société de liberté propice à la création et à l'innovation

La guerre économique dans laquelle se trouvent plongés depuis plusieurs années les pays industrialisés et la fuite en avant technologique qui réduit progressivement la durée d'obsolescence des produits et des technologies,

impliquent des efforts de plus en plus soutenus dans le domaine de la création et de l'innovation. Il ne suffit pas de faire une bonne recherche pour être compétitif, mais il faut aussi savoir innover, réussir les transferts vers l'industrie, être attentif aux exigences du marché, etc.

Ceci peut sembler simpliste, d'autant plus que nous vivons dans une société de liberté où chacun peut donner libre cours à son imagination. Malheureusement, force est de constater que la réalité est encore loin de la théorie et que bien des obstacles subsistent à la concrétisation d'une société de création et d'innovation. Le poids des structures et des habitudes, des mentalités et des ambitions de chacun pèse lourdement et est souvent responsable de la non-créativité, des absences de transfert, de notre incapacité à adapter les produits aux exigences de la clientèle. Il est malheureux de constater avec quelle âpreté certains organismes ou certaines entreprises préfèrent garder, sous le prétexte souvent mal défini de la confidentialité ou pour des raisons de «chapelle», des informations ou un savoir-faire indispensables à la survie des quelques PMI. Il est vrai que dans un système où la justification d'une position hiérarchique repose le plus souvent sur le pouvoir de rétention de l'information et non sur l'esprit de création, une telle pratique du transfert s'avère suicidaire.

La transformation du système technique, reposant en partie sur l'explosion des moyens de communication, devrait permettre de réduire ces obstacles à la création et à l'innovation. L'information technologique, comme culturelle d'ailleurs, largement diffusée auprès de toutes les personnes qui vivent la technique ou qui s'intéressent à son évolution, ne sera plus l'apanage de quelques privilégiés ou d'un système. Chacun aura un rôle à jouer dans le développement technologique et les «décideurs de demain» devront désormais être à l'écoute des attentes et des idées de ceux qui, quotidiennement, sont confrontés à la technique. Inversement, chacun d'entre nous devra faire l'effort nécessaire pour ne pas rester un «marginal», continuant de vivre la technologie en simple spectateur.

Alors, il n'est pas exclu que nous entrions dans une véritable société de création et d'innovation, où tout le monde se sentira concerné par le développement technologique et où le talent pourra réellement triompher de l'archaïsme de certaines structures et de certaines méthodes. Le droit du créateur comme d'ailleurs le droit à l'erreur y seront désormais reconnus.

Un objectif : la qualité

La concurrence de plus en plus difficile amènera demain les industriels à des efforts plus soutenus dans le domaine de la qualité. Toutefois, les prix de revient des produits devront rester compatibles avec les exigences du marché. Cette dualité entre le nécessaire accroissement de la qualité d'un produit et la

recherche du meilleur prix amènera les structures de l'entreprise à prendre en compte la gestion de la qualité et l'analyse de la valeur, deux méthodes qui contribuèrent à la réussite du Japon.

La gestion de la qualité permet en effet de réduire au strict minimum les contrôles en fin de fabrication et le nombre de produits défectueux. Elle fait appel à l'ensemble du personnel, depuis la conception du produit jusqu'à la commercialisation, quelle que soit la position des individus dans la hiérarchie. Elle implique toutefois un certain consensus sur la marche et les objectifs de l'entreprise. L'analyse de la valeur revient, quant à elle, à confier à un groupe de personnes le soin de pratiquer l'analyse fonctionnelle d'un produit pour trouver des solutions réduisant les coûts de production et donc une meilleur compétitivité.

Il est indispensable que notre tissu industriel, aidé en cela par les pouvoirs publics puisse, à la manière japonaise, mettre en place rapidement ces cercles de qualité et ces comités d'analyse de la valeur et définir les règles qui garantiront la liberté de communication et d'expression dans l'entreprise, sans laquelle de telles structures seraient inexorablement vouées à la paralysie. Le monde de demain ne pourra être en effet que celui de la qualité.

Forces et faiblesses de nos pôles technologiques

L'étude de l'OFTA énumère une cinquantaine de secteurs industriels, analyse leurs perspectives de développement et propose un certain nombre de recommandations. Il serait fastidieux pour le lecteur de reprendre successivement les conclusions de cette analyse sectorielle. Ceci serait d'autant plus ennuyeux que, comme nous l'avons indiqué précédemment, le développement technologique va s'effectuer autour de pôles technologiques dont seule la force garantira l'échec ou le succès de la mutation industrielle en cours. Sans nier l'intérêt d'une analyse de l'aptitude des divers secteurs industriels à subir cette mutation, nous préférons donc nous limiter à l'évaluation de la vitalité et de la capacité mobilisatrice des pôles technologiques lesquels permettront l'identification des principaux obstacles techniques, structurels et culturels qui entravent le développement des secteurs industriels.

Sur les cinq pôles technologiques définis dans le premier paragraphe, c'est celui de l'énergie qui semble avoir le mieux joué son rôle. Les choix furent dans l'ensemble faits au bon moment et correctement et permirent au tissu industriel de supporter les divers chocs pétroliers. Aujourd'hui, la réussite de notre programme nucléaire et notre compétence en matière de surrégénérateurs ou de réacteurs à fusion, situe notre pays dans une position plus qu'honorable sur le plan international et prêt à répondre aux besoins de la transformation de notre système technique. Certes, on peut regretter qu'un

effort suffisant n'ait pas été fait en matière de réacteurs de faible puissance, ce qui aurait peut-être permis de mieux nous placer sur les marchés des pays en voie de développement. L'exploitation des énergies renouvelables quant à elle, ne nous a pas encore apporté les résultats escomptés. Néanmoins, les investissements nécessaires ont été consentis et la part des énergies renouvelables dans notre facture énergétique ne devrait que croître. Malheureusement, il reste parfois difficile de déterminer le seuil de rentabilité ou de compétitivité de telle ou telle source. L'application des méthodes de gestion de la qualité et d'analyse de la valeur devrait permettre de répondre à cette question. Le mouvement est néanmoins en marche et des résultats très positifs ont déjà été obtenus par des industriels conscients de l'intérêt que représentent les énergies renouvelables sur le plan des économies d'énergie et de l'indépendance énergétique. Dans le domaine du charbon, enfin, notre situation reste préoccupante compte tenu des problèmes spécifiques liés aux conditions d'exploitation et à une conjoncture internationale défavorable. On peut cependant regretter que ces problèmes n'aient pas été pris en compte plus rapidement, ce qui aurait permis d'étudier la mise en œuvre de nouvelles techniques d'exploitation plus appropriées à nos bassins miniers (gazéification par exemple).

Le pôle électronique est beaucoup plus complexe à saisir. Si la France a su acquérir une position forte dans le domaine de l'électronique professionnelle et des télécommunications, on s'étonne encore qu'elle ait pu perdre de l'argent dans le domaine de l'électronique grand public. Ceci est d'autant plus incompréhensible que ses équipes de recherche ont souvent acquis une compétence reconnue sur un plan international. L'absence de concurrence sur le marché français et l'attribution préférentielle des crédits de l'Etat n'est sans doute pas étrangère à cette situation. Il faut maintenant faire des choix et ceci rapidement car ce domaine est vital pour le développement des autres secteurs industriels. Sur le plan des sociétés de service informatique, la situation est plus encourageante, la France ayant réussi à se placer au second rang mondial. Il s'agit là d'un atout majeur compte tenu de l'importance qu'auront les logiciels et réseaux d'ordinateurs dans la mutation technologique en cours. Notons que cette réussite des entreprises françaises fut souvent, contrairement au cas précédent, l'œuvre de PMI. Cela mériterait probablement une méditation de notre part.

Le pôle matériaux jouera probablement un rôle considérable dans la mutation en cours. Ceci est particulièrement préoccupant tant il est vrai que de graves lacunes subsistent en France dans la chimie fine, les polymères à haute valeur ajoutée et les matériaux pour l'électronique. Par contre, nous possédons une place honorable en ce qui concerne les céramiques thermomécaniques et les matériaux composites et ceci n'est pas négligeable. Cette situation relève probablement du fait que la France a trop longtemps hésité à

faire des choix technologiques pour sauver sa sidérurgie. L'exemple de l'automobile est à cet égard particulièrement révélateur. Alors qu'Américains et Japonais sortent des modèles incorporant plus de 40 % de matériaux plastiques, les voitures françaises atteignent à peine 10 %. Une meilleure coordination entre les différents secteurs concernés par les plastiques (automobiles, sidérurgie, machines-outils) devrait permettre de réussir une mutation qui semble aujourd'hui irréversible et de faire face à une concurrence étrangère qui s'avèrera particulièrement âpre.

Le pôle biotechnologies se porte bien en France. Nous en avons fait un pôle prioritaire et le pari méritait en effet d'être pris, compte tenu des enjeux économiques. Malheureusement, si la France possède des équipes compétentes, celles-ci demeurent trop peu nombreuses et il faudra encore quelques années pour que les premiers efforts en matière d'éducation (5) portent leurs fruits. Nos industries qui relèvent de ce pôle s'en trouvent donc par là même sérieusement handicapées face aux groupes étrangers. Cette situation résulte probablement de la volonté délibérée, il y a une vingtaine d'années, de privilégier la biologie moléculaire au détriment de la microbiologie. Force est de constater aujourd'hui que ce sont les pays où le nombre de microbiologistes est le plus élevé, qui dominent le marché des biotechnologies et pour cause, les applications du génie génétique passent par la maîtrise des techniques de fermentation. Espérons qu'au pays de Pasteur, nous saurons tirer parti dans le futur de cette malheureuse expérience et admettre qu'aucune recherche ne doit être définitivement écartée.

Enfin, en ce qui concerne le pôle productive, la France semble maîtriser l'ensemble des technologies mais continue d'accuser un retard sur le plan du développement industriel. Il est urgent de faire des choix et de prendre les décisions nécessaires au redéploiement des industries manufacturières. Ceci s'avère d'autant plus indispensable que de très gros efforts sont consentis dans le monde entier pour développer la fabrication de robots, la mise en place d'ateliers flexibles, la C.F.A.O., etc. S'il est légitime de prendre en compte les pertes d'emplois que ne manquera pas de provoquer l'introduction massive des robots dans les entreprises, il faut également être conscient des pertes d'emplois probablement plus importantes que l'absence, le retard, ou le refus d'une décision en la matière, ne manquera pas d'entraîner par la baisse de productivité que nous accuserons face à nos principaux concurrents.

En conclusion, bien des lacunes subsistent et rendent difficiles la transformation de notre système industriel. Si, sur le plan énergétique, nous pouvons être optimistes, des efforts importants seraient à faire pour développer les autres pôles technologiques et espérer ainsi occuper une position honorable

(5) «La formation en biotechnologie». Rapport réalisé par J.C. Pelissolo et M. Bayen à la demande du Gouvernement français, 1981.

sur les marchés mondiaux. Cette situation peu brillante, relève en grande partie de l'absence de structures d'évaluation des choix technologiques qui permettent à des organismes de lancer des programmes sans le moindre débat contradictoire. Elle remet en cause la compétence des structures décisionnelles et notre système éducatif dans son ensemble.

Espérons que l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (6) puisse jouer un véritable rôle d'aide à la décision et éviter ainsi de telles erreurs.

Une thérapeutique urgente : améliorer la formation et changer les mentalités

Quel que soit le secteur industriel considéré, les raisons qui entravent son épanouissement ou qui limitent son développement relèvent en grande partie de l'inadéquation de notre système éducatif face aux exigences de la mutation technologique en cours, de l'absence d'un niveau acceptable de culture technique susceptible de favoriser la perception des changements, enfin, nous l'avons déjà vu, d'une conception souvent archaïque et surtout démotivante d'une organisation du travail fondée sur un système où compétence et avancement ne vont pas toujours de pair. Ces diverses raisons sont autant d'obstacles à la diffusion des sciences et techniques nécessaires à la mutation de notre système technique. Elles ne favorisent guère la fertilisation croisée sans laquelle création et innovation ne peuvent s'épanouir.

Il apparaît donc indispensable à notre «survie technologique» de pallier ces déficiences et de définir rapidement une thérapeutique efficace et acceptée par tous. Le premier remède semble être avant tout de préparer les jeunes générations à cette mutation technologique et ceci dès le plus jeune âge. De même que pour l'apprentissage d'une langue étrangère, l'expérience montre que c'est au début même de l'éveil de ses sens que l'enfant doit être confronté à l'environnement technologique avec lequel il devra composer toute son existence. Seule cette confrontation précoce pourra permettre d'éviter les blocages psychologiques face au développement technologique, que l'on rencontre malheureusement trop souvent dans les générations qui n'ont pas été «préparées». Le cas de l'informatique est assez éloquent à cet égard quand on voit avec quelle facilité les enfants s'adaptent aux ordinateurs

(6) Annoncé par le Président de la République française, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, présidé par P. Bassinet, député des Hauts-de-Seine, est composé de 8 députés et 8 sénateurs désignés à la proportionnelle. Ils seront appuyés par une équipe permanente d'une dizaine de personnes. Son budget est actuellement de 3 millions de francs et devrait atteindre 6 millions de francs en 1984.

et aux jeux électroniques. Un effort de formation a été fait au niveau de l'enseignement de l'informatique dans les écoles, mais celui-ci s'avère encore trop souvent insuffisant (7). Plus grave encore, contraints de parer au plus urgent, ce sont surtout les lycées qui ont bénéficié de cet effort au détriment des classes primaires. Quant au contenu des programmes, il est à regretter qu'il prenne rarement en compte l'enseignement des technologies et de leur histoire et qu'il soit loin de préparer les jeunes à la fonction de chefs d'entreprises sans lesquels un pays ne peut subsister. La sensibilisation des jeunes aux problèmes d'innovation et de création reste d'autre part très marginalisée. Enfin, il est inquiétant de voir à quel point notre système éducatif privilégie certains catégories d'enseignants (agrégés, bi-admissibles à l'agrégation, etc.) et répond de moins en moins aux aspirations des instituteurs dont le rôle, semble-t-il, reste, et de loin, le plus décisif quant à l'avenir des jeunes générations.

Le développement de la formation doit passer également par un relèvement du niveau moyen de culture technique de la population. Il est certain que sans son niveau élevé de diplômés (plus de 90 % des jeunes quittent l'école avec l'équivalent de notre baccalauréat), le Japon n'aurait jamais pu occuper la place qu'il détient aujourd'hui dans le monde et assurer son hégémonie commerciale et technologique. Un effort d'information et de formation de la population toute entière s'avère essentiel si l'on veut une meilleure préparation des Français à la diffusion des sciences et des techniques et à l'acceptation des nouvelles technologies. De même que «l'esprit de défense» d'une population garantit sa volonté de sauvegarder l'intégrité du territoire national, c'est par le développement d'«un esprit de culture technique» que nous pourrions affirmer notre volonté de sortir de la crise mondiale actuelle. Il s'agit donc aujourd'hui de démystifier la technique et de faire en sorte qu'elle fasse partie intégrante de notre culture. Les pouvoirs publics et les médias ont à cet égard un rôle essentiel à jouer.

Enfin, le développement de notre formation ne doit pas ignorer la nécessité vitale d'une réhabilitation de l'«entrepreneur» et d'une sensibilisation des jeunes à la fonction de chef d'entreprise.

Je ne saurais clore ce paragraphe sur la formation sans faire allusion à l'organisation du travail et à tout ce qui gravite autour de l'entreprise depuis sa création jusqu'à son épanouissement. Il s'agit en effet, ici aussi, d'un problème de formation, caractérisé par des attitudes et des mentalités qui conditionnent la réussite ou l'échec de l'entreprise. Créer une entreprise relève encore en France de la haute performance ; quant à l'organisation du travail,

(7) Au moment de l'impression de ce texte, nous apprenions que le Président de la République française avait décidé d'intensifier la formation en informatique dans les établissements scolaires. Il est prévu, en particulier, l'octroi de 100 000 ordinateurs d'ici 1988.

en raison peut-être de l'image que notre système éducatif donne de la fonction du « patron », elle est souvent restée à l'effigie du XIX^e siècle et ne fonctionne qu'en termes de rapports hiérarchiques. Aussi ne nous étonnons pas des difficultés que rencontre la pénétration des nouveaux concepts d'organisation du travail venus d'outre-Atlantique ou du Japon et qui s'appellent cercles de qualité. Des exemples comme IBM, General Motors, Hitachi et bien d'autres montrent à quel point le poids des structures pèse sur la compétitivité des entreprises et sur leur capacité à innover. Il n'est plus possible de concevoir aujourd'hui une réussite industrielle sans un certain consensus des membres de l'entreprise autour des objectifs et des moyens de les atteindre, lesquels passent par une nouvelle conception des rapports entre les hommes dans l'entreprise : l'esprit d'entreprise.

C'est tout notre système éducatif qui doit préparer à cette nouvelle vision de monde du travail, laquelle ne remet pas en cause les principes de compétition et de valorisation des individus, indispensables au développement technologique et à notre équilibre psychologique, mais oblige à ne privilégier que la matière grise et non l'exercice, souvent arbitraire, du pouvoir dans l'entreprise. Ceci remet en cause la notion même de capital productif de l'entreprise qui ne devrait désormais relever que de la capacité de création et d'innovation du personnel, et non du capital immobilier ou financier. Malheureusement c'est encore ce dernier qui constitue aujourd'hui en France le seul critère à être pris en compte par le monde de la banque. A l'image des pays industrialisés les plus avancés, accepterons-nous un jour d'hypothéquer l'imagination, seule véritable garantie du développement industriel. Il s'agit là encore d'un problème de formation.

Encourager l'innovation

Nous l'avons vu tout au long de cet article, le développement technologique ne peut être dissocié des potentialités de création et d'innovation. Il faut donc chercher à améliorer notre aptitude à innover et mettre en place des structures motivantes. Comme l'indique l'étude de l'OFTA, il faut savoir parcourir la totalité de la chaîne de l'innovation. Il est en effet fréquent de constater combien de résultats issus d'une recherche très avancée n'aboutissent jamais à l'élaboration d'un produit pour des raisons de choix d'objectifs, d'investissement, d'ignorance des marchés, de refus du risque, etc. Les moyens d'expertises technologiques doivent être accrus, en particulier au niveau des organismes publics incitateurs et des banques ; un effort de développement des structures de transfert s'avèrerait également salutaire. En effet, il ne suffit pas d'avoir une bonne recherche fondamentale pour être un pays innovant, il faut encore que le transfert vers l'industrie puisse se faire. Or ce transfert ne peut se concevoir que si il y a une réelle convergence entre

les objectifs des chercheurs et des industriels. A cet égard, une stratégie industrielle a objectif et délai déterminés (8), fondée sur une recherche finalisée devrait permettre cette harmonisation.

Favoriser l'innovation, c'est également reconnaître une permanence dans la valorisation individuelle et donc, à l'image des politiques de certains grands groupes, admettre la possibilité d'intéressement du personnel à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Les fonctions de création et d'innovation ne doivent pas être limitées à un groupe d'initiés, mais méritent d'être accessibles à l'ensemble du personnel des laboratoires et des entreprises quel que soit son niveau de formation. Il importe donc à une direction d'entreprise d'être attentive aux idées et suggestions de l'ensemble des personnels et de prévoir des structures permettant à chaque individu de concrétiser ses suggestions quand celles-ci ont été reconnues valables. Enfin, ce n'est pas en pérennisant la fonction d'un individu dans un laboratoire, dans une entreprise ou dans un corps d'Etat que nous favoriserons l'esprit d'innovation et l'esprit d'entreprise. Comme le rappelle K. Marx, le travail doit d'abord être « un phénomène qui unit l'homme et la nature ».

Redonner aux PMI la place qui leur revient

De nombreuses enquêtes ont mis en évidence le rôle essentiel joué par les PMI dans l'innovation. Ainsi, il a été montré aux Etats-Unis que la capacité innovatrice des PMI était 24 fois plus élevée (9) que celle des grandes groupes. Il y a là, de notre part, matière à réflexion quand on sait que ce sont elles qui bénéficient le moins des fonds publics d'incitation et que ce sont encore elles qui ont le plus de difficultés à avoir accès au marché de l'Etat. Aux Etats-Unis, le « Small Business Act » oblige l'Etat à octroyer une part non négligeable des marchés aux petites entreprises. Une loi du même type ne pourrait être en France que salutaire pour les PMI et aurait l'avantage, non seulement d'abolir la situation de monopole des grands groupes, mais également d'inciter certaines PMI à acquérir des technologies avancées. Redonner aux PMI la place qui leur revient, c'est également chercher à banaliser la fonction de créateur d'entreprise. Dans un monde où la durée de vie d'un produit est de plus en plus courte, et où les mutations technologiques dans l'entreprise sont de plus en plus fréquentes, comment peut-on encore obliger

(8) Voir étude n° 12 du Centre de prospective et d'évaluation du Ministère de l'industrie et de la recherche (avril 1983). « Méthodes utilisées dans le domaine de la planification stratégique des développements technologiques aux Etats-Unis ».

(9) Pour les entreprises de moins de 500 personnes ; le coefficient est de quatre si l'on considère les entreprises de moins de mille personnes. Ces chiffres sont tirés d'une étude de l'institut Gellman pour la NSF (International Trends in Science in Technology). 1976.

le créateur d'entreprise à gaspiller la moitié de son temps à remplir les innombrables formulaires imposés par l'administration, et ceci pendant la première année où il lui incombe déjà la très lourde tâche de mettre en place les structures de son entreprise et de lancer la production. Certes, un premier pas fut fait avec la création de guichets uniques dans les chambres de commerce régionales, mais malgré des «simplifications administratives», force est de constater que la plus grande partie de la paperasserie subsiste. Comment, dans une telle situation si peu motivante, peut-on alors espérer amener les jeunes à créer des entreprises et espérer devenir rapidement compétitif sur un marché mondial où, à l'image des Etats-Unis et surtout de Hong-Kong, quelques heures suffisent à devenir chef d'entreprise ?

Les banques peuvent également apporter leur quote-part à la revalorisation des PMI. Il est en effet souvent vital pour une petite entreprise d'avoir la possibilité de bénéficier rapidement de prêts bancaires pour lancer un nouveau produit et ceci dans des délais très courts. Or, les sociétés de capital risque qui, contrairement à la plupart des banques, acceptent de ne pas se comporter en simple notaire en risquant de l'argent sur une idée ou une innovation, se comptent encore en France sur les doigts de la main. Aux Etats-Unis et au Japon, ces sociétés atteignent plusieurs centaines et ceci n'est probablement pas sans rapport avec la vitalité des petites entreprises et la rapidité du développement technologique.

Enfin si, comme l'indique l'étude de l'OFTA, la sous-traitance doit être recherchée et mise en œuvre chaque fois qu'elle apparaît bénéfique, encore faut-il que soient bien définies les règles du jeu. J'entends par cela que l'organisme moteur, à l'image de ce qui se passe aux Etats-Unis, ne doit pas limiter son action au seul rôle de donneur d'ordre, mais doit accepter de déléguer une partie de sa responsabilité dans un projet. Le rôle de l'organisme principal ne peut en effet se cantonner à la seule surveillance du respect du cahier des charges. Il doit être attentif aux observations (souvent innovatrices) des sous-traitants, veiller à leur développement technologique avec s'il le faut, des transferts de savoir-faire, aider à leur diversification, et enfin favoriser la pénétration de leurs produits sur les marchés extérieurs en mettant, le cas échéant, les énormes moyens dont il dispose à leur disposition. Plus qu'en terme de sous-traitance, les relations entre organisme principal et sous-traitants doivent se développer en terme de collaboration sur la base d'une complémentarité technologique bénéfique aux deux parties.

Il est regrettable de voir, comme cela arrive parfois dans l'industrie automobile, les ouvriers d'une entreprise sous-traitante ignorer l'usage dans le véhicule de la pièce qu'ils ont la charge de fabriquer durant des années. Tout au plus connaissent-ils le nom de la marque, quelquefois du véhicule. Ne nous étonnons pas que de telles entreprises ne puissent participer réellement à l'effort d'innovation.

Réapprendre à vendre

Vendre est un art, au même titre que créer, innover ou produire. Il est donc illusoire d'espérer donner en quelques lignes une thérapeutique miraculeuse dont l'application puisse permettre de combattre plus facilement les concurrents. Tout au plus, pouvons-nous essayer d'identifier quelques-uns des problèmes qui se posent et de définir des règles susceptibles d'améliorer notre capacité à pénétrer les marchés extérieurs.

La première de ces règles, probablement, et de loin la plus importante, concerne notre manière d'appréhender les marchés. Nous vivons une époque où «l'explosion» des moyens de communications et de transports réduit considérablement la notion de distance entre les hommes et entre les Etats, et par là même élargissent la notion de marché. Si à cela, nous ajoutons une plus grande perméabilité des frontières aux produits et aux technologies, inhérente à notre système d'économie de marché et aux accords intercommunautaires, il apparaît tout à fait désuet de raisonner en termes de marché extérieur et de marché intérieur. Le marché est aujourd'hui unique, et il est essentiel pour leur survie que les PMI prennent conscience de cette réalité et se rendent compte combien il est illusoire d'espérer asseoir une stratégie commerciale sur le seul marché intérieur, même au prix de mesures protectionnistes gouvernementales. Il s'avère donc indispensable que, dès la conception d'un produit, soient pris en compte les problèmes spécifiques liés à son exportation et en particulier celui des normes. Enfin, la rapidité d'obsolescence des produits manufacturés ne nous permet plus d'envisager des stratégies en deux temps : attaque du marché intérieur, puis pénétration des marchés extérieurs. Il serait par ailleurs absurde de croire que l'on puisse exporter un produit qui n'aurait pas fait l'objet d'une diffusion sur son propre territoire.

Cette approche marketing implique une mutation dans les mentalités et les comportements des chefs d'entreprises, trop souvent enclins à limiter leurs actions à l'hexagone. Ils devront désormais intégrer une nouvelle dimension à leur stratégie d'entreprise et rechercher les moyens d'accéder aux marchés extérieurs. Parmi ceux-ci, citons les cessions de licences, mais surtout les alliances industrielles avec les entreprises des pays visés (accords de développements technologiques, création de filiales communes, création d'unités de production dans les pays concernés, etc.). Ces dernières, couramment employées par les Japonais et les Américains, ont en outre l'avantage de réduire le temps d'accès du produit sur le marché et de favoriser un enrichissement mutuel des partenaires par l'interpénétration des tissus industriels. Enfin, elles permettent d'obtenir des volumes de production commensurables avec les marchés mondiaux et favorisent le pay-back des investissements nécessaires à l'amélioration des méthodes de fabrication et à l'évolution perpétuelle des prestations des produits.

Une seconde règle, malheureusement peu souvent appliquée et qui est responsable de bien des désillusions, consiste à mieux connaître le pays visé par nos exportations. Cette connaissance, indispensable à la conquête d'un marché, ne doit cependant pas se limiter aux seuls problèmes administratifs mais concerne aussi les mentalités et la culture de nos acheteurs potentiels. C'est souvent grâce à ces informations que nous pouvons appréhender les besoins réels de la clientèle et adapter les caractéristiques des produits ainsi que les moyens de favoriser leur diffusion.

Une troisième règle est de rester vigilant. Nous oublions parfois en effet qu'un marché n'est jamais définitivement acquis. Quelle que soit notre position privilégiée sur le marché, et notre image à l'étranger, les règles en matière commerciale restent les mêmes et font rarement place aux sentiments. Il importe donc de maintenir une vigilance soutenue à l'encontre de nos concurrents et, à cet égard, la qualité d'un service après-vente est vitale.

Enfin une dernière règle qui mériterait que l'on s'en imprègne, est la patience. Quelles que soient les difficultés et les péripéties qui jalonnent la conquête d'un marché, il faut admettre que celui-ci n'est jamais définitivement perdu et savoir faire preuve de patience. La diffusion des produits japonais sur le marché mondial est là pour attester de la justesse de ce principe.

Occuper le terrain en permanence s'avère absolument indissociable de toute volonté réelle de conquérir un marché (10).

Enfin savoir prévoir

Comme l'indique le rapport sur l'état de la technique, prévoir est vital au développement d'une entreprise. Il faut être constamment en mesure de déceler, avant nos concurrents, les mutations technologiques à venir et les attentes futures des consommateurs. Mais il importe aussi d'être suffisamment audacieux pour tirer parti de cet avantage et parier sur les possibilités offertes. Si de nombreux échecs industriels sont dus à l'absence ou à des erreurs en matière de prévision, certains résultent aussi du refus d'admettre que nous pouvons détenir une «vérité» qui n'est pas obligatoirement identique à l'opinion généralement admise. La prospective doit donc être un outil d'appréciation des choix technologiques au sein de l'entreprise et intervenir comme élément majeur au niveau décisionnel. Cette prospective repose sur la mise en œuvre d'une structure de veille susceptible, dans un délai très court, de recueillir le maximum d'informations concernant les développements technologiques, les stratégies industrielles, les politiques de recherche,

(10) Voir étude n° 21 du Centre de prospective et d'évaluation du Ministère de l'industrie et de la recherche. «La stratégie japonaise en Chine», novembre 1983.

etc., d'en définir le caractère pertinent et d'alerter les acteurs concernés. Plus que l'amélioration des moyens de recherche et de fabrication, c'est souvent notre capacité à appréhender rapidement un marché porteur et notre aptitude à mettre rapidement en place de nouvelles stratégies de production et de commercialisation qui permettent la réussite d'un développement industriel.

En conclusion, bien des efforts seront à faire si nous voulons profiter de cette transformation du système technique d'où jailliront les industries du futur.

Quelle que soit la façon d'aborder le problème, il apparaît que les moyens à mettre en œuvre relèvent avant tout de notre système de formation et de son adéquation aux exigences d'une mutation rapide des technologies et des actes.

La tâche est énorme car elle est d'essence culturelle mais l'enjeu est considérable.

Symboliques et structures dans l'opinion publique

Eric Stemmelen (1)

On a beaucoup parlé de l'émergence du « social », de son effet d'entraînement ou de frein par rapport à d'autres facteurs d'évolution à caractère plus « technique ». Et de fait a-t-on pris conscience, particulièrement depuis quelques années, du pouvoir qu'exercent les acteurs sociaux et de la difficulté de prédire leur comportement, notamment lorsque celui-ci n'obéit plus aux logiques passées. D'où une attention toute particulière portée à la prospective sociale, exercice d'autant plus nécessaire que l'incertitude s'accroît, exercice qui exige une rigueur d'autant plus grande que l'idéologie volontiers s'y déploie.

Changement ou continuité. Autour de ces deux termes, que n'avons-nous pas entendu ? Avec d'un côté ceux qui affirment — preuve à l'appui — que rien ne change et que les Français sont plus que jamais attachés aux formes d'existence d'une société industrielle qui, malgré la crise, ne cesse de progresser. Et de l'autre, ceux qui proclament la fin de la famille et de l'emploi, brodent sur l'émergence d'autres croyances, d'autres attitudes, d'autres aspirations. Sans parler ici de ceux — fuyant les grandes envolées — qui prennent prétexte de l'éclatement de la société française pour se plonger dans l'analyse fine de telle micro-société.

Qu'en est-il exactement de l'évolution des modes de vie, des opinions, des aspirations d'une population confrontée à l'exigence du changement, et affectant elle-même de vouloir en être l'artisan.

Afin de faire le point sur l'évolution des conditions de vie et des aspirations des Français, l'Association Internationale Futuribles a organisé, le 8

(1) Laboratoire de Statistiques et d'Etudes Economiques et Sociales (LSEES), Commissariat à l'Energie Atomique (IPSN).

novembre 1983, un séminaire de prospective sociale qui réunissait les responsables des principaux centres d'observation et d'analyse du changement social.

Compte tenu du vif intérêt suscité par cette initiative, nous publierons au fil des mois prochains une série d'articles exposant les méthodes utilisées et les principaux résultats enregistrés par les centres de recherche spécialisés dans l'analyse du changement social.

Eric Stemmelen ouvre la série en présentant ici la démarche adoptée par l'Association pour l'Etude des Structures de l'Opinion Publique (AESOP) (2). Vous trouverez dans les prochains numéros de Futuribles une présentation des travaux de l'INSEE sur l'évolution des conditions de vie, du CCA (Bernard Cathelat) sur les styles de vie, ainsi que bien d'autres contributions portant sur l'évolution des modes de vie, des attitudes et des aspirations des populations.

Prendre position, c'est faire signe

Nous partageons — et nous mettons en pratique — le point de vue de Pierre Bourdieu (3) : « On dit communément une « prise de position » ; il faut prendre le mot au sens fort ; il y a des positions qui sont déjà prévues et on les prend. Mais on ne les prend pas au hasard. On prend les positions que l'on est prédisposé à prendre en fon-

tion de la position que l'on occupe dans un certain champ ».

Dans ce sens, nous dirons avec lui, et sans goût pour le paradoxe, que « l'opinion publique n'existe pas... » si l'on désigne par opinion « ce que pense » le public. La prise de position n'a pas pour fonction d'émettre un avis objectif, après avoir pesé le pour ou le contre, mais de se situer par rapport à autrui. Encore faut-il, pour indiquer clairement où l'on est, le

(2) L'initiative et l'impulsion des travaux de l'Association pour l'Etude des Structures de l'Opinion Publique doivent beaucoup aux efforts de J. Fabre et G. Morlat à Electricité de France et de J.P. Pagès au Commissariat à l'Energie Atomique. Le Président de l'AESOP est Monsieur Bernard Cazes. Sur le même sujet voir :

Fabre, J. — « Les structures de l'opinion publique ». — in *Le progrès technique*, 1981, n° 22, 17-23.
Stemmelen, E., Pagès, J.P., Morlat, G. — « Les structures de l'opinion publique ». — in *Le progrès technique*, 1981 n° 24, 25-30.

Pagès, J.P., Morlat, G., Stemmelen, E. — « Structures de l'opinion publique et débat nucléaire dans la société française contemporaine ». — in *Revue Générale Nucléaire*, 1982, n° 2, 140-149.
AESOP. — « Les structures de l'opinion publique en 1982 ». — Rapport d'étude, 3 tomes, 177 p. + 217 p. + 267 p.

(3) in *Les Temps modernes*, n° 318, janvier 1973.

faire savoir : finalement, il s'agit pour l'individu de **faire signe**, de dire « je suis de tel bord », « j'ai pris telle position ». Nous continuerons de désigner ce phénomène sous le terme, peut-être impropre, d'opinion publique, mais il importait de préciser d'emblée la signification que nous lui donnerons désormais.

Du conflit à l'expression

Nombreux sont les acteurs qui interviennent dans le jeu social engagé à propos de n'importe quel sujet controversé : spécialistes ou « experts », organismes officiels ou privés, institutions, groupes organisés, individus militants, média... Ces **acteurs** participent aux différents enjeux auxquels la réalité fait référence. Sur l'enjeu qui peut être purement technologique se superposent d'abord des enjeux locaux ou nationaux très imbriqués ; se greffent aussi, et cela d'autant plus que le débat prend de l'ampleur, des enjeux que l'on peut appeler « de pouvoir » : le conflit est un moyen puissant pour assurer la cohérence d'un groupe ou d'une organisation, pour mobiliser, rallier, renforcer une influence... Ainsi, de la réponse technique (qui peut poser problème) on passe au **thème de conflit** c'est-à-dire à un lieu de communication et d'affrontement entre forces sociales.

L'individu social n'est pas en général (c'est-à-dire pour ce qu'on appelle précisément le « public ») impliqué à titre personnel dans les enjeux. Il est trop loin du lieu où sont prises les décisions pour qu'il puisse avoir une influence immédiate sur le cours des choses ; et souvent ces décisions ne remettent en cause que de façon abstraite ce qu'il possède, son confort, sa

vie... Il lui est difficile de comparer, de soupeser : au-delà de la connaissance des protagonistes, il ne peut retirer de la joute à laquelle il a assisté qu'un savoir éparpillé, incertain, contradictoire.

Ce savoir ne résulte pratiquement jamais, certes, d'une expérience concrète ; il est l'enregistrement d'un **spectacle** : comment tirer un avis mesuré — et mesurable ! — d'un ensemble d'affirmations opposées, bien souvent emphatiques et péremptives ?

Et pourtant... qui n'a pas discuté avec ses relations, au moins une fois, des centrales nucléaires ? Qui n'a pas affirmé sa position et même argumenté pour ou contre la nationalisation des grandes entreprises ? Qui ne s'est pas heurté avec autrui au sujet de l'avortement ou de la peine de mort ? Manifestement, ces thèmes et bien d'autres intéressent l'opinion : ils sont une occasion privilégiée pour communiquer avec ses proches.

C'est bien parce que le spectacle du conflit fournit à l'individu des repères, des lieux, des alliances implicites, des « positions qui sont déjà prévues » que l'on va se passionner pour le débat et, à son tour, prendre position. Il n'est plus possible, lorsque le champ est balisé, cadastré par les acteurs du conflit, d'être « ailleurs », il faut — à moins de refuser toute communication avec autrui — faire savoir où l'on se situe : thème de conflit pour les acteurs du débat, l'objet est devenu pour l'individu social ce que nous appellerons un **thème d'expression**. Il est un moyen d'échange symbolique permettant d'indiquer comment et où l'on se situe par rapport aux autres dans l'univers social.

Quid du réel...

L'évacuation du référent, à laquelle se livre apparemment l'individu social qui prend position, n'élimine pas pour autant la réalité objective de ce référent. Même si nous constatons chaque jour davantage que les attitudes à l'égard des centrales nucléaires ou des nationalisations ne relèvent pas du savoir, de la technique ou de l'économique, cela ne suppose pas que ces questions fassent l'unanimité ! Bien au

contraire : un objet ne devient thème d'expression que parce qu'il porte objectivement en lui des éléments qui prêtent à controverse et qui permettront donc la différenciation. Mais lorsque l'on s'attache à l'étude de l'opinion publique, c'est le discours sur l'objet — ou éventuellement l'attitude vis-à-vis de l'objet — qui est en cause et non pas l'objet du discours. Il n'est plus possible alors d'analyser ce discours hors de son contexte, en l'isolant de l'ensemble des discours ; les

Encadré 1 — «Le questionnaire»

La personne interrogée doit prendre position sur des thèmes libellés de manière simple, tels qu'ils se présentent effectivement dans les conversations quotidiennes. Près d'une centaine de thèmes sont proposés ; en voici quelques-uns, extraits de l'enquête 1983 :

- La libéralisation de l'avortement est une bonne chose
- La publicité est indispensable
- Il faut continuer à construire des centrales nucléaires
- Dieu existe
- On peut avoir confiance en la justice
- Il y a trop de travailleurs immigrés
- Ils nous prennent pour des abrutis à la Télévision
- On doit se sacrifier pour la patrie
- La réduction des dépenses militaires s'impose
- Le gouvernement manque d'efficacité
- Le chômage est très angoissant
- On ne se sent plus en sécurité
- Il est normal d'augmenter le prix de l'essence
- Les homosexuels sont des gens comme les autres
- Frauder le fisc, c'est pas du vol
- Les accidents du travail sont rares
- Le Pape doit intervenir dans la politique du monde
- Il faut adopter la semaine de 35 heures
- Le haschich devrait être en vente libre
- Les ministres communistes font du bon travail
- Il faut sauvegarder l'école libre
- On a raison de donner de nouveaux droits aux travailleurs dans l'entreprise
- C'est scandaleux de limiter les voyages à l'étranger
- La gauche n'en a plus pour longtemps
- Le plan Delors va réussir
- etc.

Cinq modalités de réponse sont possibles, de «pas du tout d'accord» à «entièrement d'accord». Le refus de réponse est extrêmement rare : les personnes interrogées apprécient la diversité et l'originalité du questionnaire... à l'exception de quelques pseudo-intellectuels qui se prétendent choqués par la pauvreté de certains libellés.

thèmes d'expression n'ont de réalité que par les liaisons qui se créent entre eux : on n'étudie pas un réseau en dénouant aveuglement les mailles.

Aussi, dans la recherche qui a été réalisée, a-t-on, en grande partie, ignoré les caractéristiques premières des objets pour pénétrer résolument dans le champ des symboles et des signes les plus variés. L'étude devient donc, dans un premier temps, une tentative de *topographie de l'univers des thèmes d'expression*, où il n'est plus de thème central, mais où les liaisons entre thèmes définissent des structures qu'il s'agit de découvrir et d'explorer.

... et de l'individu ?

Nous devons tirer comme conséquence importante de notre approche que lorsque nous parlerons d'individu, il ne pourra s'agir que d'**individu social**, puisque nous nous intéressons avant tout à la façon dont les individus se positionnent les uns par rapport aux autres. La psychologie individuelle intervient assurément dans la prise de position, mais elle ne peut, par définition, le faire que vis-à-vis d'autrui : nos travaux ne relèvent donc pas de la psychologie pure et ne prétendent nullement pénétrer l'être. Reprenant J.J. Rousseau (*Discours sur l'origine de l'inégalité*), nous croyons expressément que «l'homme sociable — et c'est «sociable» qui est le terme pivot —, toujours hors de lui, ne sait vivre que dans l'opinion des autres, et c'est pour ainsi dire de leur seul jugement qu'il tire le sentiment de sa propre existence». De manière beaucoup plus elliptique, J.P. Sartre a pu dire : «L'enfer c'est les autres...». Ces considérations sont là pour souli-

gner la distinction fondamentale entre l'être (lui-même révélateur de sa propre existence et qu'il n'est pas question ici d'étudier) et l'individu social ici considéré, point de jonction de l'être et du monde social.

L'un des traits essentiels pour notre approche est que cet individu social se détermine systématiquement par rapport à ses proches, à son milieu, à sa classe sociale, à ses voisins, etc. Nous pourrions alors étudier cet individu avec des instruments qui n'utilisent, parmi les caractéristiques innombrables de tout être, que celles — déjà nombreuses — qui relèvent de ces rapports socialisés. Les instruments que nous utiliserons viseront alors à découvrir quelles sont donc ces «positions que l'on est prédisposé à prendre» dont parlait Bourdieu.

La pratique

L'étude de l'opinion publique revient donc en résumé à :

1. établir une «topographie» des thèmes d'expression ;
2. observer comment se positionnent les individus, en fonction de leurs caractéristiques propres.

Nous utilisons à cette double fin une enquête où sont collectés essentiellement deux types de données :

— les prises de position sur un grand nombre de thèmes ayant cours dans l'opinion à un moment donné. Ces thèmes sont extraits d'une étude approfondie de la presse nationale et portent sur des sujets très divers (voir encadré 1 : Le questionnaire) ;

— un ensemble de caractéristiques socio-démographiques, culturelles, politiques, suffisamment vaste pour cerner les facettes multiples de l'individu

social (voir encadré 2 : Le signalétique).

Les données sont recueillies par interviews auprès d'un échantillon représentatif de la population française majeure. Jusqu'à présent, six enquêtes de ce type ont été réalisées en France, de mars 1977 à juin 1983.

Un traitement statistique approprié va fournir les deux résultats recherchés : une analyse en composantes principales est tout d'abord effectuée sur le tableau des réponses au «questionnaire» ; sont ensuite positionnées, en fonction de leurs réponses, les multiples catégories construites à partir du «signalétique» (voir encadré 3 : L'analyse en composantes principales). On obtient alors les figures suivantes, que nous allons commenter :

1. la carte des thèmes d'expression («cercle de corrélation»), qui permet de décrypter les grands axes qui structurent la différenciation sociale ;
2. la carte des catégories socio-démographiques («plan principal»), qui permet de comprendre comment la prise de position est influencée par les conditions économiques et sociales.

Commençons donc par la «carte» des thèmes d'expression, telle qu'elle ressortait de l'enquête de juin 1982...

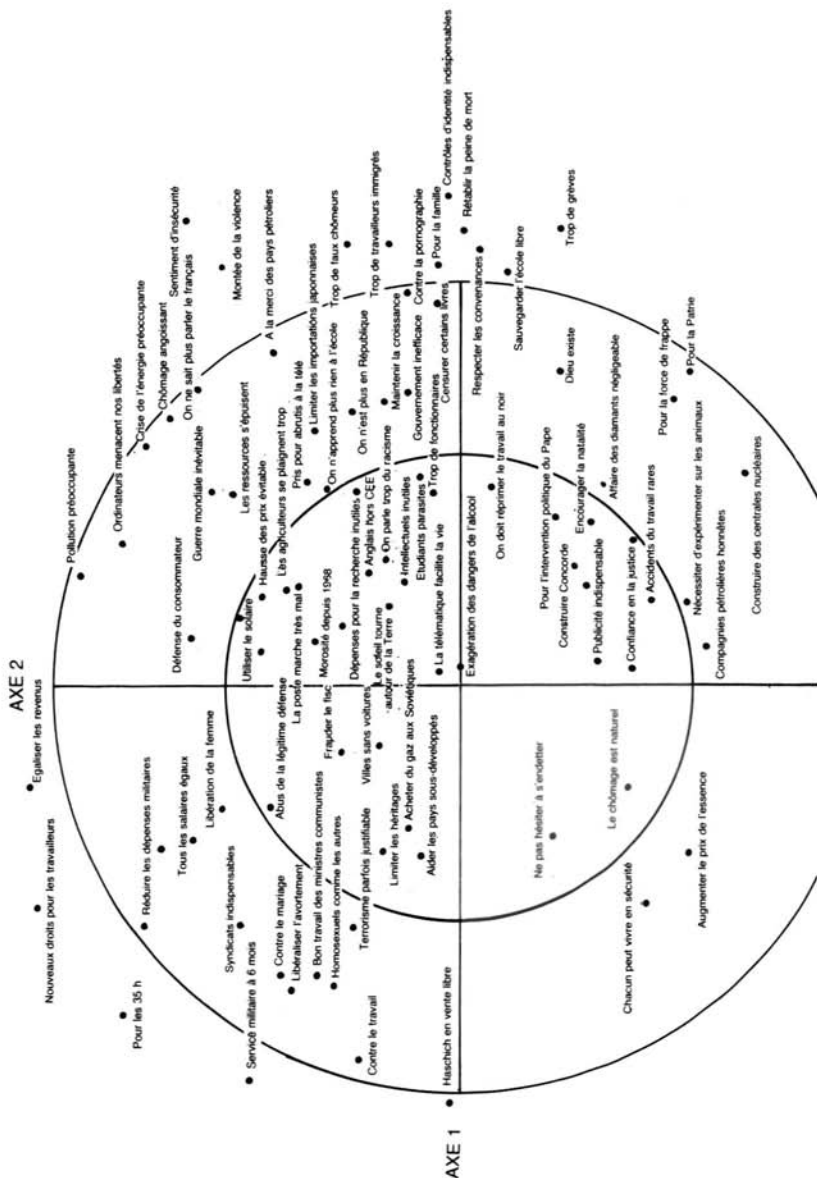
Premier axe

Le premier axe (axe horizontal) oppose des thèmes qu'on pourrait qualifier de réactionnaires (rétablir la pleine de mort, contrôles d'identité indispensables, trop de grèves, trop de faux chômeurs) à des thèmes franchement libertaires (haschich en vente libre, contre le travail, service militaire à six mois). Nous dirons — dans un but plus didactique que scientifique — qu'il oppose *l'interdit* à *la transgression*. L'interdit s'apparente évidemment à la *coutume*, c'est-à-dire au désir d'imiter l'ancien (respecter les convenances, sauvegarder l'école libre) ainsi qu'au *tabou*, forme exacerbée de cette coutume (contre la pornographie, censurer certains livres). En fin de compte, il s'agit de faire comme les hommes ont toujours fait et, pour l'individu, de faire comme font actuellement les autres hommes. A l'opposé, la transgression, c'est

Encadré 2 — «Le signalétique»

Le rôle des variables du signalétique est de repérer au mieux les différentes facettes de l'individu social. Aussi trouve-t-on naturellement dans ces enquêtes les variables traditionnelles qui définissent certaines catégories de type socio-économique ou socio-démographique : région, âge, sexe, C.S.P., revenu, etc. L'étude des éléments de patrimoine est aussi fine que possible : on demande à l'interviewé s'il possède certains éléments de richesse ou de confort (logement, voiture, piano, placements divers, etc. : 12 éléments au total). On construira à partir de ces renseignements une échelle cohérente de patrimoine, certainement plus réaliste que celle qu'on obtiendrait en demandant naïvement une évaluation personnelle à l'interviewé. Sur le plan culturel, outre le niveau de diplôme, apparaît une très large interrogation sur les médias (53 rubriques : TV, radios, quotidiens, magazines). Le volet politique est également complet : échelle gauche/droite, personnalités politiques, partis politiques.

Analyse en composantes principales, juin 1982. Cercle de corrélation



«Les résultats sont affichés sur des cibles circulaires. Avec la règle du jeu suivante : plus le point est situé loin du centre de la cible, plus le thème d'actualité qui lui correspond est profondément ancré dans les mentalités, plus il possède des consonances identiques à celles des thèmes du voisinage.»

Pierre Audibert
Le Monde Dimanche
11 juillet 1982

Encadré 3 — L'analyse en composantes principales

Les enquêtes fournissent souvent des résultats sous formes de tableaux de données numériques de grandes dimensions. Par exemple, l'enquête réalisée en juin 1982 conduit (après codage des réponses, et pour la partie relative aux thèmes généraux) à un tableau de chiffres comprenant 2 153 lignes (les personnes interrogées) et 80 colonnes (les thèmes). On imagine aisément qu'il existe entre les réponses fournies sur les différents thèmes des corrélations nombreuses et complexes. Le tableau de toutes les corrélations obtenues n'est pas aisé à interpréter, mais on peut le simplifier — il serait plus correct de dire : en donner des approximations — en utilisant la technique de l'analyse en composantes principales. Pour donner une idée intuitive de cette technique, utilisons un langage géométrique plus suggestif, même s'il est moins rigoureux, qu'un exposé algébrique. Le contenu du tableau des résultats de notre enquête peut être considéré comme décrivant, à volonté, les coordonnées d'un nuage formé de 2 153 points dans un espace à 80 dimensions (espace des individus) — ou bien celles d'un nuage de 80 points dans un espace à 2 153 dimensions (espace des thèmes). Attachons-nous à la première interprétation : de même que dans l'espace à trois dimensions, un nuage de points peut être allongé en fuseau, le long d'un axe, ou aplati autour d'un plan, s'il existe des corrélations linéaires substantielles entre les variables représentées — de même un nuage dans un espace à 80 dimensions peut se rassembler plus ou moins autour d'un axe (première composante principale) ou autour d'un plan (deux premiers facteurs) voire d'un hyperplan. Il s'agit là, en quelque sorte, d'approximations successives dans la représentation simplifiée du nuage.

L'analyse en composantes principales n'est pas autre chose que la détermination, par des algorithmes entièrement programmés, de telles approximations. Le plan des deux premiers facteurs (appelé plan 1-2) constitue évidemment l'approximation la plus intuitive, correspondant assez exactement à l'image géométrique qui précède. Le «plan 3-4» correspond aux deux facteurs suivants, et ainsi de suite.

Naturellement, le même discours pourrait être tenu à partir du nuage des 80 points dans l'espace des thèmes (à 2 153 dimensions). On obtient alors l'approximation factorielle «duale» de la précédente : ce sont les «cercles de corrélation».

aussi la *mode*, le désir d'imiter le nouveau, ce qui pour certains sera une *faute*, c'est-à-dire précisément la transgression d'un tabou (contre le mariage, libéraliser l'avortement, homosexuels comme les autres, mais aussi, car il n'y a pas que des tabous moralisateurs, bon travail des ministres communistes). En termes symboliques, la transgression, ce sera vouloir faire ce que les hommes ne devraient pas faire, les Anciens auraient dit vouloir faire comme les dieux, pour lesquels tout était permis.

Le premier axe, au-delà des simples interprétations socio-politiques, est donc celui de l'identification de l'indi-

vidu : à qui vais-je ressembler, vais-je faire comme les hommes ou comme les dieux ? Il est l'axe de la **mimésis du moi**.

C'est un choix des *valeurs* essentielles. Ce choix est souvent préalable à l'expérience et se fait plutôt à l'extérieur des consciences (il est le résultat d'une situation, le jeu de l'inconscient ou plutôt les deux...), il relève bien, au sens sartrien du terme, de la **transcendance**.

Deuxième axe

Le deuxième axe (*axe vertical*) est lié positivement à des thèmes politiques

progressistes (égaliser les revenus, nouveaux droits pour les travailleurs, les 35 heures, réduire les dépenses militaires), revendications auxquelles se joignent des interrogations soulevées par le développement technologique (pollution préoccupante). L'ensemble de ces thèmes paraît relever de **la dénonciation**. Par l'intermédiaire de ces thèmes est lancé un véritable défi au monde moderne, et plus spécifiquement à la techno-structure caractéristique des sociétés développées. Sans doute le développement n'est-il pas remis en cause mais au moins est-il remis en question et ce sont ses modalités qui sont discutées : pour les plus zélés défenseurs de la société industrielle il s'agit sans doute là, sur le plan symbolique qui nous importe, d'un véritable *outrage*.

L'axe 2 est lié négativement à des thèmes qui, à l'opposé des précédents, bien sûr, soutiennent les manifestations du progrès technologique et ignorent ou intègrent ses éventuelles conséquences néfastes : construire des centrales nucléaires, compagnies pétrolières honnêtes, nécessité d'expérimenter sur les animaux, augmenter le prix de l'essence. On affirme en tout domaine une confiance systématique : chacun peut vivre en toute sécurité, le chômage est naturel, confiance en la justice, accidents du travail rares. Devant tant de satisfecit, nous parlerions de béatitude si émergeait de tout cela une sensation de bonheur, mais ce n'est guère le cas. Il s'agit plutôt d'une acceptation et même d'une défense des modes de fonctionnement de la société industrielle. Nous dirons qu'à la dénonciation s'oppose **l'adhésion**, c'est-à-dire l'approbation réfléchie.

Au défi à la culture répond un défi

à la nature, de façon quasi prométhéenne, qui fonctionne comme un véritable *rituel*, dont les prêtres seraient les détenteurs du savoir, spécialistes, ingénieurs et autres scientifiques. La technologie devient le *totem* des sociétés industrielles, à l'Est comme à l'Ouest. Mais qu'on se méfie, les totems sont toujours les premiers exposés à la colère des laïques, les premières victimes des profanations : ils ont la position tristement privilégiée du bouc émissaire.

L'axe 2 est celui de *l'identification du groupe*, tout au moins de l'individu en tant que membre du groupe : accepte-t-il ou non de bonne grâce son appartenance à la société industrielle, s'identifie-t-il volontiers à l'essor technologique impressionnant de ces dernières décennies ? Cet axe est celui de la **mimésis du soi**.

Ce ne sont pas des valeurs essentielles qui sont en discussion mais des modes d'action et d'organisation. Pour les uns, défenseurs de la culture, ces modes sont *nécessaires*, et il faut les accepter à tout prix. Pour les autres, apôtres de la nature, on pourrait les modifier sans détruire l'apparent équilibre du système, et ils relèvent donc de la pure *contingence*.

Multivision

Si l'axe 1 était, du point de vue idéologique, celui des valeurs, de l'éthique, de la théorie, en un mot du **logos**, l'axe 2 est celui du concret, du réalisable, de la **praxis**. Il n'est pas interdit de penser que, dans les rapports sociaux, le logos est l'expression du moi, alors que la praxis, où l'autre intervient plus directement, est bien l'expression du soi. Les psychologues distingueront peut-être aussi les

notions complémentaires d'**intégrité** (la personnalité se constitue: l'individu se construit une image de lui-même pour lui-même) et d'**identité** (la personnalité se fait reconnaître; l'individu recherche une image de lui-même pour et par les autres), ici transposées dans le domaine des attitudes.

Les schémas suivants regroupent les différents qualificatifs dont nous pouvons affubler nos axes. Par commodité, il faudra bien choisir des étiquettes pour chaque direction, mais, avant, il est bon de conserver une image «multiforme» de ces grandes dimensions...

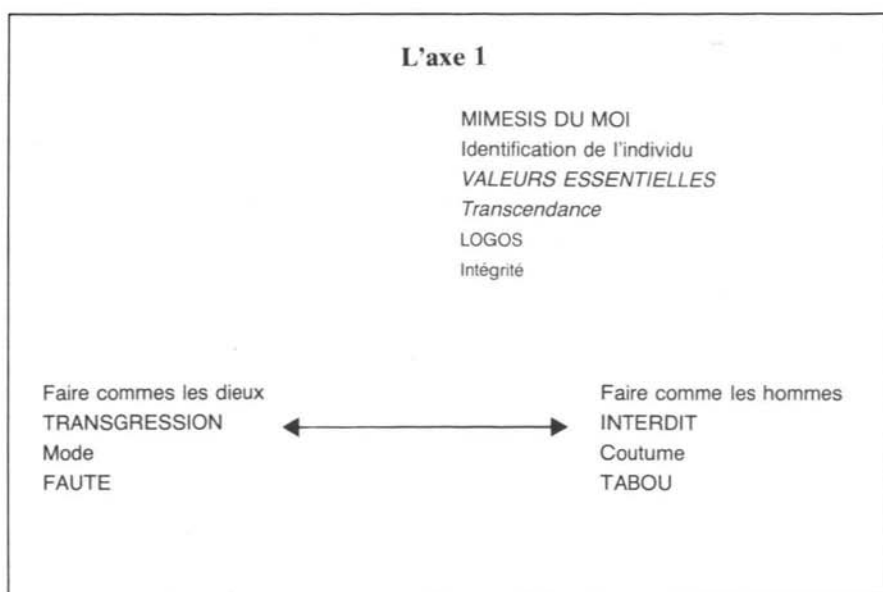
Obliques

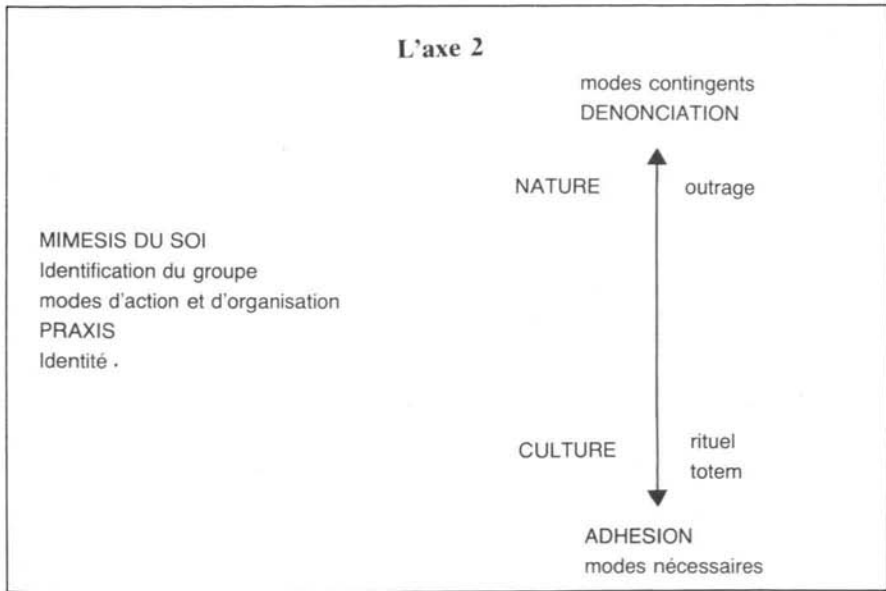
Cherchons à comprendre maintenant la signification des thèmes présents

dans les quatre quadrants du «cercle de corrélation».

Dans le premier quadrant (en haut, à droite): chômage angoissant, crise de l'énergie préoccupante, montée de la violence, sentiment d'insécurité. Thèmes d'*inquiétude*, de peur, voire d'angoisse, vis-à-vis des problèmes qui font la une des médias. A l'opposé (troisième quadrant): augmenter le prix de l'essence, chacun peut vivre en sécurité, le chômage est naturel. Thèmes de *sérénité*, force tranquille des douces certitudes, refus du drame et plus encore de la dramatisation. La première bissectrice est visiblement l'axe de la **violence**: on la craint tout en s'en délectant avec perversité d'un côté, on la repousse, on la nie, de l'autre.

Face aux manifestations individuelles (axe 1) ou collectives (axe 2) de la





mimésis, la violence apparaît comme une première réponse. L'individu qui s'identifie aux valeurs transcendantes en place, avec leur cortège d'interdits, mais ne peut s'identifier aux valeurs contingentes cultivées par la société industrielle, se trouve dans une situation de déséquilibre et d'inquiétude. Il voudrait dénoncer le rituel technico-économique mais reste prisonnier des tabous : sa seule issue est la recherche avide de sécurité, recherche qui s'accompagne d'un curieux plaisir à l'énoncé maniaque de son insécurité. A l'opposé, se situe l'individu qui s'identifie aux nouvelles valeurs et transgresse celles en vigueur, mais qui admet volontiers la technostucture régnant actuellement. Lui aussi se trouve en déséquilibre : il désire remettre en cause les fondements, mais ne peut s'attaquer aux effets

externes : c'est une certaine non violence qui sera son arme, lui permettant à la fois l'approbation de la culture et le refus des interdits, dans une recherche — vaine ? — de *l'harmonie*.

A cette réponse qu'est la violence, caractéristique de situations déséquilibrées, la société préférerait substituer une réponse moins dangereuse. Mais cela n'est possible que lorsque les jeux de la transcendance et de la contingence se réalisent dans des voies apparemment compatibles.

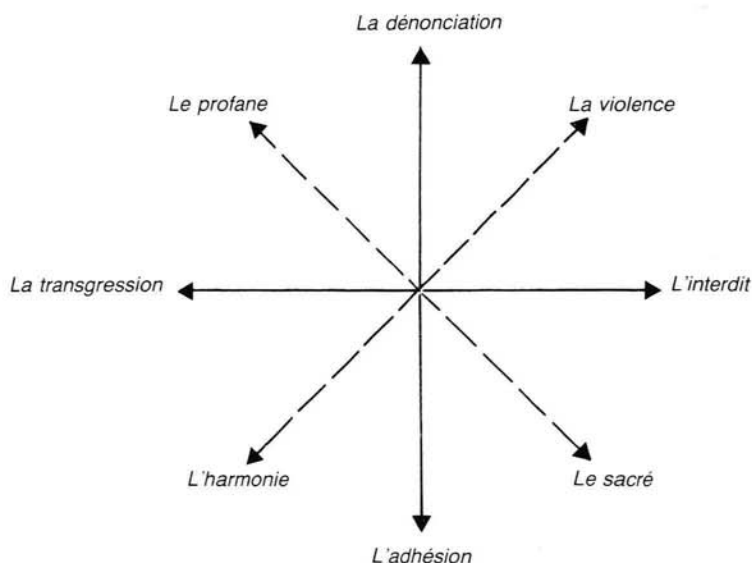
C'est ainsi que dans le quatrième quadrant (en bas, à droite) se situeront ceux qui s'identifient à la fois aux valeurs «éternelles» et aux réalisations immédiates de nos sociétés. On ne s'étonne donc pas d'y voir figurer des thèmes tels que : pour la patrie (synthèse idéale du tabou et du

totem!), pour la force de frappe, construire des centrales nucléaires. A l'opposé, dans le deuxième quadrant, c'est un double refus qui s'annonce, celui qu'expriment des thèmes tels que : pour les 35 heures et les nouveaux droits pour les travailleurs (ce qui remet en cause l'organisation concrète du travail, mais aussi le sens même du travail), restreindre les dépenses militaires et réduire le service militaire à six mois (même attitude vis-à-vis de l'armée et donc de la patrie).

La deuxième bissectrice oppose donc deux attitudes radicalement ennemies. Double refus ou double acceptation, double identification : l'individu rend sa position inexpugnable, absolue, éternelle. Cet axe est celui du *sacré*, étant entendu que ce qui est sacré pour les uns ne l'est évidemment

pas pour les autres. Les valeurs en place se situent dans le quatrième quadrant et c'est là que se trouve donc le sacré au sens temporel du terme, alors qu'à l'opposé se situera le *profane* (qui à son tour pourrait devenir un jour sacré... et qui est déjà le sacré pour certains : cf. les droits des travailleurs). Les thèmes qui apparaissent sur cette bissectrice sont tous liés à la patrie ou au travail ; on notera que la famille est encore une valeur transcendante, qui n'est pas liée au fonctionnement de la société industrielle : il est possible que dans d'autres sociétés (et en France il y a quelques décennies) la patrie ou le travail aient été des valeurs transcendantes, mais elles ont perdu ce statut et glissent vers la contingence.

Finalement, résumons très grossièrement par un nouveau schéma :



Indiquons au passage les thèmes les plus corrélés avec chacune des huit directions nommées (en rappelant que les noms retenus le sont parmi d'autres, apparus au cours du commentaire) :

- L'interdit : rétablir la peine de mort
 - La violence : nouveaux droits pour les travailleurs
 - Le profane : pour les 35 heures
 - La transgression : haschich en vente libre
 - L'harmonie : chacun peut vivre en sécurité
 - L'adhésion : construire des centrales nucléaires
 - Le sacré : pour la patrie (la formulation exacte de la question est : « On doit se sacrifier pour la patrie... »).
- L'approche symbolique ne nous a apparemment pas entraînés trop loin du réel...

Prédispositions, contraintes, comportements

Dans un champ des opinions ainsi « balisé », les différentes catégories d'individus ne se disposent évidemment pas au hasard. Le graphique suivant situe certaines catégories essentielles, en fonction de leurs réponses aux thèmes d'expression (chaque point sur le graphique représente le centre de gravité des personnes interrogées qui appartiennent à telle ou telle catégorie).

Les effets de l'âge (4) se font surtout sentir sur l'axe 1 : les plus jeunes refusent les manifestations répressives du sacré et préfèrent « naturellement » s'identifier aux valeurs nouvelles qui

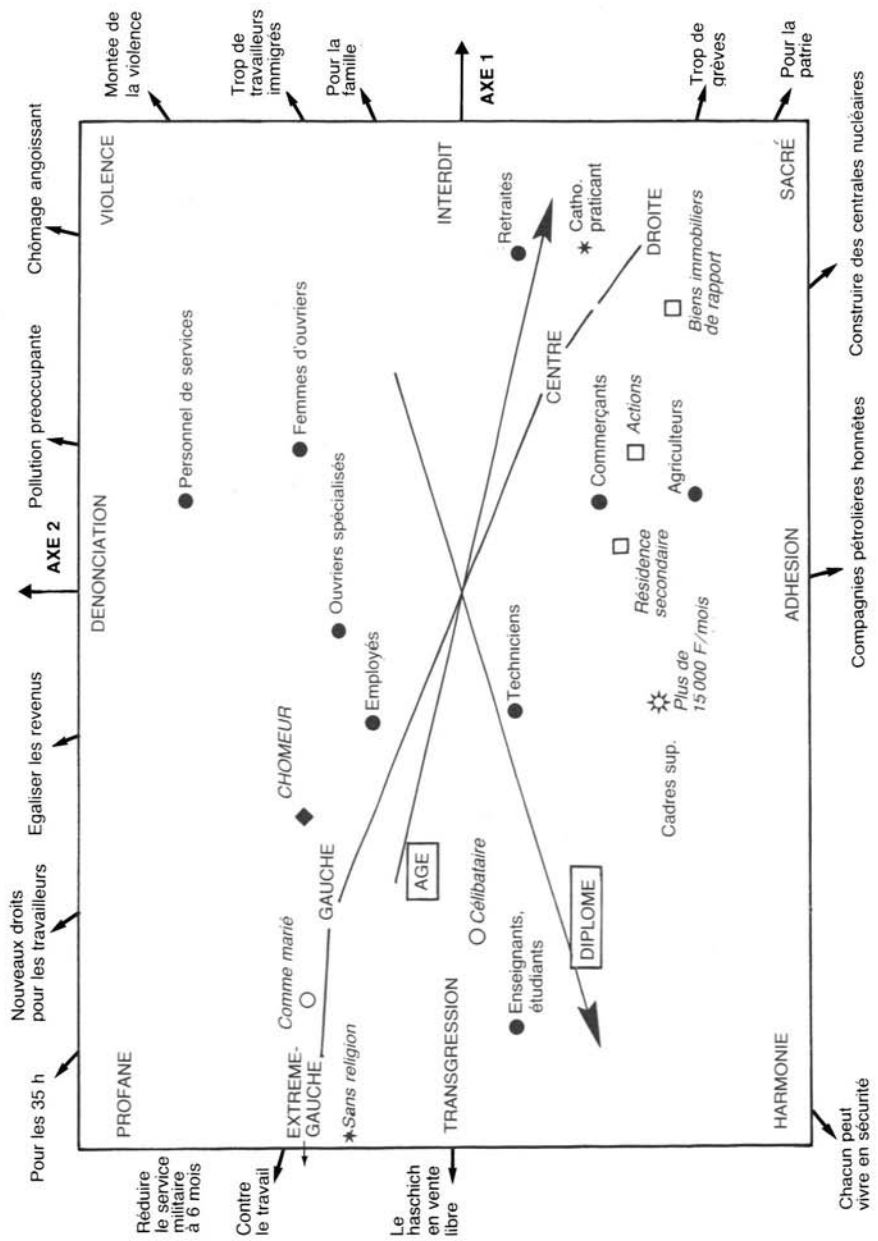
sont souvent nées avec eux. Il est important de constater que le conflit des générations ne porte que timidement sur l'axe 2, caractéristique des débats contemporains : les jeunes ne s'opposent pas violemment aux choix techniques ou économiques de la société industrielle, ce sont surtout les fondements éthiques de cette société (de toute société ?) qui sont remis en cause.

Même effet pour le niveau de *diplôme* sur le premier axe, ce qui doit être relativisé puisque les tranches d'âge peu élevées sont aussi les plus diplômées en raison de l'évolution rapide du système éducatif. Léger effet sur le deuxième axe, les plus diplômés étant les plus enclins à apprécier une techno-structure où le savoir joue un rôle moteur.

Les *catégories* socio-professionnelles se répartissent sur l'ensemble du graphique, ce qui démontre déjà qu'elles sont d'importants facteurs de différenciation et qu'il n'est nul besoin de les abandonner au « profit » de quelconques typologies. Certaines catégories sont plus excentrées : les enseignants et étudiants, porteurs et défenseurs des valeurs nouvelles ; les cadres supérieurs, qui refusent fermement l'inquiétude ambiante ; le personnel de service, qui dénonce les insuffisances d'une société dans laquelle il ne trouve guère sa place. Les plus conservateurs sont les retraités, ce qui recoupe l'effet âge. Sur l'axe du sacré, les agriculteurs s'opposent aux chômeurs, qui, excédés, remettent en cause à la fois les valeurs et les pratiques de la société.

(4) Les âges s'ordonnent de façon croissante sur la flèche « AGE » figurant sur le graphique.

Analyses en composantes principales, juin 1982. Plan principal 1-2



Les *tendances politiques* et les comportements en matière de *religion* sont très différenciés sur ce plan principal. L'axe gauche/droite se confond pratiquement avec ce que nous avons appelé la dimension du sacré. Ceci montre la cristallisation des choix politiques, plus nette que jamais après l'arrivée de la gauche au pouvoir. Se dire «de droite» — étiquette plus facilement revendiquée sous le Gouvernement socialiste que sous les précédents — c'est affirmer une double appartenance : c'est défendre à la fois les valeurs traditionnelles (l'interdit) et les pratiques technico-économiques du système capitaliste (l'adhésion). Se dire «du centre», c'est plus ou moins la même chose, avec plus de timidité. Et se dire «de gauche» c'est forcément le contraire : la remise en cause est double (transgression des valeurs et dénonciation des pratiques). Les positions se trouvent ainsi fortement enracinées, par le renforcement mutuel des deux dimensions, théorique et pratique : le consensus politique n'est pas pour demain.

Un mot sur *l'état matrimonial* : les effets sur l'axe 1 proviennent aussi des différences d'âge — encore que, selon Stendhal, ce soit le mariage qui vieillisse l'homme — mais il est clair que par l'union libre («comme marié») on se refuse à sacraliser la vie commune. Indiquons enfin que le niveau de *revenu* ne joue guère dans la structuration première des opinions : seuls

les hauts revenus se distinguent vraiment, tournés vers l'adhésion, ce qui paraît la moindre des grâces envers la société. Quant aux éléments de *patrimoine*, ils s'étagent tous dans le quadrant inférieur droit (nous n'en représentons ici que quelques-uns). Défense et illustration des bienfaits de la société : la propriété, c'est sacré. Les plus marqués dans cette direction sont aussi les plus révélateurs de la fortune (biens immobiliers de rapport).

Ainsi la disposition des individus permet de confirmer et d'affiner l'interprétation donnée aux grandes directions. Elle révèle comment interviennent les caractéristiques propres de l'individu social dans la prise de position : le cadre supérieur et l'agriculteur, le jeune et le vieux, le célibataire et le marié, etc. ne réagiront pas *en moyenne* de la même façon. Ils prendront souvent les positions qu'ils sont «prédisposés» à prendre.

Mais nous ne tomberons pas si vite dans un déterminisme social absolu ! En guise de conclusion, faisons nôtre la réflexion de R. Boudon (5) : «Les systèmes sociaux ont une structure. Cette structure fixe (de manière plus ou moins claire et définitive selon les cas) les contraintes sous lesquelles les individus agissent. Ces contraintes définissent pour les agents du système les limites du possible. Mais elles ne suffisent généralement pas à déterminer leur comportement».

(5) Boudon, R. — *Effet pervers et ordre social*. — Paris, PUF, 1979 (2^e édition).

Comment vivrons-nous demain ?

A cette question, le rapport présenté par le groupe long terme « Changements des modes de vie » du Plan français (1) n'apporte pas de réponse. Le constat d'une mutation générale des comportements de la vie quotidienne et des systèmes de valeurs des Français, sur lequel ont débouché les travaux du groupe, ne lui a pas permis de bâtir des prévisions ou des scénarios prospectifs ; il l'a seulement amené à poser pour l'avenir un certain nombre d'autres questions plus précises, destinées à alimenter, au début de la période d'exécution du IX^e Plan (1985), le débat social et la réflexion des responsables du secteur public, des entreprises privées, des organisations représentatives, des associations.

La première partie du rapport rappelle ce qu'étaient les principales tendances du changement social au cours de la période dite des « trente glorieuses » (1944-1974) : période caractérisée au plan économique par une croissance rapide et régulière des revenus, de l'investissement et de la consommation, dans le cadre d'un système de régulation où le rôle de l'Etat était fortement accru par rapport aux périodes antérieures de notre histoire. La salarisation et l'urbanisation massive de la population transformaient profondément le paysage social et les cadres de la vie quotidienne. Celle-ci était marquée par l'extension très forte du logement en immeubles collectifs, la diffusion des équipements ménagers, de l'automobile et de la consommation de produits industriels, une séparation croissante des temps et des lieux de la vie quotidienne. Les structures familiales de base sont restées relativement stables au cours de toute cette période, tandis que les services collectifs à la charge partielle ou totale de l'Etat (éducation, santé, information,...) prenaient une importance considérable.

La seconde partie dresse un constat des ruptures de cette dynamique du changement social qui se sont produites depuis la

fin des années 60. La réduction accélérée du temps de travail dans le temps de vie s'accompagne, semble-t-il, d'une montée des valeurs associées aux diverses activités du « hors travail » au détriment des valeurs du travail qui tenaient une place centrale dans les représentations collectives ; une demande croissante d'autonomie semble s'exprimer à la fois dans le travail contraint et dans les activités du temps libre. Il est possible que les comportements de consommation marchande évoluent différemment — moindre rôle « statutaire » de certains hiérarchisés, diffusion plus éclatée et moins hiérarchisée des produits nouveaux... — tandis qu'une nouvelle économie domestique pourrait se constituer en liaison à la fois avec le progrès technique et l'accroissement des volumes de temps libre accompagnant la baisse des durées de travail. Les structures familiales sont en pleine évolution : extension de l'activité des femmes à l'extérieur, changement des images et des rôles sociaux de l'homme et de la femme dans un sens plus égalitaire, maîtrise de la fécondité, généralisation de la cohabitation juvénile, raréfaction des mariages, instabilité croissante des couples, baisse de la natalité... Les rapports au logement se transforment avec la diffusion de la propriété, la demande croissante de maisons individuelles, l'aspiration à des formes d'urbanisation moins denses ou même au « retour au village ». A ces évolutions nouvelles se relie un retournement général des courants migratoires entre communes urbaines et communes rurales. Un intérêt croissant pour la vie locale donne lieu à une expansion d'activités associatives, bien que les tendances au repli sur la famille et la maison soient également sensibles. Les attitudes et les attentes vis-à-vis des grandes organisations, notamment des grandes institutions publiques, se transforment vraisemblablement dans le sens d'une baisse de la confiance qui leur est accordée.

Cette mutation généralisée des tendances du changement social, depuis la fin des années 60, entretient sans doute des liens très complexes avec la crise économique. Amorcée avant l'ouverture de celle-ci, elle

(1) Ce rapport est disponible à la Documentation Française, dans la collection des rapports de la préparation du IX^e Plan.

a probablement une logique qui lui est propre, bien que certaines de ses composantes soient certainement influencées par l'approfondissement de la crise économique. Par ailleurs, les changements des modes de vie ont peut-être agi dans la destablisation des régulations économiques, autant que l'inverse: sur quelques réflexions interrogatives autour de ces questions s'achève la seconde partie du rapport.

A travers la troisième partie du texte, le groupe «Modes de vie» a voulu poser un certain nombre de grandes questions cruciales pour l'avenir de l'organisation de la vie quotidienne.

Les mutations technologiques, comme les changements des attitudes et des attentes vis-à-vis du travail, appellent de nouvelles formes de l'organisation sociale du travail et de nouveaux rapports entre travail et vie hors travail. Sera-t-il possible de garantir à nouveau l'accès de tous à l'emploi à moins de réduire davantage, par des moyens divers, le temps de travail dans le cycle de vie individuel, et donc de restreindre encore la place du travail rémunéré dans les activités sociales? Comment permettre à chacun de mieux maîtriser l'utilisation de son temps, de trouver à la fois dans son travail et hors de son travail plus d'autonomie, d'initiative, de possibilités de choix, d'enrichissement personnel? Autour de ces questions sont proposés quelques premiers éléments de réflexion.

De nouveaux équilibres commencent peut-être, corrélativement, à se dessiner entre l'économie «formelle» (essentiellement marchande) et l'«auto-production». Dans quels sens évolueront ces équilibres, dans quelles directions est-il souhaitable de les pousser? Ne faudra-t-il pas tenir compte bien davantage de l'économie non marchande dans les débats et l'élaboration des politiques économiques? Quelles évolutions des revenus seraient cohérentes avec ces transformations? Est-il envisageable d'améliorer les modes de vie sans accroître en moyenne les revenus monétaires? Le développement de l'économie domestique peut-il donner lieu à de nouvelles formes d'inégalités, comment lutter contre elles? L'auto-fourriture, indivi-

duelle ou collective, de certains services peut-elle prendre en partie le relai de certaines fonctions collectives devenues trop coûteuses parce que produites de façon trop centralisée et rigide?

La fin de l'exode rural, l'inversion des courants migratoires, le «retour au local», annoncent probablement — ici encore, en liaison avec les évolutions technologiques — des formes différentes de l'organisation urbaines et de l'occupation du territoire. Faut-il ou non encourager, et sous quelles formes, le mouvement de «rurbanisation»? Les évolutions déjà engagées, dans ce domaine, appellent-elles une déconcentration des emplois qu'il faudrait encourager pour rapprocher les lieux du travail et de la vie hors travail — aspiration largement partagée — et en même temps ouvrir des espaces nouveaux pour le développement des technologies de la communication? Comment réduire les inégalités concernant l'accès au type de logement souhaité par chaque famille, et les difficultés liées à l'éloignement du lieu de travail par rapport au domicile? Comment stimuler un développement équilibré — au plan économique, social et culturel — des zones rurales en voie de repopulation? Comment faire face aux problèmes nouveaux auxquels seraient confrontées, dans ce contexte, les grandes villes et leurs banlieues proches?

L'invention démocratique: tel est le chemin que notre société doit emprunter pour faire face aux risques gigantesques que les mutations en cours font planer sur elles — dissolution ou désagrégation des structures, absence de règles et de contrôles sociaux, repli individuel et fuite de la relation sociale, disparition des projets collectifs. Les Français doivent devenir plus responsables, apprendre à réfléchir et à débattre pour choisir individuellement et collectivement, apprendre à construire de nouvelles institutions, à reconnaître de nouvelles règles de la vie sociale, à négocier de nouvelles formes d'organisation du travail, de distribution de l'emploi et des richesses. Apprendre la maîtrise du changement des modes de vie, un apprentissage qui devrait commencer à l'école.

futuribles

futur-informations

Janvier 1984

Bulletin d'information sur les principales activités des centres de prospective et sur les idées et faits porteurs d'avenir, réalisé par l'Association Internationale Futuribles (55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél : (1) 222 63 10).

Les nouvelles de la prospective

Recherche, développement et éducation

Le Forecasting Research Center organise sa cinquième conférence sur le thème «Management of Research, Development and Education», à Wrocław (Pologne) du 18 au 20 septembre 1984.

Le but principal de cette conférence est de mettre en relief le rôle de la recherche scientifique, de l'éducation et de l'innovation dans la résolution des problèmes nationaux et internationaux à venir.

Trois grands thèmes seront débattus :

1. Gestion de la recherche scientifique et éducation ; gestion de la R-D ; groupes de recherches interdisciplinaires ; programmes orientés de R-D ; programmes de R-D et économie nationale ; élaboration de programmes internationaux de R-D ; éducation et R-D.
2. La prospective dans les processus de R-D : la prospective, problèmes et perspectives ; la prospective et les systèmes d'analyse ; la prospective et l'éducation ; les communications dans la prospective ; l'avenir de la prospective.
3. Innovations technologiques : innovations technologiques, sciences et politiques techno-

logiques ; les freins à l'innovation ; nouvelles technologies et impacts sur les changements économiques ; gestion des innovations technologiques.

Dr. Wiltold Kwasnicki, Technical University of Wrocław, Forecasting Research Center, Wybrzeże Wyspińskiego 27, 50-370 Wrocław, Pologne.
Tél : 48 42 30

Environnement et économie

L'Institut pour une Politique Européenne de l'Environnement vient de lancer un nouveau bulletin périodique «Environnement et économie». Le but de cette lettre d'information est d'établir un réseau européen de correspondants susceptibles d'échanger des informations sur les travaux, les recherches en économie de l'environnement et les développements politiques.

Monsieur Lavoux, Institut pour une Politique Européenne de l'Environnement, 55, rue de Varenne, F-75007 Paris, France. Tél : (1) 222 12 34

Solaire et énergies nouvelles

Dans le cadre de la Foire de Marseille — 22-26 mai 1984 — est organisé le Salon international de l'énergie solaire et des énergies nouvelles. Seront exposés les idées, techniques et matériels dans le domaine du solaire, de la biomasse, du photovoltaïque, de l'énergie éolienne ou géothermique.

Madame Collen, Parc Chanot, 13226 Marseille Cédex 8. Tél (91) 76 16 00

Biotique

Avec près de mille participants venus de 27 pays, 90 exposants et 73 conférenciers, «BIOTECH 83» (4-6 mai 1983 — Wembley — G.B.),

première conférence et exposition mondiale sur les applications commerciales des biotechnologies, fut sans conteste un grand succès. Tous les domaines qui constituent les biotechnologies furent abordés et ceci aussi bien au point de vue des stratégies nationales de développement qu'au point de vue des technologies actuellement disponibles, des technologies en voie d'émergence, voire même des problèmes de brevetabilité et de sécurité en matière de génie génétique.

Toutefois, s'il apparaît que «BIOTECH 83» montre l'intérêt croissant que porte le monde industriel aux biotechnologies, on peut s'interroger sur le peu d'attrait que semblait constituer cette manifestation pour les Français (la délégation de notre pays totalisait à peine 30

Réunions : calendrier rappel

| Dates/Lieu | Thème | Organisateur |
|---|--|--|
| 26-28 janvier 1984 Grenoble (France) | Deuxième Congrès de l'Association | Association Française de Science Politique |
| 3-5 février 1984 Safi (Maroc) | Recherche scientifique et technique et innovation | Association Marocaine de Prospective |
| 22-23 février 1984 New York (USA) | Financial Outlook Conference | The Conference Board |
| 27-29 février 1984 Bordeaux (France) | Réussir au-delà des insuccès scolaires | Académie de Bordeaux |
| 22-26 mai 1984 Marseille (France) | Salon de l'énergie solaire et des énergies nouvelles | Foire de Marseille |
| 23-25 mai 1984 Biarritz (France) | Colloque Image | CESTA-GRETSI |
| 10-14 juin Washington (USA) | World View 1984 | World Future Society |
| 18-20 septembre 1984 Wroclaw (Pologne) | Management of Research Development and Education | Forecasting Research Center |
| 17-21 septembre 1984 Paris (France) | Infodial-Videotex | Groupement Français des Producteurs de bases et banques de données - SICOB |
| 17-19 octobre 1984 Gotthenburg (Suède) | Bio-Energy 84 | Swedish Bio-Energy Association |
| 18-21 octobre 1984 Rome (Italie) | XI ^e Conférence de Gérontologie Sociale | Centre International de Gérontologie Sociale |

personnes, bien loin derrière les délégations britannique, américaine, japonaise et suédoise). On peut également se demander, comment il se fait qu'avec un programme mobilisateur biotechnologie qui fait de ce secteur une des principales priorités de la recherche, la France ne puisse «déléguer» que trois conférenciers, dont deux seulement du monde industriel (Rhône-Poulenc et Elf-Aquitaine), et deux exposants (Biolaflitte et Immunotech). Il serait temps que les industriels français qui se sont «découverts» une vocation de biotechnologues, prennent conscience du fait qu'un développement dans le domaine des biotechnologies, ne peut se concevoir sans une présence effective à l'étranger et que chacune des manifestations du type «BIOTECH 83» devrait refléter notre volonté de prendre une place prépondérante dans ce secteur.

Ceci dit, sur un plan strictement scientifique et technologique, «BIOTECH 83» ne semble guère avoir apporté beaucoup plus d'informations que le II^e congrès européen de biotechnologie d'Eastbourne, G.B., avril 81, si ce n'est une meilleure identification des potentialités des biotechnologies. Une telle constatation n'est cependant pas étonnante ; il s'agit en effet d'un domaine dont certains développements sont très lents mais dont surtout les implications économiques sont telles que les démonstrations publiques se limitent souvent à des exposés extrêmement fondamentaux ou, s'il s'agit des applications de la recherche, à des truismes, chacun s'efforçant de garder le maximum de confidentialité sur les développements technologiques en cours.

Enfin, on peut regretter que, contrairement à ce qui devait être l'objectif de BIOTECH les aspects économiques, marketing et prospectifs ne furent pas toujours bien pris en compte (alors qu'ils constituent des facteurs essentiels au développement industriel des biotechnologies). Sur ce point, l'exposé du représentant de Rhône-Poulenc fut particulièrement apprécié. Sans entrer dans le détail des conférences qui représentent plus de 1 000 pages, il apparaît qu'à côté des applications classiques des biotechnologies (fermentation, génie génétique, génie enzymatique, cultures cellulaires, etc.), les domaines de la biotique (applications du matériel biologique à l'électronique : transistor enzymatique, par exemple) et des biosenseurs (électrodes enzymatiques, sondes biologiques, senseurs optoélectroniques, batteries biologiques, thermistors enzymatiques, etc.) semble présenter de plus en plus d'intérêt pour la recherche et l'industrie et pourrait devenir un

secteur particulièrement porteur d'avenir auquel bon nombre de firmes américaines et non des moindres (IBM, EXXON, GTE Laboratories, EMV Associates...) ne manquent pas de songer comme l'atteste le «2nd International Workshop on Molecular Electronic Devices» qui s'est tenu à Washington (avril 1983). Le calculateur biologique serait-il alors pour bientôt ?

Marcel Bayen
Chef du Département de la Prospective
Scientifique et Technologique (MRI)
CPE Bulletin n° 4.

Association Marocaine de Prospective

Du 3 au 5 février 1984 à Safi (Maroc), l'AMP (Association Marocaine de Prospective), organise un séminaire qui traitera de «la recherche scientifique et technologique pour le développement économique et social : de l'innovation à la vulgarisation».

La problématique de ce séminaire est axée autour des points suivants :

— recherche scientifique technologique : consommation, traitement et production d'une valeur ajoutée en information ;

— recherche et utilisation de l'informatique et des moyens de communication permettant un échange rapide ;

— liens entre recherche et champs d'application ;

— liens entre recherche et esprit créatif et innovant ;

— nécessité d'une prise de conscience collective du bien fondé du développement de la recherche.

Le séminaire de Safi «offrira une occasion de réflexion sur le maillon qui devrait relier dans l'avenir la recherche scientifique et technologique à son exploitation au niveau social».

Association Marocaine de Prospective, B.P. 1375, Rabat RP, Maroc.

Autorité, leadership et innovation sociale

Comment renouveler les politiques sociales ?

Comment préparer l'entreprise et les hommes et les femmes qui la composent au changement devenu plus que jamais nécessaire ?

Pour répondre à ces questions, et tenter de comprendre et expérimenter les forces à l'œuvre dans tout processus de changement et

d'innovation, la Fondation Internationale de l'Innovation sociale organise, pour la septième année consécutive, un séminaire qui se déroulera à Evry (France) du 28 février au 6 mars 1984.

Madame Sarah Asquin, Administrateur séminaire « Autorité, leadership et innovation sociale », Fondation internationale de l'innovation sociale, 5, rue d'Alger, 75001 Paris. Tel : (1) 30 48.

Avenir des SCOP

Pour la première fois depuis bien longtemps dans l'histoire de la coopération ouvrière, des coopérateurs, des chercheurs et les syndicats se sont réunis. C'était à Grenoble, les 4 et 5 novembre 1983, à l'occasion des journées d'études organisées par le GEFAP (Groupe d'études et de formation sur l'aménagement de la production).

Si cette rencontre a été boudée par la presse régionale et s'est limitée à ceux qui se penchent sur l'économie sociale, elle n'était pas pour autant dénuée d'intérêt, bien au contraire. Trois éléments font de cette rencontre un révélateur. D'une part les SCOP (Sociétés coopératives ouvrières de production) sont de plus en plus nombreuses; elles manifestent le besoin de témoigner de leur expérience et de confronter leurs difficultés. D'autre part, des économistes s'intéressent aux SCOP et y voient un remède possible à la maladie de l'entreprise et plus largement à celle du salariat.

Enfin, les syndicats considèrent le phénomène comme suffisamment important pour qu'ils s'interrogent sur leur rôle dans le mouvement. Les SCOP ont leurs caractéristiques propres qui font d'elles des entreprises différentes. Elles représentent, dans le contexte économique, un défi lancé au salariat, à la production de masse, au système économique aujourd'hui caduc. A l'heure où la concurrence est rude, les SCOP font le pari de concilier efficacité économique et participation active des travailleurs à la gestion de la SCOP et ainsi d'en maîtriser l'évolution.

Le travail à la chaîne et la production de masse nient bien des besoins humains, en particulier ceux de la qualification, de l'autonomie, de la responsabilité, du savoir, du choix. Jusqu'à maintenant, le système s'en portait bien et l'homme avait réussi à trouver des compensa-

tions, dans la consommation de biens, dans la lutte syndicale... Mais aujourd'hui, la précarité de l'emploi et la tension croissante dans les rapports qu'entretient la crise rendent ces compensations insuffisantes pour certains, qui ne veulent plus être à la merci de l'évolution d'entreprises qu'ils ne comprennent pas ni ne contrôlent. Alors, tous ces besoins jusqu'alors étouffés resurgissent, plus pressants. Il devient urgent de comprendre, de maîtriser, de communiquer, de choisir. Ce sont toutes ces exigences qui amènent des hommes à unir leur force de travail pour fonder une SCOP et s'efforcer de prendre en compte tous ces besoins et tendre à les satisfaire. La formation constitue l'une des priorités. En effet, maîtriser l'outil de son travail passe par une qualification. Comprendre les mécanismes d'une entreprise implique souvent des stages de gestion ou s'acquiert au terme d'un long apprentissage. Quant à la communication, si elle est souvent entravée par des différences d'expression, elle reste l'une des plus grandes potentialités d'une SCOP.

Le mouvement coopératif veut aussi apporter une réponse à la propriété. Parce que l'entreprise coopérative s'identifie à un groupe où le travail est collectif, chaque coopérateur contribue à la constitution du capital qui n'a sa place qu'en tant qu'outil de travail.

Malheureusement, les SCOP sont marginales, donc fragiles. Marginales parce qu'elles n'ont ni les mêmes moyens, ni les mêmes fins que les autres entreprises majoritaires par leur âge et leur nombre. Et notre société rejette très vite tous les marginaux, surtout s'ils sont susceptibles d'être à l'origine d'une profonde transformation. Est-ce vraiment le fait du hasard si 36% des SCOP exercent leur activité dans le bâtiment, secteur pauvre et l'un des plus touché par la crise? Le système capitaliste a beau jeu de fuir ses propres défaillances en laissant aux « marginaux » ses miettes.

Comme tous les marginaux, les SCOP se trouvent souvent dans une solitude dont elles ne peuvent pas sortir. Solitude dans la recherche d'un « mieux-vivre l'entreprise », solitude dans leurs créneaux de production (meilleure qualité, technologie douce...), solitude sur un marché où seules entrent en ligne de compte productivité et rentabilité.

Aussi, pour sortir de l'isolement qui les étouffe, les SCOP finissent par s'aligner (pas tout à fait quand même) et remettent à des temps meilleurs leurs motivations premières.

C'est de cette façon que l'on tue les initiatives. C'est de cette façon aussi que l'on criera très fort que notre époque manque d'idées et que c'est ce qui va nous tuer!

Nous vivons, qu'on le veuille ou non, une période de mutation — la naissance d'une multitude de « vilains petits canards » du système est l'une des manifestations — mais les SCOP qui représentent réellement une alternative par ce qu'elles impliquent de changement chez les individus, risquent de ne jamais devenir des cygnes si elles acceptent des concessions à leur idéal et restent aussi discrètes. Il est temps que

les SCOP aillent vers les médias, élargissent le champs de leurs intérêts en coopérant avec les syndicats qui sont prêts à faire route avec elles. Bref, les SCOP doivent sortir au grand jour et par la grande porte si elles ne veulent pas mourir de leurs si beaux particularismes. Faire entendre sa voix au-dessus des cris de lamentations et la porter jusqu'à l'opinion et aux autorités, c'est l'un des moyens de lutter contre tous les racismes et les exclusions...

Catherine Bernard

Les SCOP en France, aujourd'hui (1)

| | | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|---------------|-------------------------------|
| Au 31-08-83 : | • nombre de SCOP | 1 232 | |
| | • nombre de salariés | 40 013 | |
| | soit une moyenne de | 32,5 salariés | |
| | • nombre de sociétaire | 23 914 | |
| | soit un taux de sociétariat moyen de | 60 % | |
| Localisation : | | % de SCOP | % des emplois |
| Union Rég. | Paris. | 28 | 38 |
| " | Nord | 7 | 5 |
| " | Bourgogne | 3 | 3 |
| " | Rhône-Alpes | 15 | 14 |
| " | Est | 4 | 5 |
| " | Provence | 9 | 5 |
| " | Sud-Ouest | 6 | 4 |
| " | Centre | 3 | 3 |
| " | Poitou-Charente | 4 | 3 |
| " | Aquitaine | 5 | 4 |
| " | Ouest | 16 | 16 |
| Activité : | | | |
| | Bâtiment et Travaux Publics | 446 | SCOP (36 %) |
| | Arts graphiques | 111 | " (9 %) |
| | Mécanique, métallurgie, électricité | 137 | " (11 %) |
| | Autres (dont services) | 538 | " (44 %) |
| Taille (au 21-06-83) : | | | Chiffre d'affaire HT : |
| 18 % occupent | moins de 5 salariés | en 1981 | 6,5 milliards de francs |
| 28 % occupent | de 5 à 9 salariés | en 1982 | 7,5 milliards de francs |
| 42 % occupent | de 10 à 50 salariés | | |
| 6 % occupent | de 51 à 100 salariés | | |
| 6 % occupent | plus de 100 salariés | | |
| Origines : | | | |
| ex nihilo | 63,6 % des SCOP | | |
| | 57,8 % des emplois | | |
| mutation | 11,1 % des SCOP | | |
| | 11,9 % des emplois | | |
| transformation | 25,3 % des SCOP | | |
| d'entreprises en liquidation | 30,3 % des emplois | | |

(1) Statistiques issues de divers documents établis par le Service Administratif, financier et statistique de la Confédération Générale des SCOP (mi-décembre 82, 21.06.83, 31.08.83)

Actualités prospectives : idées et faits porteurs d'avenir

Les jeunes Européens

Ils ont entre 15 et 24 ans, sont à l'aise parmi les copains et pas pressés de quitter papa maman ; plutôt optimistes, ils préfèrent être mieux qu'avoir plus. Leur bête noire : le chômage. L'étude intitulée «Les jeunes Européens», effectuée en mai 1982 à la demande de la direction générale de l'information des Communautés européennes, vient d'être publiée. C'est une mine de renseignements sur les 41 millions de jeunes que compte l'Europe des Dix.

A 15 ans, neuf jeunes Européens sur dix vont à l'école ; à 24 ans, ils sont presque tous engagés dans la vie professionnelle. Mais dans l'intervalle que se passe-t-il, comment un adolescent se métamorphose-t-il en adulte ? Apparemment, la mutation s'effectue sans trop de douleur et les jeunes gardent le moral.

L'entourage immédiat joue un rôle déterminant : 86 % des 3867 jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête apprécient particulièrement la compagnie des copains. Quant aux parents, leur cote est bonne : 78 % des 15-24 ans entretiennent avec eux de bonnes relations, surtout les jeunes Néerlandais ; les jeunes Allemands, pour leur part, sont moins enthousiastes.

Et les conflits de générations ? S'ils existent, ils ne transparaissent pas

dans le sondage. Quelques 70 % des jeunes Européens vivent encore chez leurs parents. Curieusement, il semble que les garçons prennent leur envol plus tard que les filles. La preuve : à l'âge de 23-24 ans, 42 % des hommes et seulement 21 % des femmes du même âge vivent toujours sous le toit parental.

Pour ce qui est de la vie sentimentale, les jeunes de 15-16 ans restent discrets. Ensuite, les jeunes Européens accordent une importance croissante aux affaires de cœur. Les plus heureux en amour semblent être les jeunes Belges ; frustration en revanche du côté des Italiens et des Irlandais.

Avec le temps, les centres d'intérêt des adolescents se déplacent. Alors que pour les plus jeunes la cellule familiale joue un rôle déterminant, à 23-24 ans, ils s'intéressent plus à l'amour et à leur avenir professionnel.

Sur le plan matériel, 78 % des jeunes gens interrogés estiment que «ça va» et qu'ils s'en sortent. En revanche, 16 % ont du «mal à boucler leurs fins de mois» ou sont réduits à des expédients. La situation est évidemment moins confortable pour ceux qui ont quitté la cellule familiale et sont en quête d'un emploi.

Pour ce qui est de leur avenir profes-

sionnel, le degré de satisfaction des jeunes semble inversement proportionnel à la courbe du chômage affichée par leur pays. Ainsi en Italie, où l'on compte 17 % des jeunes inscrits au chômage, 23 % des jeunes interrogés sont pessimistes.

En mai 1982, une enquête d'EUROS-TAT recensait dans la Communauté européenne quelques 3 980 000 sans emplois dans la tranche des 15-24 ans (ce chiffre n'incluant pas les données grecques).

Près de 30 % des jeunes chômeurs interrogés «pointent» depuis plus d'un an, 46 % reçoivent une aide financière de leurs parents, 46 % une allocation chômage et 13 % travaillent «au noir». Pour expliquer leur situation, les jeunes chômeurs avancent deux raisons principales : d'abord 45 % d'entre eux déplorent «l'absence d'offres d'emploi dans la région» — un argument qui peut poser le problème de la mobilité — ensuite, ils soulignent le manque d'offres pour les emplois correspondant à leur formation.

Le chômage, une réalité vécue aujourd'hui par 11 % des Européens de 15 à 24 ans, constitue donc la principale crainte des jeunes de la Communauté ; pour la moitié d'entre eux, c'est «un risque sérieux».

Eurofocus, 38/83 octobre-novembre 83.

Les biotechnologies en RFA

L'importance des biotechnologies est reconnue au niveau du Gouvernement fédéral depuis le début des

années 70. La RFA bénéficiait alors de deux atouts importants :

- une industrie de la chimie organique toujours à la pointe du progrès ;
- une connaissance traditionnelle des techniques de fermentation dans les PME du domaine agro-alimentaire.

Le transfert de cette technologie vers la grande industrie a été une volonté délibérée du Gouvernement fédéral, traduite par la création de centres de recherche appliquée :

- la GBF Brunswick (Société pour les recherches biotechnologiques) : créée en 1969, elle reste financée à 90 % par le budget fédéral et 370 personnes y travaillent ;
- l'IGB Berlin (Institut universitaire pour les fermentations et la biotechnologie) : il est financé par l'industrie des fermentations et compte environ 280 personnes ;
- l'IBT-KFA Julich (Institut de biotechnologie) : créé en 1977 avec un financement fédéral à 90 %, il compte 120 personnes.

Le Ministère de la Recherche et de la Technologie (GMFT) est, avec la DECHEMA (Deutsche Gesellschaft für Chemisches Apparatewesen), l'un des principaux moteurs du développement des biotechnologies ; malgré le changement politique de l'automne 1982 et les restrictions budgétaires, ce secteur reste considéré comme prioritaire : il vient en deuxième position, derrière la microélectronique, avec une augmentation de 14,5 % de son budget.

Une analyse schématique du système

allemand permet de dégager les points forts suivants :

- une activité accrue de l'industrie chimique et pharmaceutique dans le domaine des biotechnologies, même s'il y a encore là un retard par rapport aux USA et au Japon ;
- des investissements considérables des grandes firmes dans la recherche industrielle, menée souvent en association avec la recherche publique :
- un soutien fédéral important (63 millions de marks en 1983) à la recherche tant publique qu'industrielle ;
- l'existence de centres publics de recherche de haut niveau tournés vers les applications (GBF Brunswick, KFA Julich) ;
- l'excellent niveau de la recherche biologique fondamentale des Instituts Max Planck ;
- une collaboration scientifique au niveau international, tournée avant tout vers l'efficacité (génie génétique avec les USA, enzymologie avec le Japon).

L'achèvement d'un plan directeur «Biotechnologie» de 5 ans (1979-1983) est actuellement l'occasion, pour le BMFT, de dresser un bilan, et, déjà, certaines orientations sont redéfinies :

- abandon de certains axes privilégiés de recherche (protection des cultures, par exemple) et au contraire renforcement d'autres thèmes tels que les cultures cellulaires ;
- réorganisation et regroupement de divers pôles de recherche en une branche «génie génétique» ;
- accent mis sur la coopération avec

l'industrie, y compris par sa mise à contribution accrue au financement : création par l'Etat (40 %) et l'industrie d'un fonds «chimie biologique et biotechnologie» pour un montant de 10 millions de marks ;

- soutien privilégié des travaux menés en commun par la recherche publique et les petites et moyennes entreprises ;
- plan de lutte contre la fuite des cerveaux observée vers les USA.

Le génie génétique, appelé en RFA technologie génétique, connaît un important développement depuis 1982. L'industrie a en effet conclu des contrats avec la recherche publique pour la création de véritables centres de recherche génétique :

- BAYER avec l'Institut Max Planck et l'Université de Cologne ;
- BASF avec l'Université de Heidelberg (centre de biologie moléculaires) ;
- SCHERING avec le Sénat de Berlin (institut génétique) ;
- HOESCHT avec l'Institut Max Planck et l'Université de Munich.

A cela s'ajoutent une dizaine d'instituts fédéraux ou universitaires où s'effectuent des recherches biotechnologiques de niveau international et se préparent de nombreux doctorats. Sur le plan de la formation universitaire la DECHEMA a formulé en 1982 un certain nombre de recommandations :

- surmonter le manque de microbiologistes et de biochimistes praticiens,
- promouvoir une approche pluridisciplinaire dans la formation des biotechnologues,

• insister sur la microbiologie fondamentale.

Elle a d'autre part effectué un recensement des formations qui existent actuellement :

- 10 à 20 biotechnologues (fermentations surtout) à l'IGB Berlin,
- environ 150 microbiologistes dans 14 universités,
- 50 à 70 chimistes et biochimistes, 60 à 80 ingénieurs et techniciens des procédés dans 8 universités.

A la formation continue des ingénieurs, assurée par les grandes firmes de l'industrie chimique, s'ajoute celle qui est organisée sous forme de séminaires par la DECHEMA qui a, par ailleurs, une politique très active de soutien des colloques et congrès.

Source : Service scientifique de l'Ambassade de France à Bonn et *Bulletin CPE* n° 4.

Education : L'Europe compte plus d'analphabètes que de chômeurs

Selon des estimations officielles, la Communauté européenne comptait entre 10 et 15 millions d'analphabètes en 1981, Grèce non comprise. Mais ces chiffres sont certainement au-dessous de la vérité. En effet, non seulement les Etats européens où la scolarité est obligatoire pour tous ont tendance à nier l'existence de l'analphabétisme dans leur pays, mais les illettrés eux-mêmes manifestent une répugnance bien compréhensible à admettre ce qui, dans notre société, est considéré comme une tare.

Contrairement aux idées reçues, le phénomène concerne directement la population européenne, et pas seule-

ment les immigrants. Il n'est pas non plus limité aux pays méditerranéens, puisqu'au Royaume-Uni, par exemple, près de deux millions d'adultes n'ont jamais été scolarisés. Et l'on doit également compter parmi les analphabètes les personnes qui ont été scolarisées pendant une période très limitée ou qui n'ont pas réussi les examens de fin d'études primaires, ainsi que celles qui ont oublié ce qu'elles avaient appris.

L'analphabétisme constitue un obstacle à la participation entière et effective de l'individu à la vie en société. Sur le plan économique, il représente un facteur de chômage, les illettrés ne pouvant, dans le meilleur des cas, qu'accéder à des emplois marginaux et précaires. Sur le plan social, les analphabètes sont souvent incapables de connaître leurs droits et de les faire valoir efficacement. Enfin, sur le plan politique, l'exercice des droits démocratiques est pratiquement dénué de fondement pour qui ne peut lire ni un programme politique ni un journal.

L'analphabétisme est, pour l'essentiel, un phénomène d'origine sociale, dans la mesure où il est particulièrement répandu dans les catégories sociales les plus défavorisées, celles qui constituent ce qu'on a coutume d'appeler le «quart-monde». C'est pourquoi les campagnes d'éducation ne suffisent pas à supprimer l'analphabétisme : il faut aussi éliminer les conditions défavorables liées à son apparition.

Telles sont les principales conclusions d'un rapport élaboré récemment par

la commission de l'éducation du Parlement européen. Ce rapport invite les ministres de l'Education des Dix à arrêter des mesures nationales d'alphabétisation et à débloquent des crédits communautaires pour soutenir ces actions.

Source : Eurofocus 12/83

Avenir en rose

En l'an 2000 le monde sera plus vivable qu'il ne l'est aujourd'hui, estime un groupe d'experts réuni à Détroit (Michigan) qui entend réfuter les prévisions pessimistes sur l'évolution de notre planète.

Ce groupe, constitué sous l'égide de la «Fondation de l'héritage», un organisme de recherche privé d'orientation conservatrice, souligne que «si les tendances actuelles se confirment, le monde en l'an 2000 sera moins peuplé, moins pollué, plus stable écologiquement et moins vulnérable à des perturbations des approvisionnements en ressources (naturelles) que le monde actuel».

Ces prévisions prennent, quasiment mot pour mot le contrepied des conclusions du rapport publié en 1980 par le gouvernement de M. Carter, intitulé «Global 2000 Report», et qui avait été très largement diffusé dans le monde entier. Celui-ci soulignait également qu'en l'absence de progrès technologiques révolutionnaires, l'existence de la plupart des habitants de la Terre serait plus précaire le siècle prochain qu'elle ne l'est actuellement.

«Heureusement pour notre planète,

ces affirmations inquiétantes sur les ressources et l'environnement sont sans fondement», a dit M. Julian Simon, professeur d'économie qui a dirigé avec M. Hermann Kahn du «Hudson Institute» de New York les travaux du groupes d'experts de Detroit.

Le Groupe a préparé un rapport volumineux dont les grandes lignes ont été présentées au cours d'une réunion de l'«Association américaine pour les progrès de la science». «Nous ne disons pas que tout va bien, mais que la situation s'améliore», a souligné M. Simon.

Le rapport souligne notamment que l'espérance de vie s'accroît dans le monde entier et que le taux de natalité dans les pays les moins développés est en baisse. Il estime également que la production de produits alimentaires est en progrès et que les dangers de pollution de l'air et de l'eau ont été «exagérés».

A propos des ressources énergétiques, ces experts estiment que le monde dispose de suffisamment de pétrole pour les 50 ou 60 années à venir, sinon davantage, ce qui doit suffire pour une transition sans problèmes vers d'autres sources d'énergie.

«Nos conclusions sont rassurantes, mais ne doivent pas inciter à l'auto-satisfaction», écrivent MM. Simon et Kahn. Certains spécialistes assistant à la réunion de l'Association américaine pour les progrès de la science ont toutefois estimé que l'optimisme du groupe d'experts devrait être quelque peu tempéré.

Analyses critiques

MATHIS, L. — *Gestion prévisionnelle et valorisation des ressources humaines.* — Paris, Editions d'Organisation, 1982. — 280 p. 184 F.

Il faut inscrire cet ouvrage dans le cadre où fonctionne son auteur collectif : un groupe de concertation travaillant à la « Fondation Nationale des Entreprises Publiques ». Les problèmes évoqués et les instruments théoriques et pratiques proposés concernent le type de population de ces entreprises : gros effectifs et large stabilité. Cela souligné, l'ambition des auteurs est de fournir un modèle et des outils applicables à toute situation d'entreprise.

L'ouvrage se réclame, en effet, d'une philosophie (I^{re} partie : une politique) dont les ambitions dépassent le cadre des entreprises publiques et qui semble bien voisine de celle qui a présidé à la constitution de la notion de Bilan Social. On peut trouver dans le livre tout un ensemble d'outils précis pour réaliser les colonnes 6 à 9 de la nomenclature du Bilan Social (Voir *Bilan Social.* — Masson 1976, pages 54/55). Le principe de base est que l'entreprise doit poser que la source principale de sa richesse et de son adaptabilité est les hommes et qu'il faut apprendre à gérer ce capital : « Les forces et les chances d'une entreprise ne résident ni dans ses structures ni dans ses règles, mais dans ses hommes. Règles et structures mal adaptées sont des freins, mais seuls les hommes sont des moteurs » (page 69). A partir de ce principe, il s'agit de faire converger objectifs économiques et finalité humaine dans le double but d'assumer une responsabilité civique et sociale et de faire, à l'intérieur de l'entreprise, de chacun un partenaire. Si on se rappelle que l'efficacité d'un homme repose sur trois dimensions : le savoir, le pouvoir et le vouloir, on voit que l'entreprise dispose de moyens de contrôle du savoir et du pouvoir du cadre, mais très peu de son vouloir. Tout l'ouvrage tente de donner les moyens de contrôler et d'encourager le bon vouloir des cadres et leur implication dans leur poste.

Dans le schéma dessiné par ces principes, l'ouvrage apporte un très grand nombre d'instruments précis, théoriques et pratiques, avec un luxe de découpage en paragraphes, qui donne l'impression d'une ambition analytique exhaustive. Il n'est pas possible ici de rendre compte du détail des outils pro-

posés, mais seulement de leur cadre général, soit la première moitié du livre. Cette première moitié (II^e Partie — Une méthode : la gestion prévisionnelle, pages 35 à 65 ; III^e Partie — Des procédures, pages 72 à 157) constitue le gros de l'apport scientifique. La clef de la réflexion réside dans la volonté, comme le souligne un des préfaciers, M. Armand Braun, «d'introduire la démographie en tant que variable majeure dans la stratégie des grandes organisations».

Cela dans une double intention : minimiser les risques quantitatifs (distorsions quantitatives et qualitatives de la pyramide des âges), maximiser les ressources qualitatives du capital humain (en évitant incompétence, démotivation, insatisfaction, tension collective).

La troisième partie proposera des procédures pour maîtriser l'évolution à trois niveaux : sélection, évaluation des cadres, leur valorisation, la participation. C'est la partie la plus copieuse et la plus riche et d'outils et d'intentions éthiques. C'est que le but de cette partie : proposer des procédures pour diriger l'évolution quantitative du personnel et qualitative des personnes amène les auteurs à aborder dans le détail, à la fois les problèmes concrets de gestion aussi bien que les problèmes plus délicats de l'évaluation des résultats comme ceux du potentiel des cadres. Le tout débouche sur une politique salariale, mais surtout, sur un effort systématique de valorisation personnelle des cadres, par des opérations de formation, source de plus-value pour les hommes et l'entreprise. Plus-value multiforme : elle enrichit la personne, mais aussi ses capacités socio-professionnelles, sa responsabilité de «manager». Ce dernier point est développé, à travers une partie consacrée à la mobilité (dans ce livre, uniquement la mobilité interne) dans un sens un peu particulier. La mobilité est en fait considérée comme le moyen de constituer une pépinière de managers pour l'entreprise, tout en lui assurant efficacité et adaptabilité. L'ensemble pouvant être résumé par un aphorisme : «Là où les hommes piétinent, l'entreprise patine». Cette partie et tout l'ouvrage convergent vers une philosophie de la participation, définie comme le commun dénominateur de l'épanouissement de l'homme et de l'efficacité du groupe. Ce qui relie la philosophie sous-jacente à l'ouvrage au contexte socio-politique actuel...

L'ouvrage s'inscrit, en effet, dans le contexte présent de croissance économique ralentie, de l'extension du Secteur Public, pour relancer la réflexion et l'action dans le domaine de la gestion des Ressources Humaines dans l'entreprise, définie une fois de plus comme secteur-clef du développement, même dans son expression purement économique, voire dans ses formes politiques (voir réflexion sur le chômage, page 55).

Quelques remarques critiques peuvent être tentées. D'abord, un rappel : l'orientation donnée à la réflexion par sa base de départ, les Entreprises Publiques, ne doit pas être oubliée. Faute de quoi, on risque d'être entraîné,

en projetant les modélisations proposées dans un secteur privé, à fausser la réalité sociale de l'entreprise. Par exemple, le modèle construit suppose une carrière extrêmement longue, voire permanente, dans une même entreprise (type E.D.F.-G.D.F. : 0,3 % de démissions par an...). Certes, ce point de vue a été clairement exposé dès le début de l'ouvrage. Reste qu'on risque d'être entraîné par la contagion d'une généralisation, facilitée par la philosophie sous-jacente à la réflexion. De plus, les problèmes spécifiques des autres types de structures ne sont pas évidemment abordés : recrutement à des postes de manager à partir de sources externes à l'entreprise, «turn-over», etc.

Tous les problèmes ne sont pas évoqués quand on réfléchit à un type de carrière où le cadre naît et meurt dans la même entreprise-mère... D'ailleurs, les problèmes spécifiques de cette longue stabilité ne sont pas évoqués ; à moins que ce soit le propos même du livre de traiter de ces problèmes là...

Autre remarque, l'ouvrage présente une forme d'optimisme rationaliste très réconfortant, certes, mais qui exige qu'on revienne périodiquement au sens des limites dans le réel. Le modèle même d'analyse et de présentation, où on découpe en petits paragraphes et en phases successives toute les interventions (exemple typique : l'entretien d'évaluation, page 97, ou l'accueil des nouveaux collaborateurs, page 87), donne l'impression que tout est simple, allègrement facile et que tout le monde est de bon vouloir. On a parfois l'impression qu'on pose au départ que «nul n'est méchant volontairement, que le méchant est un ignorant» qu'il suffit d'éclairer. De plus, tous les acteurs (de bonne volonté...) sont internes à l'entreprise. Bref, on laisse un peu de côté tout ce qui dans la réalité n'est pas conforme aux désirs de la rationalité. Evidemment, il y a ici une conséquence qui accompagne tout effort de rationalisation et ce point de vue un peu optimiste est sans doute inévitable dans un livre qui se veut positif et utile, et il est bien vrai que l'ouvrage offre un grand nombre d'outils très éclairants. Peut-être faudra-t-il se rappeler constamment que la part d'ombre, que le livre laisse de côté, est particulièrement importante dans la gestion des Ressources Humaines.

Charles Riley

MOSSE, Eliane. — *Les riches et les pauvres.* — Paris, le Seuil, 1983. — 250 pages

Eliane Mossé précise dès l'introduction qu'elle n'avait pas l'intention d'exposer sa propre explication de la persistance de la pauvreté dans les pays riches, ni d'analyser les recettes propres à l'éliminer. Elle a, en revanche, cherché à cerner aussi complètement que possible le phénomène, en multipliant les références aux divers travaux sur le sujet, en reproduisant presque à

chaque page des tableaux et des chiffres présentant les résultats des études et enquêtes évoquées et en complétant chacun des neuf chapitres, à l'exception du premier, par deux à cinq annexes. Le tout est écrit avec clarté et simplicité et se lit donc avec facilité, mais la richesse même de la documentation assemblée, mettant en évidence la diversité des approches possibles, fait naître des doutes sur la possibilité de retenir une définition sans ambiguïté de la pauvreté et encore plus de la richesse.

Eliane Mossé commence par évoquer brièvement dans l'introduction la misère massive qui, dans la première moitié du XIX^e siècle, affectait la plus grande partie de la population des agglomérations urbaines. Avec l'amélioration du niveau général de vie au XX^e siècle dans les sociétés industrielles occidentales, la pauvreté est devenu un phénomène minoritaire, tout en continuant à affecter une fraction importante de la population.

La grande récession des années 30 a multiplié les cas de détresse, mettant en évidence la nécessité de renforcer la protection sociale. La réforme des assurances sociales en France en 1945 s'est inspirée des propositions de Beveridge pour le Royaume-Uni : de couvrir par un système de Sécurité Sociale l'ensemble des risques pouvant affecter la population.

La forte expansion économique «de la guerre de Corée à la guerre du Kippour» pouvait donner l'espoir de venir à bout de la pauvreté, considérée comme un phénomène résiduel. Dans les années 60, les Présidents Kennedy puis Johnson ont ainsi lancé, aux Etats-Unis, un programme de lutte contre la pauvreté, et la même volonté de combattre la pauvreté a été exprimée par le Conseil des Communautés Européennes (chapitre 2, annexe 2). L'OCDE, dans ses longs travaux sur les indicateurs sociaux a, en revanche, pris en considération un vaste ensemble de préoccupations sociales.

L'approche centrée sur la pauvreté et l'approche large procèdent de conceptions et de méthodes différentes, mais elles aboutissent à des constatations semblables.

Dès le premier chapitre, Eliane Mossé alerte, et même interpelle le lecteur, par tout un ensemble de témoignages personnels, décrivant toutes sortes de situations dramatiques, caractérisées par «le manque, la précarité, l'exclusion». Alors que pour la majorité de la population la pauvreté est caractérisée par l'insuffisance des ressources financières, la pauvreté apparaît ici comme un phénomène plus complexe, plus large.

L'auteur (chapitre 2 page 37) définit la pauvreté comme «la situation de personnes, ou groupes de personnes, marqués par l'insuffisance des ressources disponibles, la précarité du statut social, et l'exclusion d'un mode de vie (matériel et culturel) dominant».

Avec une telle définition, on ne peut pas déterminer qui est «pauvre» sans se référer à ce qu'est le mode de vie considéré comme «normal». On a cependant commencé à chercher à déterminer ce qui était, en soi, indispensable

pour maintenir les hommes en vie, la pauvreté se présentant alors comme un concept absolu. Procèdent de ce concept le « seuil de pauvreté » fixé aux Etats-Unis pour la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté et, de façon plus générale, le montant du minimum des ressources à prendre en considération pour fixer les conditions d'attribution des diverses formes d'aide sociale.

En fait, ce qu'on appelle un minimum vital peut nettement varier d'un pays à un autre, voire d'un régime d'assurance ou d'assistance à un autre. En effet, ce qui est absolument indispensable pour survivre apparaît aujourd'hui insignifiant et, dans la pratique, les seuils de pauvreté retenus se réfèrent à une sorte de budget-type, qui n'est pas indépendant des habitudes de consommation. Certes ces seuils sont considérés comme fixes, mais c'est la meilleure manière de pouvoir juger de l'efficacité des programmes d'aide. On agit de même quand, dans les travaux de planification, on adopte des objectifs fixes. Il est cependant évident que si les modes de vie changent nettement, le minimum vital à assurer ou à garantir sera nécessairement révisé.

On en vient ainsi à adopter un « concept relatif » de la pauvreté. L'indicateur auquel on se réfère généralement est le « revenu disponible des ménages », mesuré suivant les définitions normalisées de la comptabilité nationale. Il est alors possible, après avoir recueilli les données nécessaires, de classer les ménages selon la hiérarchie de leurs revenus, après que ceux-ci aient été corrigés en fonction du nombre de membres de la famille, en utilisant des échelles d'équivalence (par exemple le premier adulte comptant pour 1, le second pour 0,7, etc.).

On connaît ainsi la répartition de la population étudiée suivant l'importance des revenus de chaque ménage. On qualifiera alors de pauvres soit ceux qui se trouvent en dessous du premier décile (ou de n'importe quel autre quantile au choix), ou encore ceux dont le revenu est inférieur à un certain pourcentage (au choix également) du revenu moyen. Dans le premier genre de mesure (celui des « bas revenus » suivant la terminologie retenue dans les indicateurs sociaux de l'OCDE) la proportion du nombre de pauvres reste constante, mais on peut mettre en évidence une plus ou moins grande inégalité suivant l'écart entre bas revenus et hauts revenus. Le deuxième type de coefficient est en revanche sensible à la plus ou moins grande ouverture de l'éventail des revenus et est donc plus largement retenu (le « dénuement » suivant les indicateurs de l'OCDE, ou la « pauvreté » suivant la CEE).

Eliane Mossé considère que d'autres critères que la répartition des revenus et des patrimoines doivent entrer en ligne de compte et consacre son chapitre 3 à la « précarité » et à « l'exclusion ».

Elle cite la précarité du travail et la précarité du logement. Avec le développement du travail temporaire, du travail occasionnel et du travail au noir, l'incertitude du lendemain s'est étendue à un large groupe de personnes qui

font contraste avec celles dont la situation sociale est bien assise. Cette incertitude ne concerne pas uniquement les salariés et peut s'étendre aux travailleurs indépendants et même aux employeurs. C'est l'une des formes d'une préoccupation sociale plus étendue qui est celle de la sécurité : nul n'est tout-à-fait à l'abri des revers de fortune, des accidents, de la violence et des catastrophes naturelles. Il existe ainsi toutes sortes de causes possibles de «nouveaux pauvretés».

Les craintes, nées du sentiment d'insécurité, peuvent être atténuées par l'affirmation des solidarités et le renforcement des attaches sociales. Dans ces conditions, on peut se demander si «la précarité» ne peut pas être considérée comme résultant d'un certain type «d'exclusion» ?

Celle-ci n'est cependant pas aisément discernable, car elle présente un fort aspect subjectif. René Lenoir, qui a consacré en 1972 un ouvrage aux exclus, assimile plutôt ceux-ci aux inadaptés sociaux, qu'à de véritables pauvres. Certains, comme «Aide à Toute Détresse Quart Monde» y voient largement un phénomène familial, quasi héréditaire.

Peter Townsend, dans *Poverty in the United Kingdom*, a cherché à saisir les aspects multiformes de la pauvreté : matériels/psychologiques, objectifs/subjectifs, personnels/sociaux en mettant en avant le concept de «déprivation», c'est-à-dire le fait de ne pas avoir le type de régime alimentaire, de vêtements, d'éducation, de conditions de travail, de distractions, etc. qui sont «habituels, ou du moins largement approuvés et encouragés par la société dans laquelle on vit». Peter Townsend se réfère alors à une très large gamme d'indicateurs sociaux concernant le régime alimentaire, l'habillement, l'équipement et le confort de la maison, les conditions de travail, le niveau d'éducation, les loisirs, l'environnement social, qu'il utilise pour établir un indice de «déprivation multiple».

Les chapitres suivants, qui s'appuient sur de nombreuses enquêtes ou études, sont consacrés soit à des monographies concernant des lieux, des villes, ou des pays particuliers, soit à ce qu'on peut appeler des groupes cibles : les chômeurs, les vieux, les immigrés, les enfants, les délinquants.

Le chapitre 8, intitulé «deux regards sur la pauvreté» concerne le Secours Catholique et Aide à Toute Détresse. Le Secours Catholique, qui s'intéresse à toute personne en difficulté, souvent à cause du mauvais fonctionnement des mécanismes de protection sociale ou de drames de la séparation, c'est-à-dire à une multitude de cas particuliers, emploie le pluriel pour parler des «pauvretés» et des «exclusions».

Il est question des riches uniquement au chapitre 9, par opposition aux pauvres. On en revient ainsi à un concept relatif à la fois de la pauvreté et de la richesse, l'une et l'autre étant mises en évidence par l'analyse de la répartition des revenus et de la richesse. La réduction de la pauvreté ou de la grande pauvreté en termes relatifs, suppose un réaménagement du reste de la distri-

bution, et il n'est pas sans intérêt de savoir si ce réaménagement s'effectue soit au détriment des hauts revenus ou des grandes fortunes, soit en affectant l'ensemble des revenus moyens.

La grande question est de savoir comment vaincre la pauvreté ? La plupart des propositions (rapport Oheix ou plan Bérégovoy par exemple) concernent essentiellement le fonctionnement des mécanismes de protection, mais l'on peut mettre également en cause la nature des rapports sociaux.

Eliane Mossé met en avant dans ses conclusions un certain nombre de pistes :

- l'instauration d'un minimum social garanti pour tous ;
- la représentation des catégories les plus démunies (groupes cibles) dans les instances de réflexion et de décision ;
- la substitution d'une société de dialogue, d'autogestion, d'hétéro-compréhension, à une société hiérarchisée, sourde et aveugle à l'isolement, à la détresse, à l'exclusion.

René Bertrand

FRIEDRICHS, Günther; SCHAFF, Adam. — *Microelectronics and Society. For Better and for Worse.* — Un rapport au Club de Rome, Oxford, Pergamon Press, 1983. — 353 p.

L'ouvrage est utile ; il existe peu d'occasions de faire le point sur une technique aussi fondamentale que la microélectronique en quelques 350 pages denses, éclairantes, faciles à lire où le spécialiste ne découvrira ni lacunes ni erreurs. L'ouvrage est sage ; il se veut prospectif mais s'en tient aux faits en essayant, à chaque pas, de faire la balance entre dangers et bienfaits, difficultés de réussites, mythes et réalités, sans prendre jamais partie pour une thèse contestable. L'ouvrage est un pont entre la technique et l'économie, l'industriel et le social, la pratique et la philosophie. Ces qualités expliquent le succès enregistré par l'édition en langue allemande qui dépassera les 100 000 exemplaires vendus et celui de l'édition anglaise, bien partie pour aller au delà des 50 000.

Pari difficile cependant, car il n'était pas aisé de faire une œuvre cohérente avec dix auteurs de nationalités, de spécialités et d'inspirations différentes. Mais le plan est logique, les exposés se succèdent dans un ordre pédagogique, bien encadrés par les considérations générales d'Alexander King et l'interrogation fondamentale d'Adam Schaff sur la valeur du travail et de «l'occupation». Bien entendu, toutes les redondances n'ont pas été évitées, mais elles aident plutôt qu'elles ne nuisent à la communication des données principales. Chaque chapitre est le condensé d'une expérience de praticien, bien vulgarisée, où l'on sent souvent avec plaisir se révéler l'authenticité du vécu, notam-

ment à titre d'exemple dans le chapitre IV où Bruno Lamborghini décrit l'impact de la microélectronique sur la structure, l'organisation et les comportements humains des entreprises industrielles et commerciales.

Comme rien ici-bas n'est parfait, on découvre quelques difficultés aperçues par les auteurs mais non vaincues. En particulier, le phénomène principal est-il la «microélectronique» pour ce qu'elle a de spécifique où les «technologies de l'information» dans leur ensemble dont la microélectronique n'est qu'un élément ? Le fait majeur est-il la «puce» ou la «planète câblée» ou la prédominance du «logiciel» dans les nouvelles orientations des activités humaines ? Le titre de l'ouvrage privilégie l'un des acteurs, le micro-processeur, à mon avis à tort ; certains chapitres sont écrits dans un autre esprit et les rédactions se succèdent en jouant autour de cette ambiguïté. La place prépondérante doit-elle être donnée à la «logique» et à la «mémoire» électroniques dans nos nouveaux outils et à leur retentissement sur l'équilibre offre-demande de travail ? Je serais personnellement tenté de voir d'avantage l'aspect «communication» ce qui déplace le centre de gravité de la réflexion et conduit à d'autres ouvertures sur l'interrogation sociétale et sur l'avenir de la relation technologie-travail.

Je suis aussi resté quelque peu sur ma faim en ce qui concerne la pression de nécessités qui a favorisé l'explosion de ces techniques lorsque les hasards de la découverte scientifique ont fait apercevoir des voies d'applications ; en dehors des politiques d'armement et de puissance qui ont sous-tendu les efforts de développement, les technologies de l'information se sont répandues parce qu'elles répondaient aux besoins exprimés par la «complexité» de la société post-industrielle. Etudier l'impact des microprocesseurs sans l'équilibrer par une étude simultanée de la poussée de complexification, si violemment enregistrée au cours du dernier demi siècle, ne permet d'avancer sur aucune conclusion. En particulier, le chapitre consacré aux PVD, par ailleurs excellent dans la variété de ses analyses, laisse pour moi toujours pendante la question posée à Florence en 1972 par un participant du Nigéria lors d'un colloque organisé par l'IBI : «vous nous expliquez que l'informatique est un outil admirable pour traiter les problèmes des sociétés complexes et bureaucratisées, que pouvons-nous en faire, nous dont la société a la transparence et la simplicité des activités familiales, d'une agriculture aux produits directement consommés et d'un artisanat paysan ?»

Mais les questions que je me pose ainsi, dans l'insatisfaction de ne pas les voir traitées, constituent peut-être le message le plus important de ce livre. Il provoque. Il ouvre sur l'avenir ; il se garde de le décrire car nous n'avons pas d'éléments pour faire une heureuse prospective ; il fait le point sur une technique et ses applications en focalisant l'attention sur l'une de ses formes les plus actives, la microélectronique, mais il ne prétend pas nous dicter une conduite ni même une stratégie. Le livre nous alerte, il nous invite à prolonger

ger la réflexion. Pour nous, Européens, il nous montre le danger de notre retard. Le monde basculera-t-il vers le Pacifique ? Mais alors qu'advient-il de notre place et, plus encore, du monde soviétique où l'informatisation de la société va si lentement ?

Et quelle réponse culturelle devons-nous fournir pour ne pas être dépassés par la fatalité technologique, pour que l'homme ne soit pas façonné par ses propres outils ?

De tels rapports, le Club de Rome ne fait que les recevoir ; il ne les entérine ni ne les juge. C'est au public de poursuivre l'approfondissement, et aux décideurs de trouver les recettes pratiques. En assurant le succès de telles publications, le Club reste dans son rôle qui fait son identité : pointer du doigt une épreuve que doit vaincre l'humanité, identifier une angoisse en en situant le siège et en appelant à un effort d'études par des hommes venus de tous les horizons, sans distinction d'appartenance à des spécialités professionnelles, ni à des nationalités, ni à des idéologies ou à des confessions, dans une volonté à la fois humble et ambitieuse de solidarité humaine.

André Danzin

Comptes rendus

- **ACKERMAN, Werner ; DULONG, Renaud ; JEUDY, Henri-Pierre.** — *Imaginaires de l'insécurité.* — Paris, Librairie des Méridiens, 1983. — 122 p.

L'insécurité est-elle aujourd'hui véritablement le fruit d'une réalité quotidienne faite d'agressions ?

N'est-elle pas amplifiée voir même suggérée par des discours qui légitiment un marché porteur et des pratiques de contrôle, entretiennent la suspicion, justifient la protection privée, catalisent l'angoisse collective et permettent de gérer une transformation de la société ?

Entretenir l'insécurité ne risque-t-il pas d'aboutir à la mort de la société en sous entendant qu'un bon autrui est un autrui mort ?

C'est à ces questions que répondent les auteurs, qui ne se contentent pas de chercher des boucs émissaires qui seraient les délinquants responsables du sentiment d'insécurité.

- **BERTOLINI, Gérard.** — *Eau, déchets et modèles culturels : alternatives au tout à l'égoût.* — Paris, Ed. Entente, 1983. — 231 p.

Le modèle de l'Occident, en matière d'élimination des eaux usées par le tout à l'égoût, est-il en voie de se généraliser à l'ensemble de la planète ? L'auteur présente les moyens de valorisation des déchets utilisés entre autres en Asie du Sud Est ; le problème de l'utilisation de nos ressources naturelles et des alternatives possibles est ainsi posé.

- **ESTEVE, P ; REMOND, E.** — *Les communes au rendez-vous de la culture.* — Paris, Syros, 1983. — 288 p.

Mobiliser les forces de la création c'est les réinsérer dans la réalité de la production et réfléchir aux rapports culture et économie.

Décloisonner la culture, c'est faire éclater son cadre restreint vers des pratiques, des lieux, des publics nouveaux. Une telle démarche doit promouvoir une véritable démocratie culturelle en reconnaissant la diversité des cultures (ouvrières, régionales, immigrées).

La commune est le cadre politique le mieux adapté à cette nouvelle donne culturelle. Elle est l'acteur principal du développement culturel.

- **« Énergie et développement. » — *Revue de l'énergie*, 1983 (356) numéro spécial. — pp. 388-660**

Ce numéro présente un ensemble d'articles permettant d'appréhender le rapport énergie/développement des pays industrialisés, les notions d'énergie et de patrimoines. Une grande partie est consacrée à l'énergie dans le tiers-monde. Le cas de quelques pays (Brésil, Sahel, Vénézuéla, Indonésie, Mexique, Sénégal, Chine) est étudié.

- **« Horizons énergétiques du tiers-monde 2000-2020 : une approche régionale des consommations et des sources d'approvisionnement ». — Rapport table-ronde n° 6, Munich, 11 septembre 1980. — The World Energy Conference, 1981 (Éditions Techniques et économiques). — 267 p.**

Suivant un scénario alternatif de niveaux de consommation pour le tiers-monde, cette réflexion sur l'évolution 2000-2020 de la demande d'énergie du tiers-monde et les moyens d'y faire face est fondée sur une approche méthodologique des énergies, commerciales et non commerciales, des prévisions d'offre d'énergie qui ont été mises en relation avec les perspectives de consommation.

- **LE FRANC, Jean-Daniel. — *Industrie : le péril français*. — Paris, Le Seuil, 1983. — 229 p.**

Présentation étayée d'exemples du destin de l'industrie française. Malgré la mobilisation des moyens et des espoirs, les usines ferment. Cet examen est complété par une observation des industries allemandes, américaines, japonaises. Le rôle de l'Etat, des fonctionnaires, et des entreprises est tour à tour analysé.

- **PIRIOU, Jean-Paul. — *L'indice des prix*. — Paris, La Découverte/Maspéro, 1983. — 127 p., biblio.**

La réponse aux questions que l'on peut se poser sur l'indice des prix, ses utilisations, les 295 postes... est donnée dans ce livre. Les méthodes de l'INSEE, les critiques que l'on peut en faire, sont mises en parallèles avec l'indice CGT.

- **PITAUD, Philippe. — *La Retraite au féminin*. — Paris, Pierre Horay, 1983. — 222 p.**

Enquête sociologique réalisée à partir d'interviews de femmes retraitées (Aix-en-Provence, Marseille). Cette analyse apporte des informations sur les conséquences de la perte d'activité professionnelle, sur la réorganisation du couple, sur la relation des femmes aux normes sociales qui s'exercent sur elles lors du vieillissement.

- **« Les aspects sociaux du développement en Afrique : le rôle des institutions sociales ». — Sixième conférence régionale africaine, Tunis, octobre 1983. — Genève, Bureau International du Travail, 1983. — 79 p.**

Dans le cadre du Plan d'action de Lagos qui doit orienter la politique de développement de l'Afrique jusqu'à l'an 2000, la conférence qui s'est tenue à Tunis a permis de dégager les questions sociales des plus importantes : l'emploi, les conditions et le milieu de travail ; la participation aux institutions, les coopératives, la sécurité sociale et dresse un bilan de la situation économique et sociale actuelle.

Le rapporteur rappelle le rôle de l'OIT et souligne l'importance, dans le plan de développement des pays africains, des objectifs sociaux, malgré la période de récession et de difficultés économiques que nous traversons.

- «**La délinquance des enfants de moins de 13 ans**». — Journées d'étude de l'Association française pour la sauvegarde de l'enfance. 17/19 mai 1982. — *Sauvegarde de l'enfance 1983* (1). — 288 p.

Les exposés présentés lors de ces journées permettent de cerner la notion de délinquance appliquée aux enfants de moins de 13 ans : expression d'une souffrance de jeunes personnalités qui n'arrivent pas à se structurer et d'un refus des normes qui ne répondent pas à leurs désirs et à leurs besoins.

En tenant compte des besoins et des désirs des enfants, les loisirs constituent un outil primaire de prévention. Des ateliers sont précisément présentés : environnement, consommation, ainsi que des témoignages des enfants sur le temps libre. L'avenir des enfants des années 2000 est projeté. Les journées se terminent sur le point de vue des pouvoirs publics concernés, et les propositions de l'AFSEA.

- **SINCINSKI, Andréj ; WEMEGAH, Monica**. — *Alternative Ways of Life in Contemporary Europe*. — Tokyo, The United Nations University, 1983. — 190 p.

Des études sur les modes de vie «alternatifs» sont présentées et discutées dans cet ouvrage. Après une définition des styles de vie alternatifs : (A.W.L.) mouvements sociaux dont le but est de générer dans nos sociétés contemporaines de nouveaux styles de vie fondés sur des valeurs radicalement différentes de celles prévalant à l'heure actuelle. Ces mouvements sociaux récents, on peut les dater des années 60, sont historiquement exceptionnels. Les auteurs présentent les acteurs de ces mouvements, leurs idéologies, leurs stratégies, leur devenir dans des pays comme la Pologne, la Finlande, l'Allemagne et la Suisse.

- **SCHWARTZ, Laurent**. — *Pour sauver l'université*. — Paris, Le Seuil, 1983. — 122 p.

Alarme lancée pour une transformation de l'université que les étudiants fuient pour les grandes écoles, et que les chercheurs fuient pour le CNRS.

- **STOEDZEL, Jean**. — *Les valeurs du temps présent : une enquête européenne*. — Paris, PUF, 1983 ; — 309 p.

Cette enquête, réalisée par l'European Value Systems Study Group, présente les valeurs de l'Europe contemporaine (Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande du Nord, Italie, Pays-Bas, RFA) : la morale, la politique, la religion, le travail, le monde, la personne, les autres, l'âge. Il est envisagé d'étendre cette enquête à d'autres pays européens et de suivre les évolutions qui auront lieu en refaisant périodiquement cette enquête.

- **UNESCO**. — *Vivre dans deux cultures : la condition socio-culturelle des travailleurs migrants et de leurs familles*. — Paris, UNESCO, 1983. — 345 p.

Cet ouvrage réunit des études consacrées à la condition des travailleurs migrants en Europe. Son but est de poser des questions et d'orienter utilement les politiques et les recherches futures.

C'est une analyse des dilemmes qui sont posés aux travailleurs migrants contraints de vivre dans deux cultures. Leur situation de migrant est caractérisée par un état de tension entre l'ancien et le nouveau «moi» engendrant des problèmes d'identité et de stress. La nature et le résultat des programmes de langue destinés aux travailleurs migrants et à leurs familles sont présentés.

Une partie de l'ouvrage est consacrée particulièrement aux femmes immigrées, qui ont à faire face non seulement aux problèmes des deux cultures, mais aussi à ceux associés à leur sexe dans le pays d'origine.

Vient de paraître

- AGENCE FRANCAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE. — Conférence internationale Cannes, Dec. 1982 : Architecture solaire. American solar energy society. Diffusion Technique et documentation. — 616 p. (260 F)
- BARBET, Philippe. — *Les énergies nouvelles*. — Paris, La découverte/Maspero, 1983. — 128 p. (28 F)
- CAMIGLIERI, Carmel ; TAPIA, Claude. — *Les nouveaux jeunes : la politique ou le bonheur*. — Paris, Privat, 1983. — 208 p. (coll. Epoque), 84 F
- CENTRE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS L'ENSEIGNEMENT (C.E.R.I.). — *Les études et le travail vus par les jeunes*. — Paris, O.C.D.E., 1983. — 138 p. (48 F)
- CRABBE, Michel ; CARDYN Léon. — *Le temps d'un autre monde*. — Montréal, Ed. de la Presse, 1983. — 288 p. (80 F) diffusion ACL.
- COTTA, Alain. — *Le triomphe des corporations*. — Paris, Grasset, 1983. — 312 p. (75 F)
- DHORDAIN, Roland. — *Le roman de la radio, de la T.S.F. aux radios libres*. — Paris, La Table ronde, 1983. — 240 p. (79 F)
- Energie et développement. — *Revue de l'énergie*, 1983 (356). — Editions techniques et économiques (98 F)
- LARUE DE TOURNEMINE, Régis. — *L'innovation : vers une nouvelle révolution technologique*. — Paris, La Documentation française, 1983. — 296 p. (75 F)
- LIVRE (Le) des INVENTIONS 1984. — Paris, Edition N° 1, 1983. — 484 p. (104 F)
- MAKRIDAKIS, Spyros ; WHEELWRIGHT Steven C. — *Méthodes de prévision pour la gestion*. — Paris, Ed. Organisation, 1983. — 288 p. (180 F)
- OSTROWETSKY, Sylvia. — *L'imaginaire bâtisseur : les villes nouvelles françaises*. — Paris, Librairie des Méridiens, 1983. — 347 p. (110 F)
- PITAUD, Philippe. — *La retraite au féminin*. — Paris, Pierre Horay, 1983. — 224 p. (65 F)
- RITAINE, Evelyne. — *Les stratégies de la culture*. — Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 198-200 p. (80 F)
- SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITE DE LA VIE. — *L'état de l'environnement 1983*. — Paris, La Documentation française, 1983. — 190 p. (80 F)
- STOETZEL, Jean. — *Les valeurs du temps présent : une enquête européenne*. — Paris, P.U.F., 1983. — 320 p. (165 F)
- TOFFLER, Alvin. — *Les cartes du futur*. — Paris, Denoël, 1983. — 276 p. (Coll. Document), 88 F

ABONNEMENT - ADHESION
ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES
A retourner au siège de l'Association
55, rue de Varenne - F - 75007 Paris, France

Nom
 Prénom (pour les organisations, nom du délégué)
 Organisation
 Profession ou secteur d'activité
 Adresse
 Tel

ADHESION

Je soussigné demande à adhérer à l'Association Internationale Futuribles comme :

- | | | |
|--|-----------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> Membre Associé | - pour un an | 8 000-FF |
| (personne morale) | - pour deux ans | 15 000-FF |
| <input type="checkbox"/> Membre Actif | - pour un an | 2 000-FF |
| (personne physique) | - pour deux ans | 3 500-FF |
| <input type="checkbox"/> Membre Adhérent | - pour un an | 500-FF |
| | - pour deux ans | 900-FF |

ABONNEMENT A LA REVUE FUTURIBLES

Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle "Futuribles" :

- | | | | | |
|--|----------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| | <input type="checkbox"/> France* | <input type="checkbox"/> CEE | <input type="checkbox"/> Etranger | <input type="checkbox"/> Par avion |
| <input type="checkbox"/> pour un an | 340-FF | 340-FF | 375-FF | 450-FF |
| <input type="checkbox"/> pour deux ans | 640-FF | 640-FF | 710-FF | 760-FF |

Les étudiants peuvent bénéficier d'une remise de 50 % sur les prix ci-dessus

ABONNEMENT AU BULLETIN BIBLIOGRAPHIE PROSPECTIVE

Je désire souscrire un abonnement au bulletin mensuel "bibliographie prospective" :

- | | | | | |
|--|----------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| | <input type="checkbox"/> France* | <input type="checkbox"/> CEE | <input type="checkbox"/> Etranger | <input type="checkbox"/> Par avion |
| <input type="checkbox"/> pour un an | 884-FF | 884-FF | 980-FF | 1 015-FF |
| <input type="checkbox"/> pour deux ans | 1 600-FF | 1 600-FF | 1 800-FF | 1 870-FF |

* TVA 4% inclus

REGLEMENT

- chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de FUTURIBLES
 virement bancaire (Crédit Lyonnais, Agence X 424, 205, boulevard Saint Germain, 75007 Paris, Compte n° 6171Y)
 sur envoi d'une facture

Date

Signature

Association Internationale Futuribles

*Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges
sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...*

- Détecter, évaluer, les idées, les innovations, les faits porteurs d'avenir ; identifier — avant qu'ils ne deviennent brûlants — les problèmes-clefs de demain, cerner les futurs potentiels, définir ce qui peut advenir et ce qui peut être fait.
- Assurer une confrontation permanente entre la recherche et l'action et susciter l'échange entre personnes de disciplines, d'idéologies et de pays différents afin d'aider à la compréhension du monde contemporain et aux défis du futur.

1. Une fonction d'information et d'analyse documentaire

- un bulletin de bibliographie analytique sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, réalisés à travers le monde (Bulletin bimestriel **Bibliographie Prospective**) ;
- des **bibliographies analytiques** par thèmes, sur demande ;
- des **dossiers de synthèse** faisant le point des recherches prospectives sur un problème donné ;
- l'Association Internationale Futuribles assure une **fonction vigie** permettant de détecter et d'évaluer les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir.

2. Une fonction d'entraînement et d'assistance technique à la réflexion prospective

- l'élaboration de **matériel pédagogique** : initiation à la démarche prospective et à ses outils,
- des actions de **formation**
- des actions d'**assistance technique** à des groupes thématiques et/ou locaux,
- la mise sur pied de groupes de travail à dimension prospective, voire d'**instances de prospective régionales** (Futuribles régionaux).

3. Un instrument de réflexion et d'échange au plan international

Sur les principaux enjeux contemporains l'Association Internationale Futuribles organise régulièrement : des **tables-rondes**, des **journées d'études**, des **colloques** nationaux et internationaux.

4. Une fonction d'édition et de diffusion

Les opinions sur l'avenir doivent être livrées au public, clairement énoncées, ouvertement débattues, aussi l'Association Internationale Futuribles public-elle :

- une **revue mensuelle Futuribles**
- un bulletin bi-mestriel **Bibliographie Prospective**
- une **lettre mensuelle d'information**
- une collection de livres

5. Une fonction d'études et de recherche

Catalyseur et coordonnateur, l'Association Internationale Futuribles engage des programmes prioritaires dont la réalisation est assurée par des équipes constituées à partir de son réseau d'experts, par exemple :

- Le programme **crise de l'Etat-protecteur et avenir des politiques sociales**
- **Progrès technique** (informatique) et **dynamique sociale**.

Elle mène, en collaboration avec les meilleurs spécialistes **des études de prospective appliquée** (avenir du livre, évolution des consommations et des modes de vie, risque pays).

Président : Mahdi Elmandjra *Vice-Présidents* : Umberto Colombo, Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général : Hugues de Jouvenel

55, rue de Varenne, F-75007 Paris, France. Tél. (1) 222 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

| | | |
|----------------|----|---|
| BIT | 3 | <i>Emploi : un diagnostic insuffisant, des politiques inadaptées.</i> |
| Guy Ankerl | 25 | <i>Sururbanisation dans le tiers-monde ?</i> |
| Eric Stemmelen | 65 | <i>Symboliques et structures dans l'opinion publique</i> |

Forum

| | | |
|--------------|----|---|
| Marcel Bayen | 49 | <i>Enjeux technologiques : la formation en priorité</i> |
|--------------|----|---|

Futur-Information

| | |
|----|--|
| 82 | <i>Les nouvelles de la prospective</i> |
| 87 | <i>Les actualités prospectives</i> |

Bibliographie

| | |
|-----|---------------------------|
| 92 | <i>Analyses critiques</i> |
| 100 | <i>Comptes-rendus</i> |
| 103 | <i>Vient de paraître</i> |